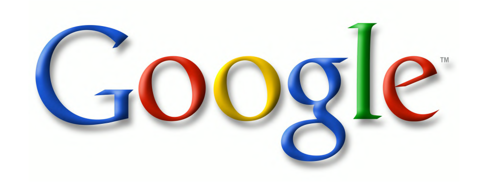
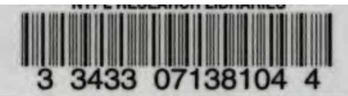
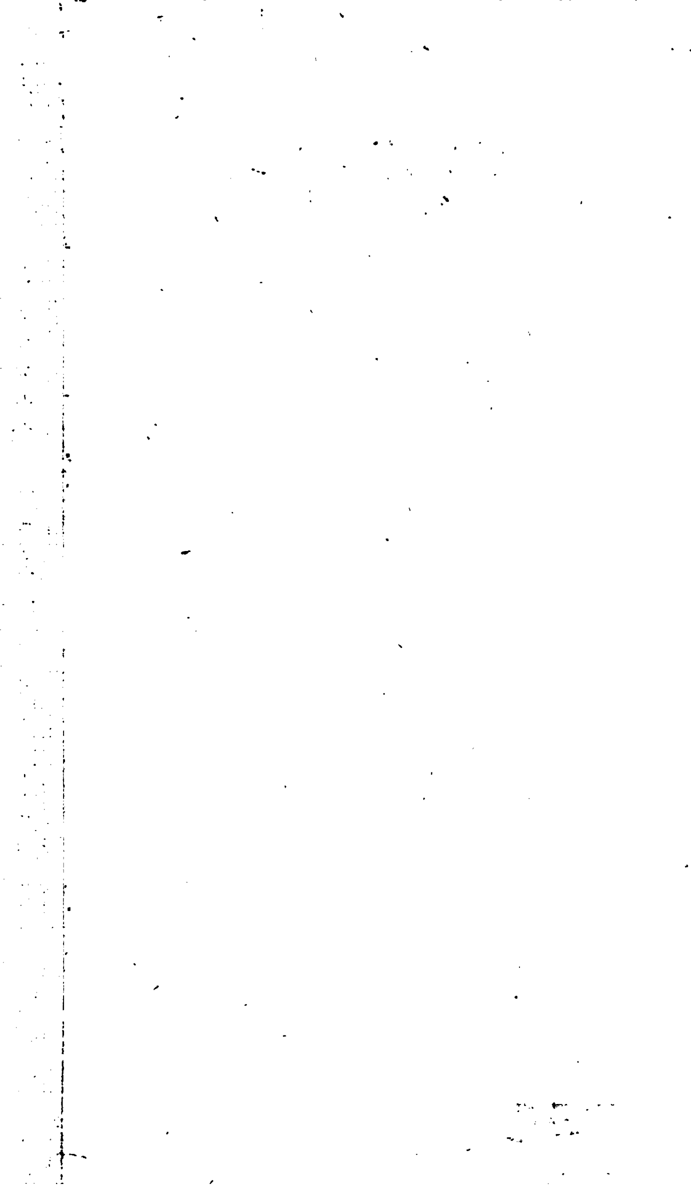
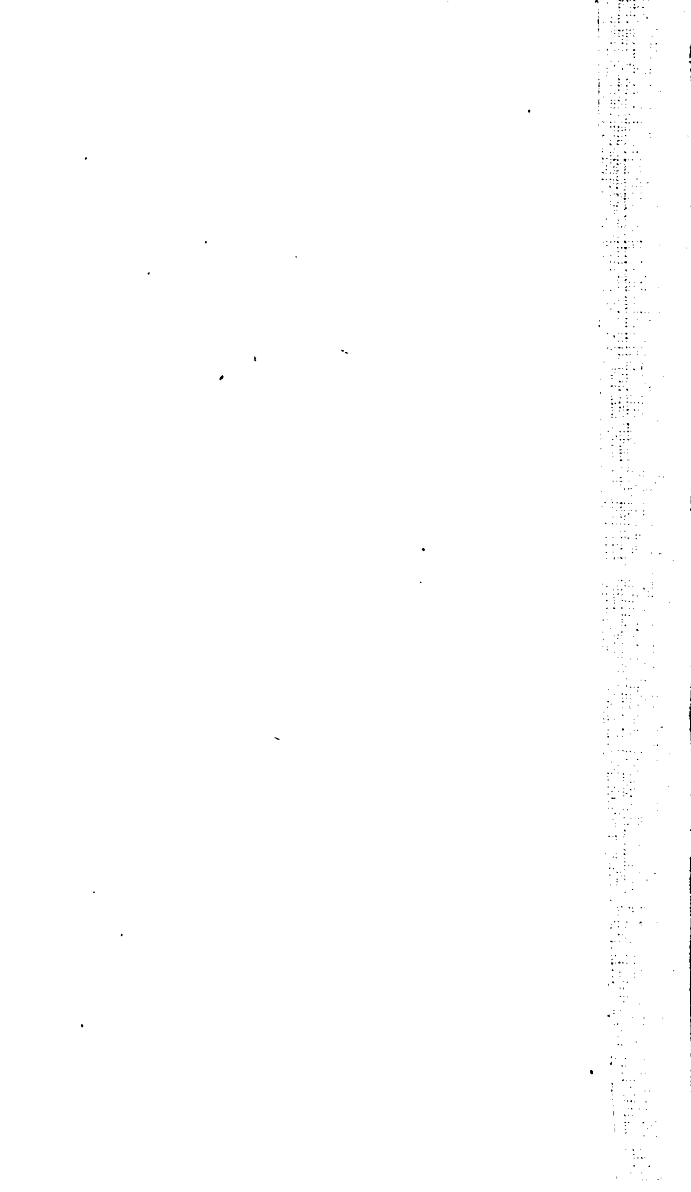
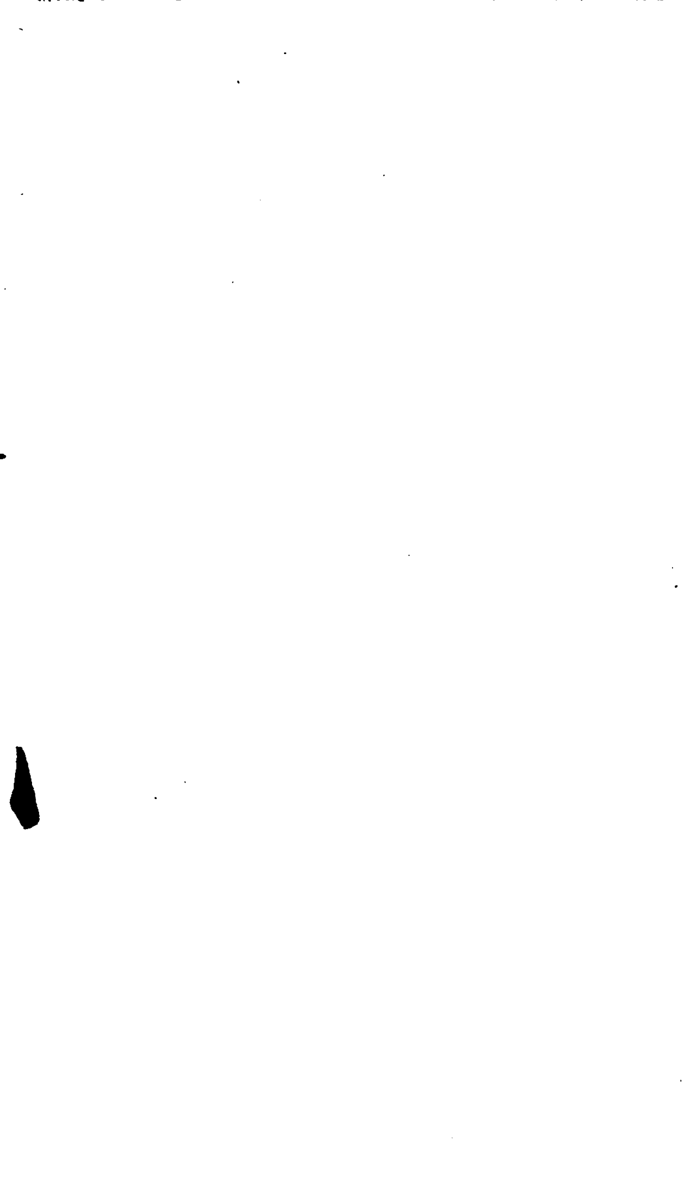



3 3433 07138104 4

1. Pompadour,
2. Louis XV, King of France
3. Court life—France, 18th cent

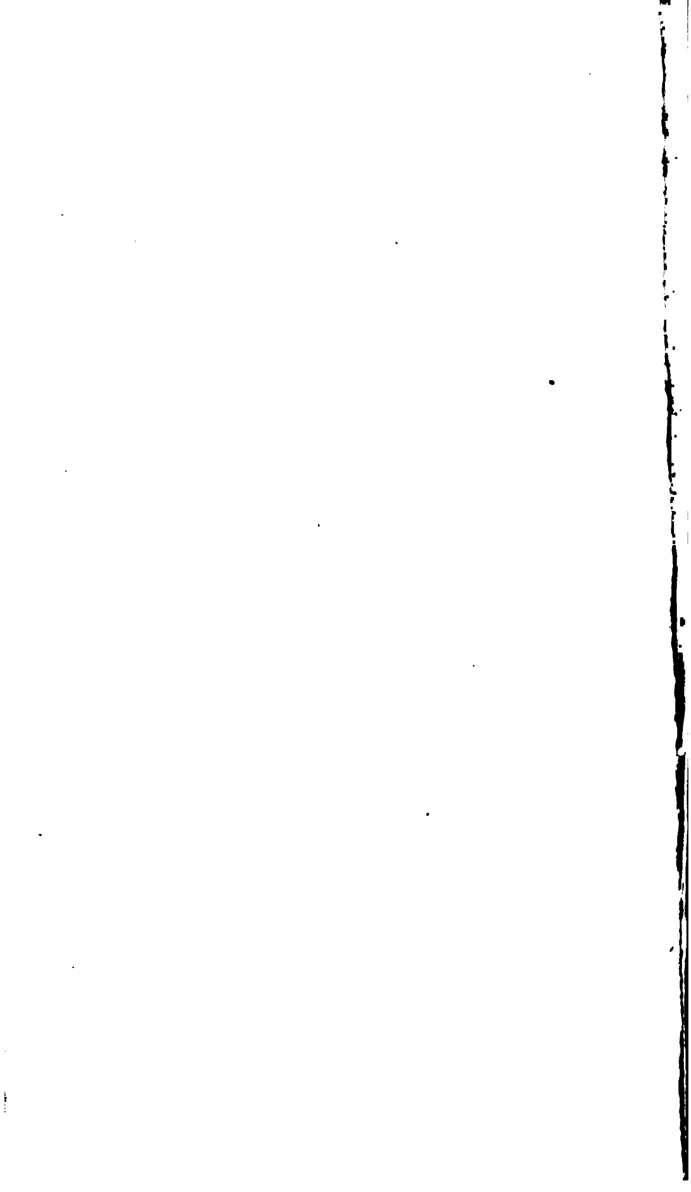


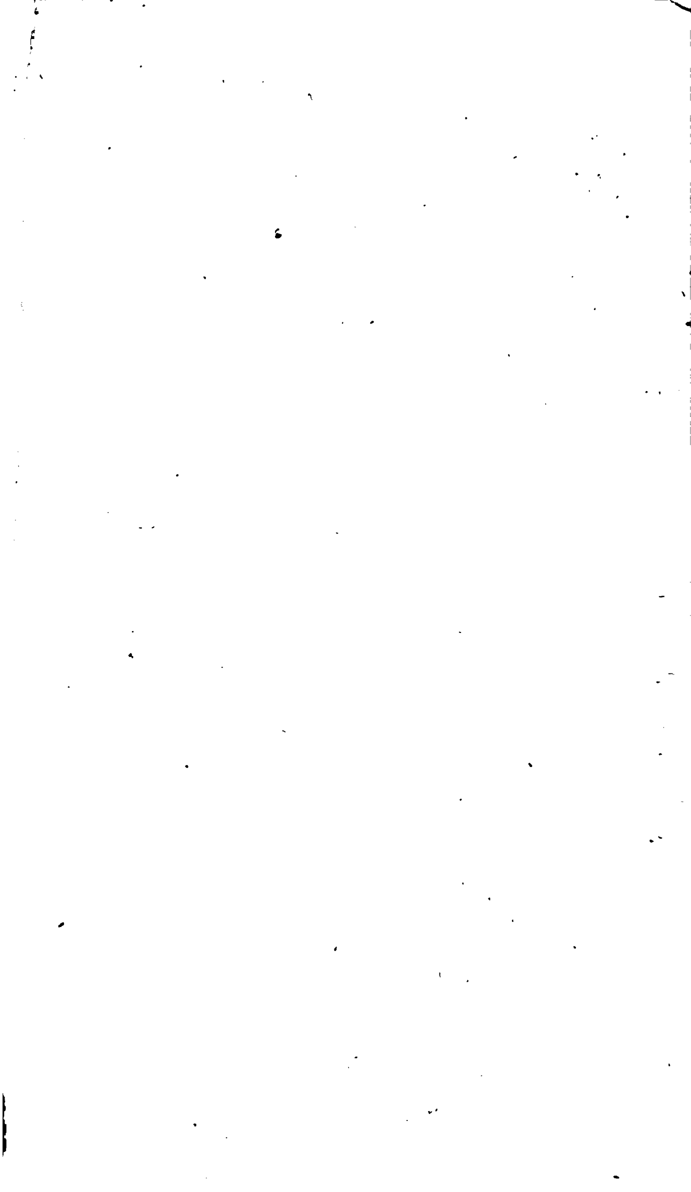














Boucher pinx.t *Dien sc.*

M.ME LA MARQUISE DE POMPADOUR

MÉMOIRES

DE

MADAME LA MARQUISE

DE

POMPADOUR,

Où l'on trouve un Précis de l'Histoire de la Régence, les motifs des guerres et les traités de paix, les ambassades, les négociations dans les différentes cours de l'Europe, les intrigues secrètes, le caractère des généraux, celui des ministres d'Etat, la cause de leur élévation, le sujet de leur disgrace, et généralement tout ce qui s'est passé de remarquable à la cour de France pendant le règne de Louis XV.

ÉCRITS PAR ELLE-MÊME,

ET PUBLIÉS PAR R. P.

SUIVIS de sa Correspondance avec le maréchal de Saxe, le duc de Boufflers, le maréchal de Belle-Isle, M. d'Argenson, le comte de Maurepas, le duc de Nivernois, le cardinal de Bernis, le marquis de Vandière, le duc de Mirepoix, le duc de Richelieu, la reine de Hongrie, etc.

Ornés de Portraits.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez Vᵉ. LEPETIT, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, nº. 2.

1808.

PRÉFACE.

Si toutes les idées grandes et généreuses semblent se rattacher au beau siècle de Louis XIV; si l'on ne peut, sans être pénétré de la plus vive admiration, arrêter ses regards sur les nombreux monumens publics élevés par les ordres et sous la protection de ce Monarque; si tout ce que les sciences, les arts, les lettres créèrent de sublime, parut avec l'aurore de cet illustre règne; si, pour accroître sa splendeur, tout ce que la chaire, le barreau, l'art militaire, la peinture, l'architecture, le ministère, la poésie enfantèrent d'orateurs, de héros, de

grands maîtres, de profonds politiques, d'ingénieurs, de géomètres, brilla d'un éclat immortel; si la nature, qui ne produit les grands hommes, les génies privilégiés, qu'à de longs intervalles, se plut à jeter avec profusion sur la terre et dans un court espace de temps *Turenne*, *Condé*, *Luxembourg*, *Catinat*, *Montesquieu*, *Créqui*, *Boufflers*, *Vendôme*, *Villars*, *Duquesne*, *Tourville*, *Duguay-Trouin*, *Colbert*, *Louvois*, *Bossuet*, *Bourdaloue*, *Massillon*, *Molé*, *Lamoignon*, *d'Aguesseau*, *Vauban*, *Perrault*, *Mansard*, *Le Sueur*, *Le Poussin*, *Le Nôtre*, *Corneille*, *Racine*, *Boileau*, *Molière*, *La Fontaine*, *La Bruyère*, *Fénélon*, *Fléchier*, et tant d'autres non moins recommandables dont les noms glo-

rieux échappent à notre mémoire; en un mot, si tous les écrits qui redisent les exploits de Louis-le-Grand sont lus avec enthousiasme, parce qu'ils rappellent les plus beaux souvenirs et les plus brillantes époques de l'Histoire, les faits particuliers et militaires qui appartiennent au règne de Louis XV, doivent inspirer et le même intérêt, et le même desir de les connaître.

En effet, sous chacun de ces deux Rois les événemens furent aussi multipliés, aussi importans, les succès aussi nombreux, aussi rapides.

Les fastes du siècle de Louis XIV redisent avec orgueil notre triomphe à Rocroy, la défaite de la flotte de Carthagène, nos victoires en Catalogne, la bataille de Nortlingue, la prise de Worms, de Furnes, de

Dunkerque, de Lille, la reddition du Quesnoy, la conquête de la Franche-Comté et des Pays-Bas.

Les historiens du siècle de Louis XV consignent dans leurs annales la prise de Fribourg, de Gand, de Bruxelles, nos succès au Canada; ils nous présentent Louis-le-Bien-Aimé prenant Courtray, Menin, Ypres, Ostende forcée en trois jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, tout le Brabant hollandais subjugué, Berg-op-Zoom emporté d'assaut, Maestricht investi en présence de quatre-vingts mille hommes; ils désignent à la postérité les batailles de Fontenoy et de Lawfeld,

Avec le règne de Louis-le-Grand disparurent, il est vrai, les grands hommes qui l'escortèrent au temple

de l'Immortalité, les plus fermes soutiens de sa gloire; mais il n'en resta pas moins à la France des ministres sages, des diplomates instruits, des poètes distingués, et des généraux qui rivalisaient de gloire, de courage, de talens, avec les héros, l'orgueil de l'Europe, et dont les armes triomphantes firent tant de fois trembler les ennemis de Louis XIV.

Sans doute il appartenait à madame la marquise de Pompadour, plus qu'à tout autre, d'écrire l'histoire du règne de Louis XV, elle, si long-temps honorée des faveurs du Roi, dépositaire de tous les secrets de ce monarque, ayant toutes les archives à sa disposition, connaissant la première toutes les intrigues de la Cour, dirigeant le Conseil et le Ministère, consultée

par les Ambassadeurs, entretenant avec eux une correspondance suivie, étant tous les jours à même de connaître et d'apprécier les Courtisans qui lui rendaient des hommages assidus, de deviner les motifs qui les faisaient agir, et les résultats de leurs menées secrètes.

Aussi, nous osons croire que le Public lira avec plaisir ces Mémoires sortis de la plume d'une femme aimable, et qui se distinguent sur-tout par un caractère de véracité, bien précieux dans des écrits pareils.

La narration est aisée, le style simple et précis, qualités d'autant plus estimables qu'elles deviennent chaque jour plus rares, car nous sommes de l'avis de ceux qui préfèrent la sécheresse prétendue de

Mezerai, sa logique serrée et franche, au style ampoulé, déclamatoire, diffus, de certains historiens qui écrivent l'histoire comme un roman. Ils citent souvent pour excuse et pour exemple l'abbé de Vertot, écrivain rempli de mérite et le premier dans son genre; mais tout le monde n'écrit pas comme l'auteur des *Révolutions Romaines*, des *Révolutions de Suède et de Portugal*. Quand on veut imiter il faut réussir, ou à la première esquisse briser son pinceau.

La Correspondance qui fait suite à ces Mémoires, est, nous osons le dire, un chef-d'œuvre de précision et d'élégance dans quelques lettres. La marquise de Pompadour, comme dans ses Mémoires, y déploie cet esprit facile, pénétrant et

conciliateur, qui la distinguait si éminemment; elle montre toute la solidité, toute la profondeur de son jugement : les meilleurs conseils, ceux qui préparent la gloire et les succès de l'Etat; les avis les plus salutaires, les plus sages, sur toutes les matières politiques viennent d'elle, et sont adoptés, non pas par bassesse, par flatterie, mais parce que les Ministres, les Ambassadeurs en reconnaissent l'importance et la justesse.

Ces Mémoires et cette Correspondance, dont on ne peut révoquer l'authenticité, et qui ont été livrés à l'Editeur par l'exécuteur testamentaire de la marquise de Pompadour, donnent une idée favorable de la bonté du cœur de notre héroïne, de la force de son caractère,

du charme de sa société, et sur-tout de cet esprit vraiment national qui dirigeait et ses pensées et ses actions.

Personne ne hait plus sincèrement les Anglais, personne n'a jamais porté un jugement plus certain, plus vrai, sur ce peuple marchand, ennemi juré de la France, et qui ne doit son existence politique qu'à l'intrigue, à la bassesse et à la perfidie de ses Ministres.

La marquise de Pompadour aimait son pays, et, quoi qu'on ait pu dire, desirait le bonheur de la France, connaissait les obstacles qui s'y opposaient, cherchait à les renverser; et malgré les ennuis, les chagrins dont les courtisans, jaloux de sa faveur, se plaisaient à l'environner, elle n'en marchait pas moins

à son but avec une fermeté digne d'éloges.

Les lettres que lui adressent le *maréchal de Belle-Isle*, le *duc de Nivernois*, le *maréchal de Saxe*, et plusieurs autres personnages illustres avec lesquels elle correspondait régulièrement, ces lettres font assez voir l'importance qu'on attachait à ses moindres avis.

Si madame la marquise de Pompadour n'eût pas été surprise par une maladie violente qui la ravit en peu d'instans à l'amour du roi et à l'amitié de tous ceux qui l'approchaient, sans doute elle eût donné plus d'étendue à ces Mémoires, à la rédaction desquels elle consacrait tous les jours quelques momens; mais comme elle l'écrit elle-même

à la comtesse de Baschi, son intention était « que ces Mémoires ne » vissent le jour qu'après qu'elle-» même aurait cessé de le voir... »

Tels qu'ils ont été trouvés dans ses papiers, et que nous les donnons au Public, ils offrent un récit exact, vrai, des principaux événemens du règne de Louis XV : on y trouve beaucoup de détails échappés aux compilateurs qui depuis la mort de ce Prince ont entrepris d'écrire son histoire.

Il nous reste un mot à dire sur l'auteur dont nous publions aujourd'hui l'ouvrage.

Mille versions ont été faites sur la naissance de madame de Pompadour, sur le rang qu'elle tenait dans la société avant d'être connue

du Roi, et sur ceux auxquels elle doit le jour.

Née de parens obscurs et peu fortunés, mademoiselle Poisson reçut cependant une éducation soignée, des talens aimables que son intelligence et son esprit naturel développèrent avec rapidité.

Mariée fort jeune, elle ne connut que les ennuis inséparables d'un hymen formé sans l'aveu de l'amour. Un hasard lui procura l'occasion de voir le Roi, et décida du reste de sa vie. Elle dut à sa beauté les premiers regards de Louis XV. Ses grâces, son caractère, une connaissance parfaite du cœur de son royal amant furent les causes d'une faveur qui n'eut de terme que celui de sa vie.

Il serait injuste et même ridicule d'assimiler la marquise de Pompadour à toutes ces courtisanes qui, sorties du lit de leur maître, n'offraient à la Cour surprise que des êtres nuls et charmans, sans autre esprit que celui du libertinage, sans autre desir que celui de la haine ou de la vengeance.

Parmi les nombreuses maîtresses de Louis XIV, citera-t-on *madame de la Vallière ?* Sa beauté fit tout son mérite.

Madame de Montespan ? Elle aimait Louis XIV par orgueil, et chérissait encore davantage l'argent. Bizarre, dure, emportée, capricieuse, un trait consigné dans les Mémoires de La Beaumelle donne une idée précise et juste de l'estime qu'on portait à cette favorite. Elle avait

ordonné, par son testament, que ses entrailles seraient portées à la communauté de Saint-Joseph. Elles exhalaient une odeur si affreuse, que le porteur revint sur ses pas et les remit aux Capucins de Bourbon qui, infectés de cette puanteur, les firent jeter aux chiens. Quand on apprit à la Cour ce qu'étaient devenues les entrailles de la favorite, un courtisan dit : *est-ce qu'elle en avait?*

Les premières amours de Louis XV furent-elles plus heureuses? Mesdames de *Châteauroux*, *de Mailli*, *de Prie*, *de Vintimille*, méritent-elles une place dans l'Histoire? Oui, si le libertinage sans aucune qualité brillante, aucun moyen de faire de grandes choses, aucunes pensées dignes du rang suprême, donne des titres à l'immortalité.

Nous ne prétendons pas ici prodiguer des louanges à la moralité de madame de Pompadour; mais si un goût décidé pour les plaisirs, une imagination ardente, si un cœur brûlé de tous les feux de l'amour, et les idées les plus voluptueuses la placent, dans sa vie privée, à côté des Courtisanes que nous venons de désigner, que de qualités éminentes la distinguent de cette foule de femmes galantes, qui ne laissent à la postérité que des idées déshonorantes pour leur sexe.

Si l'on doit reprocher à madame la marquise de Pompadour quelques défauts, quelques vices même, on ne pourra lui refuser un jugement sain, un esprit pénétrant, un coup-d'œil sûr, une détermination prompte dans les affaires les plus

importantes. L'empire des autres Courtisanes n'existait que dans les petits appartemens, le sien s'étendait partout : elle présidait au Conseil et ouvrait le temple des plaisirs, parlait amour et politique, protégeait les arts, les cultivait, et inspirait à Louis XV des projets dignes de sa grandeur. Enfin quels que soient les souvenirs qui se lient au nom de madame de Pompadour, et l'opinion des gens *trop scrupuleux* à son égard, elle vivra dans l'Histoire.

Les Mémoires que nous publions aujourd'hui prouveront qu'aucun genre de mérite ne lui était étranger, et justifieront les éloges que nous nous plaisons à lui donner.

MÉMOIRES

DE

MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Ce n'est pas seulement l'histoire de ma vie que j'entreprends d'écrire, mon dessein est plus étendu; je veux essayer de tracer le tableau de la cour de France sous le règne de Louis XV. Les mémoires privés d'une favorite sont peu intéressans par eux-mêmes; mais on aime à connaître le caractère du monarque qui l'a élevée au plus haut degré de faveur, les intrigues qui agitèrent son règne, le génie des courtisans, les menées des ministres, les projets des grands, ceux des ambitieux,

en un mot, tous les ressorts cachés d'une politique profonde.

Rarement le public juge sainement de ce qui se passe dans le cabinet. Il entend dire que le roi fait marcher des armées, qu'il gagne, ou qu'il perd des batailles; et, sans chercher à approfondir les raisons d'état, à démêler la vérité et la cause première des événemens dont le récit l'étonne, il blâme ou il approuve, selon ses préventions particulières.

L'historien, dont la tâche pénible mais honorable, devrait se borner à présenter les faits dans toute leur véracité, n'est souvent guères plus exact, et en général les faiseurs d'annales ne sont bien souvent que les échos des erreurs publiques.

Mon intention n'est pas de publier ces mémoires pendant ma vie; mais si, après ma mort, ils paraissent dans le monde, la postérité y verra une

peinture fidèle de ce qui s'est passé sous mes yeux. Ces mémoires seront plus précieux pour l'homme qui voudra écrire l'histoire du règne de Louis XV, que toutes les compilations volumineuses, résultats insignifians et copies dénaturées de quelques libelles diffamatoires, auxquels les troubles de la régence et les premières années d'un gouvernement sans vigueur ont donné naissance. Sans mon séjour à Versailles, combien d'événemens eussent été une énigme pour le siècle qui doit succéder au nôtre ! Les incidens sont si compliqués, ils se contredisent en tant d'endroits, qu'à moins d'en avoir la clef, il est impossible de les développer.

Les ministres ne sont pas toujours instruits des moyens qu'ils emploient eux-mêmes pour arriver à certaines fins : souvent un plénipotentiaire signe un traité de paix, mais il ignore quel

motif peut engager son maître à terminer la guerre.

Chaque politique se fait un systême à sa guise. Les gens spéculatifs prêtèrent souvent à la France des desseins qu'elle n'avait pas, et mille fois on lui a fait honneur d'une infinité de vues qui n'entrèrent jamais dans ses plans.

Un ministre disait, il n'y a pas longtemps, à Versailles, que les deux dernières guerres d'Allemagne, qui ont coûté tant de sang et trois cents millions à la France, étaient le morceau de la politique la plus rafinée du siècle ; que par ce moyen la cour avait diminué insensiblement la puissance de la reine de Hongrie, sans que le corps de l'Europe s'en fût aperçu : car, si après la mort de Charles VI, ajoutait-il, cette couronne avait employé ouvertement toutes ses forces contre la maison d'Autriche, la république gé-

nérale se serait déclarée contr'elle ; au lieu qu'elle l'a affaiblie par de petits combats continuels et des pertes réitérées.

Une semblable anecdote insérée dans les annales de notre patrie, suffirait pour défigurer le corps de l'histoire ; mais ce dont il faut convenir, ce qu'il serait facile de prouver par les faits eux-mêmes, c'est que ceux auxquels les destinées de la France furent confiées pendant ces deux campagnes désastreuses, n'avaient ni génie, ni amour du bien public.

Dans ces mémoires, je m'attacherai particulièrement aux détails qui intéressent l'Etat, et j'écrirai plutôt l'histoire du règne de mon auguste amant, que celle de ma vie privée : la favorite d'un roi n'est que pour le siècle où vit ce monarque ; la vérité seule est de tous les siècles.

On ne doit pas s'attendre à trouver

ici le détail très-circonstancié des galanteries de Louis XV. Le roi eut beaucoup d'amours passagères pendant mon séjour à Versailles ; il vit plusieurs femmes, mais elles n'eurent aucune part aux affaires publiques. Leur règne commençait et finissait presque toujours dans le lit du monarque : ces faiblesses attachées à l'esprit humain appartiennent plus à la vie secrète d'un roi que l'histoire de son gouvernement ; j'en parlerai, mais sans en faire le but principal de mon récit. Je ne dirai rien de mes ancêtres (1) ; la faveur particulière dont Louis XV m'a honorée a mis mon

(1) Elle était, suivant la version générale, fille d'une femme entretenue, et d'un fermier de la Ferté-sous-Jouarre, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Condamné pour quelque malversation, cet homme avait pris la fuite. Pen-

origine au grand jour; un souverain qui élève une femme au faîte des grandeurs, laisse voir par-là les endroits

---

dant son absence on maria sa fille à M. Le Normand, seigneur d'Étiole, neveu du fermier-général qui entretenait alors sa mère. Mademoiselle Poisson, avec des talens et de l'éducation, avait dès long-temps conçu un violent amour pour Louis XV; et la facilité qu'elle avait de le voir toutes les fois qu'il chassait dans la forêt de Senars, avait encore contribué à accroître cette passion naissante. M. de Voltaire prétend, dans ses mémoires, qu'il était le confident des amours de mademoiselle Poisson. Il n'existait cependant aucune relation entre ce poète et notre héroïne. Qu'à l'époque où mademoiselle Poisson, créée marquise de Pompadour, environnée de toutes les faveurs de son royal amant, et distribuant à son gré les graces et les pensions, M. de Voltaire se fût honoré près d'elle du rôle subalterne de confident, cela pourrait se concevoir; mais que le sage de Ferney eût été le dépositaire des secrets d'une simple bourgeoise, et se fût résolu à encenser

faibles de sa naissance, on remplit les annales de l'univers de ce qui a presque toujours été dans le monde une règle générale.

Les empereurs romains élevèrent souvent jusqu'à eux des femmes d'une naissance plus obscure que la mienne;

---

l'idole avant qu'on lui eût bâti un temple..... ah!....... Et ce qui vient à l'appui de notre opinion, déjà formée sur ce grand philosophe, c'est, après avoir fait l'éloge de madame de Pompadour, la manière plus qu'indécente et ridicule dont il en parle dans ces vers, supprimés avec raison dans les dernières éditions de la Pucelle :

Telle plutôt cette heureuse grisette,
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le B..... ou bien pour l'Opéra;
Qu'une maman, avisée et discrette,
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'amour, d'une main adroite,
Sous un monarque entre deux draps plaça;
Sa vive allure est un vrai port de reine;
Ses yeux fripons s'ornent de majesté,
Sa voix a pris le ton de souveraine,
Et sur son rang son esprit est monté.

mais, sans remonter si haut, on trouve dans l'histoire de nos rois une foule de ces exemples. Ils furent nombreux sous Louis-le-Grand; et la veuve du poète Scaron, qui se plaça un degré plus haut que moi sur le trône, n'était pas faite pour y parvenir. Elle était, il est vrai[1], fille d'un gentilhomme, et petite-fille du fameux Théodore Agrippa d'Aubigné, militaire rempli de courage et de grandeur d'ame. Il s'attacha au roi de Navarre, qui le fit successivement gentilhomme de sa chambre, maréchal-de-camp, gouverneur de l'île et du château de Maillezais, vice-amiral de Guyenne et de Bretagne. D'Aubigné était satyrique, mais sujet fidèle, d'une bravoure à toute épreuve. Ayant entendu dire qu'il avait été fait prisonnier à Limoges, le modèle des rois et des sages, Henri IV, avait pris plusieurs bagues à la reine pour payer

quoique j'ignorasse alors de quels honneurs je devais être un jour environnée, à quel rang les destins m'appelleraient, un pressentiment secret semblait m'annoncer ma gloire; loin du trône, je croyais découvrir les sentiers de fleurs qui devaient m'y conduire; et un livre, qui m'apprenait que les plus grandes révolutions, les choses les plus extraordinaires, durent leur origine à l'amour, amusait mon esprit et flattait mes espérances. Les ouvrages de madame de Villedieu étaient alors fort en vogue; tout y est tracé avec ce pinceau vif, rapide animé, d'une femme. Ses historiettes ont fait perdre le goût des longs romans, et ses nombreux écrits lui conserveront toujours une place distinguée parmi les femmes savantes (1).

(1) Nous sommes bien loin de partager l'opinion de la marquise sur madame de Ville-

Après qu'on m'eut donné tous les talens qui peuvent faire distinguer une jeune personne de mon sexe, on me maria au sous-fermier Le Normand, seigneur d'Etiole, neveu du fermier-général Le Normand de Tournehem. Je n'aimais point mon mari, et pour comble de malheur, M. Le Normand avait pour moi le plus sincère attachement. C'était, dans une situation pareille, la plus grande contrariété que je pusse éprouver; car la femme qui n'est point aimée d'un homme qu'elle même épouse sans amour, jouit au moins de son indifférence. Mon sort

---

dieu. Ses romans langoureux et fades sont oubliés; et ceux de Duclos, de Provost et de Marivaux, si justement estimés, et qu'on relit toujours avec le même plaisir, n'ont rien laissé à desirer dans ce genre. Nous ne parlerons pas des vers de madame de Villedieu : sa poésie est faible et languissante.

était bien à plaindre, et chaque jour je maudissais des nœuds formés par l'intérêt. Toute autre femme que moi eût été parfaitement heureuse avec M. d'Etiole. Une figure agréable, de la jeunesse, des grâces, de l'esprit naturel, une fortune considérable, devaient le faire distinguer..... mais on ne commande pas aux sentimens du cœur; le mien devait brûler d'une flamme plus belle. Sans connaître mon vainqueur, je soupirais pour lui. J'étais insensible à tous les soins, à toutes les prévenances de mon époux. En m'unissant à lui, ma mère ne lui avait donné que ma main (1).

---

(1) M. d'Etiole était en effet un homme d'honneur, et malheureusement pour lui amoureux fou de sa femme. Lorsqu'il fut instruit des circonstances qui lui enlevaient une épouse chérie et qu'il possédait depuis peu, il fut vivement affecté de cet abandon. Rien ne put éteindre sa passion; il ne voyait aucune femme qui

Pendant les premières années de mon mariage, on s'entretenait beaucoup à Paris des galanteries du roi; ses inclinations fugitives donnaient des droits à toutes les femmes qui avaient assez de charmes pour prétendre à son cœur.

La place de maîtresse de Louis XV était souvent vacante; toutes les pas-

---

pût le dédommager d'une perte aussi cruelle pour son cœur. Irrité, furieux, désespéré, il eut recours aux larmes, aux reproches, aux imprécations. Comme son infidelle eut lieu de craindre que dans l'excès de sa frénésie son mari ne se portât à quelqu'extrémité, il fut le premier contre qui elle exerça son pouvoir en le faisant exiler. Ce comble de cruauté de la part d'une femme qui n'avait pas à se plaindre de lui, le conduisit aux portes de la mort; mais enfin ses yeux furent désillés, et bientôt après il recouvra la paix et la santé. (Le fait de l'exil n'est pas prouvé, et l'auteur de la *Vie privée de Louis XV* l'a avancé un peu légèrement.)

sions à Versailles avaient un air de débauche. L'amour, dans cette contrée, se trouvait d'abord usé, parce qu'il se réduisait à la jouissance : la délicatesse était bannie de la cour ; toute la scène de la sensibilité se passait entre les draps du prince. Le soir, le monarque se couchait avec le cœur rempli d'amour ; le matin, il s'éveillait avec l'indifférence la plus parfaite.

Ce tableau me fit frémir ; car j'avoue que depuis long-temps j'avais l'intention de me faire aimer du roi. Je craignais que ce cœur ne fût plus susceptible d'attachement ; je rougissais d'avance de me livrer à une inclination qui ne laisserait après elle d'autre trace que celle d'une courte satisfaction des sens.......... mais mon dessein était formé, l'instant de mon triomphe approchait.

J'eus une occasion favorable de voir

Louis XV, de me rapprocher de lui.

A la suite d'une longue maladie qu'il venait d'essuyer, il songeait à affermir son trône par le mariage du dauphin. Il avait déjà jeté les yeux sur Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Cette alliance était trop honorable à Philippe V, pour que ce prince ne s'empressât pas de la conclure; mais la princesse parut beaucoup plus flattée de l'exposé fidèle qu'on lui fit du mérite personnel du dauphin, que de la perspective du premier trône de l'Europe.

Marie-Thérèse ne manquait d'aucune des qualités qui pouvaient lui attacher le dauphin; elle avait de l'élévation dans les sentimens, de la douceur et de l'aménité dans le caractère, une piété solide. Le temps que ces deux époux vécurent ensemble, ils le passèrent dans l'union la plus

intime, sans que le plus léger nuage vînt obscurcir leur bonheur.

Malgré les calamités de la guerre, le mariage de l'héritier présomptif de la couronne s'était fait avec toute la pompe imaginable. Les étrangers, accourus de toutes les parties du monde pour assister à ces augustes solennités, n'auraient jamais pu croire que la France sortait à peine d'une guerre cruelle, que les coffres de l'état étaient vides, les dettes immenses, et nos ressources éteintes. La capitale donna des fêtes brillantes; toutes les villes du royaume suivirent son exemple. Outre les réjouissances et les spectacles extraordinaires qui eurent lieu dans Paris, il y eut bal à l'Hôtel-de-Ville. Les nouveaux époux, et le roi, voulurent bien l'honorer de leur présence.

J'ai toujours pensé que toutes ces fêtes avaient moins pour but de mon-

trer à l'Europe l'enthousiasme des Français pour leur souverain, que de chercher à distraire Louis XV des chagrins dont il semblait dévoré depuis la mort de madame de Châteauroux, dont je parlerai plus tard. Les plus jolies femmes de la cour, et même celles qui ne l'étaient pas, s'empressaient autour du monarque, et cherchaient à se faire distinguer : on ne voulait qu'un regard, un sourire, c'eût été le signal de la victoire.

Parmi ces enchanteresses, on remarquait avec admiration la duchesse de Rochechouart, veuve depuis un an : et la ville et la cour n'offraient rien de comparable à cette divinité ; elle était faite pour captiver les dieux ; elle ne put réussir à captiver le monarque.

Les courtisans, toujours fins, toujours imaginatifs quand il s'agit de veiller aux plaisirs de leur maître,

pour le distraire d'opérations plus importantes qu'il a la faiblesse de confier à leur nullité ; les courtisans, dis-je, sur-tout ceux qui avaient l'emploi honorable des découvertes, firent naître l'idée de ce bal magnifique, espérant que, sans affectation, on pourrait de cette manière faire passer sous les yeux du roi une foule de beautés bourgeoises, et que peut-être dans ces lieux, l'amour, plus heureux qu'à Versailles, trouverait l'occasion d'enchaîner encore une fois cet esclave couronné. Leur espoir ne fut pas trompé.

Le feu de l'amour circulait dans les veines de Louis XV. Tout le monde fut admis masqué au bal de l'Hôtel-de-Ville. On se doute bien que je ne négligeai pas de m'y rendre ; c'était le jour le plus beau de ma vie.

Le roi parut avec toute sa cour. Ses yeux s'arrêtèrent avec délices sur tant

de beautés réunies; il eût voulu les posséder toutes. Une jeune blonde, d'une taille svelte et pétrie de grâces, fixa ses premiers regards. Elle était habillée en amazone, son carquois et son arc sur ses épaules; ses cheveux flottans par boucles étaient parsemés de pierreries, et une gorge charmante, à moitié découverte, irritait les desirs. *Belle chasseuse*, dit S. M., *heureux ceux que vous percez de vos traits....... les blessures en sont mortelles.....* Ces paroles du roi arrivèrent jusques à mon cœur pour le déchirer; je me sentais pâlir...... Je crois que je fus jalouse de ce triomphe momentané. La belle chasseuse, sans répondre, courut se précipiter et se confondre dans la foule des masques, et je ne pus jamais savoir quelle était cette belle.

Une contredanse anglaise, très-jolie et exécutée par une vingtaine de

jeunes filles embellies par leur fraîcheur et animées par le plaisir, vint de nouveau distraire le monarque et dissiper l'impression qu'avait paru faire sur lui la Diane moderne. Je profitai de cette circonstance; et voyant que le roi, un peu éloigné de sa suite, s'était avancé dans le bal, je l'abordai. Je lui fis mille questions plus indiscrettes les unes que les autres sur ses amours. S'il eût bien fait attention à mes discours, il se fût aisément aperçu du trouble de mon ame. J'étais à ses côtés...... je respirais son haleine...... les mots venaient expirer sur mes lèvres. Il me prit la main...... je me rassurai; et, rendue à ma gaieté naturelle, j'allais le lutiner; peut-être ce moment eût-il été le premier de mon bonheur. Après avoir excité par mes agaceries et mes discours la curiosité du roi, ayant l'air de céder à ses importunités, je me démasquai; mais, je l'avoue aujour-

d'hui, par un rafinement de coquetterie, je me précipitai aussitôt dans un groupe de monde, de manière cependant à ce que le monarque ne pût me perdre de vue. J'avais un mouchoir à la main; je le laisse tomber; Louis XV le ramasse avec empressement, et ne pouvant atteindre du bras où je suis, il me le jette le plus civilement possible. Bientôt un murmure confus se fait entendre dans toute la salle; on ne répétait que ces mots: *Le mouchoir est jeté!* Madame de Rochechouart, et les femmes de la cour qui aspiraient à triompher, furent désespérées, et j'ai l'orgueil de croire que dès ce moment je n'eus plus de rivale dans le cœur du prince; mais le dauphin et la dauphine s'approchèrent. Je pris la fuite, emportant dans mon ame le trait mortel, et persuadée que le roi ne quitterait point le bal sans avoir rendu les armes à quelque

beauté. Cette idée me tourmentait; je m'y livrais à regret : je voulais l'éloigner, sans cesse elle venait assiéger ma mémoire...... et je quittai des lieux encore chers à mon souvenir, bien résolue de poursuivre mon dessein.

Depuis ce temps j'employai tous les moyens de parvenir à mon but. Le cœur du roi était libre, ses yeux et ses desirs erraient sur mille beautés, sans s'arrêter sur aucune. Ses amours n'étaient que des caprices; un instant les voyait naître et s'évanouir; c'était l'éclair du plaisir, qui brille et s'évapore. Fière du sentiment qui maîtrisait mon ame, j'ambitionnais une gloire durable; je voulais allumer tous les feux de l'amour dans les sens, dans le cœur du prince.

Souvent je l'avais vu à Versailles sans en être aperçue. Lorsqu'il chassait dans la forêt de Senars, j'étais toujours la première personne qui s'offrait à ses

regards, mais vainement. L'attention de Louis XV était distraite par d'autres idées. Ah ! s'il eût tourné ses yeux sur moi..... les miens lui auraient dit bien des choses ! Cet état d'incertitude, ces peines secrètes d'un amour violent et malheureux augmentaient chaque jour, lorsque m'étant un jour rendue dans la grande galerie de Versailles, pour contempler ce prince chéri, j'eus le bonheur de rencontrer ses regards. Ils ne cessèrent d'être attachés sur moi. Le hasard me servit au-delà de mes souhaits. Je parlai au monarque. Nous étions sans témoins. Il m'est impossible de dire ce qui se passa en moi, la crainte, l'espérance, l'admiration occupèrent tour-à-tour mon ame. J'étais confuse ; le roi me rassura. Louis XV est le prince le plus affable de sa cour ; son rang dans le tête-à-tête ne gêne personne. Il est alors bien loin du

trône : un air de bonté et de candeur règne dans toutes ses actions (1); il sait faire oublier qu'il est roi.

Notre entretien eut pour moi mille charmes ; on me parut aimable, et je plûs à mon tour. Le roi m'a avoué depuis qu'il avait toujours conservé le souvenir du bal où, pour la première fois, il me vit. Nos idées étaient bien les mêmes.

Dès ce jour fortuné, deux subalternes, l'un premier valet-de-chambre du roi, l'autre un de ses écuyers, se chargèrent, de concert avec le duc de Richelieu, *complaisant en titre*, de prendre les arrangemens les plus prompts pour mettre le monarque à même de jouir des charmes de sa nouvelle sultane. On ne trouvera pas déplacé le titre que je donne ici à

(1) Ses actions...... Dans quel moment madame de Pompadour se sert-elle de ce mot !.....
(*Note de l'Éditeur.*)

M. de Richelieu; tout le monde sait à quel point ce courtisan était l'humble esclave de son maître, et le compagnon de ces parties secrettes où la volupté commandait seule en reine. Né avec un goût décidé pour les plaisirs et le libertinage, il était l'homme de son temps le plus recherché par les femmes, qu'il trompait avec une adresse incroyable. Dans son enfance, on l'appelait l'aimable poupée. Présenté à la cour en 1716, il y fit la plus grande sensation par ses grâces, sa vivacité et ses saillies heureuses. Dès sa jeunesse, il servit sous le maréchal De Villars, qui aimait à retrouver en lui cette vivacité d'esprit et cette audace fanfaronne, apanage ordinaire du favori de Mars. Après la mort de Louis XIV, il fut admis à la cour du régent, et se montra digne des mœurs de cette cour voluptueuse : accusé d'avoir eu part aux projets criminels

de Cellamare, il ne sortit de la Bastille qu'à la sollicitation de deux charmantes princesses, mademoiselle De Charolois et mademoiselle De Valois. A peine avait-il atteint sa vingt-quatrième année, que l'Académie française s'honora de le compter parmi ses membres. Il n'avait encore pour titres à ce choix respectable que quelques billets doux épars dans les ruelles et remplis de fautes d'orthographe; mais il était riche, puissant, et dans le sein du sénat académique il trouva des hommes assez complaisans (1) pour lui composer un discours de réception qu'il débita avec une assurance sans pareille. Pourquoi donc les gens de lettres sentent-ils aussi peu leur dignité?..... Mais la carrière de la gloire allait de nouveau s'ouvrir pour lui:

---

(1) Fontenelle, Campistron et Destouches firent chacun un discours.

comme militaire, il mérite les plus grands éloges, et chez lui les qualités du guerrier n'effacent pas, mais balancent les vices de l'homme, du ministre et du courtisan.

Philisbourg, Ettingen, Fontenoi, Raucoux, Lawfelt, Mahon, Closterseven, attestent ses victoires, ses talens, son courage, et ajoutent à ses lauriers des lauriers nouveaux.

Sa fierté voulait de la gloire; ses sens effrénés, des plaisirs; il se faisait un jeu de multiplier les séductions (1). Tel était l'homme qui le premier me

(1) La vanité, écrivait M. de Richelieu, entre pour beaucoup dans la jouissance. On vante sa conquête; elle satisfait l'amour-propre, et cette prétendue gloire semble ajouter au plaisir. Richelieu, dit M. de la Harpe, était le chef de ces agréables, qui se croyent une grande supériorité d'esprit, pour avoir érigé le libertinage en principe, et fait une science de la dépravation.

demanda un rendez-vous pour son maître ; tel était l'intermédiaire entre un monarque et une sujette (1).

Je ne fais qu'esquisser le portrait de ce courtisan que je vis long-temps à mes pieds ; mais il doit encore figurer dans la suite de ces mémoires.

Grâces aux soins de monsieur le duc, il fut donc convenu que nous nous verrions en secret au château de Versailles. On voulut que j'y prisse un appartement..... je refusai. On insista : je priai de nouveau..... on consentit à ce que je gardasse encore quelque temps l'*incognito*. Je pris donc congé du roi.

A mon retour dans la capitale, mille agitations nouvelles s'élevèrent

---

(1) Madame de Pompadour était piquée du refus qu'il lui fit, d'unir son fils à sa fille, d'autant plus qu'elle avait cette alliance fort à cœur. (*Note de l'Éditeur.*)

dans mon ame. Le cœur humain est une étrange chose ; nous sentons les effets des passions dont nous ne connaissons pas la cause.

Le prince m'écrivait souvent ; ses lettres étaient remplies d'expressions tendres et passionnées. Louis XV répandait par-tout cette politesse exquise, qui fait le charme de la société.... Je répondais, et ce commerce enchanteur semblait rapprocher la distance qui me séparait du monarque. Je ne m'étonne plus si mademoiselle de la Vallière, dans le commencement de ses amours avec Louis XIV, trouvait un plaisir si doux à jouir seule de l'attachement du souverain. Ces premiers momens d'un amour véritable sont les plus précieux de la vie. Alors tout est bonheur, tout est jouissance : on se fait mille idées plus riantes les unes que les autres ; tout disparaît à nos yeux, l'objet aimé

remplit seul notre cœur et notre esprit ; il réunit nos pensées, nos affections, nos desirs ; il est notre univers. Nous existons dans lui et par lui seul, notre imagination active élève mille châteaux en Espagne sans trop s'inquiéter si le souffle de la raison viendra les renverser ; nous caressons d'agréables chimères, sans craindre la réalité qui dissipe les illusions les plus aimables ; si le bandeau de l'erreur tombe, l'amour se présente pour le rattacher, pour le fixer.... Ah ! il faut avoir aimé, pour sentir, pour apprécier tant de félicité. Un réveil importun, je le sais, peut détruire le plus doux mensonge ; mais le souvenir vit encore long-temps....

Le roi exigea enfin de moi que je fixasse mon séjour à Versailles, et je me conformai à ses volontés.

Je parus pour la première fois à la cour. Les livres ne nous tracent qu'im-

parfaitement l'image de tout ce qui se passe sur ce vaste théâtre. Il faut être acteur soi-même et figurer dans cette longue comédie, pour se faire une idée des élémens qui la composent, des scènes variées et singulières dont elle est remplie. Je crus vraiment voir des mortels d'une autre espèce que le reste des hommes ; les mœurs, les usages, les manières ne sont pas les mêmes que dans la capitale. On s'habille, on s'exprime à Versailles différemment qu'à Paris. Pour bien posséder son rôle, il faut une longue habitude, une attention soutenue. Chaque courtisan outre son caractère, en prend un autre, à la faveur duquel l'acteur adroit remplace l'homme honnête ; tout est art, grimace ; tout est étudié, jusqu'à un sourire, un regard. C'est un cercle d'hypocrisie autour duquel il faut sans cesse tourner. A la ville, les vertus et les vices n'ont

qu'un petit espace ; ici les uns et les autres occupent un vaste terrein. Les passions y sont d'autant plus vives qu'elles trouvent tous les moyens de se satisfaire. L'intérêt d'où elles tirent toute leur activité est là dans son centre. La faveur du prince donne la vie à l'ame du courtisan. Il ne reçoit d'autre lumière, que celle qui lui vient du trône. Enfin la cour est un vaste champ ouvert à toutes les intrigues, toutes les cabales ; on s'élève, on s'abaisse, on flatte, on rampe, on protége, on est protégé, on se hait, on s'embrasse, on s'agite, on se presse, on est fier d'un sourire, attiré par un regard; on est exilé, rappelé dans le même moment. L'intrigue tient lieu d'esprit, et l'impudence de vrai mérite. Voilà ce que l'expérience ne m'a que trop appris ; mais dans l'âge des plaisirs tout semble charmant, aussi la cour me parut-elle un lieu de délices.

Je ne connaissais le roi que par le portrait qu'on faisait de lui dans le monde, et le public se trompe presque toujours dans ses jugemens lorsqu'il est question d'un prince régnant. La flatterie lui prête trop de vertus, le mécontentement lui donne trop de vices.

Louis XV a naturellement beaucoup de génie ; son esprit est vif, actif, pénétrant ; il voit d'un coup-d'œil les ressorts qui font mouvoir les affaires les plus compliquées, et il connaît les endroits faibles du système général, et les défauts de chaque administration particulière. Ce prince est né avec une ame noble, grande et belle. Le sang du législateur, du héros et du capitaine, coule dans ses veines ; mais une éducation mesquine a détruit en lui l'effet de ces grandes vertus. Le cardinal de Fleury, qui avait une ame commune, l'avait appliqué dès sa jeu-

nesse aux petites choses; mais rien ne put lui ravir les qualités les plus aimables dont un souverain puisse être orné. Louis XV a le cœur extrêmement bon : il est humain, doux, affable, compatissant, juste, aimant à faire le bien, ennemi déclaré de tout ce qui ne porte pas le caractère d'honneur et de probité.

La reine possède de grandes vertus: elle a mis au pied du crucifix toutes ses vicissitudes domestiques : bien loin de se plaindre d'une destinée qui aurait dû remplir d'amertume les jours d'une autre princesse, elle la regarde comme une faveur particulière du ciel, qui se plaît à éprouver sa constance, pour l'en récompenser dans une autre vie. On ne lui entendit jamais prononcer aucun de ces termes d'aigreur qui annoncent le mécontentement de l'ame. Elle fut toujours la première à exalter les qualités du roi et à dissimuler ses

faiblesses. Elle ne parla jamais de ce prince qu'avec respect et vénération. Il n'est pas donné à une dame de porter plus haut la perfection chrétienne et de concilier tant de qualités dans un rang où les moindres défauts effacent les plus grandes vertus.

Le dauphin, encore jeune, ne prenait aucune part aux affaires générales. Le roi lui avait ordonné de ne se mêler de rien, et il paraissait assez porté à suivre de pareils ordres.

Mesdames de France, cachées dans leurs appartemens, lisaient beaucoup, allaient quelquefois à la chasse, assistaient aux grands-couverts, se montraient au bal, et se retiraient ensuite chez elles, sans beaucoup s'embarrasser des intrigues de la cour.

Le duc d'Orléans, premier prince du sang, ne paraissait guères à Versailles. Il était devenu dévot et passait sa vie à faire des aumônes.

Le prince de Conti ne pensait qu'à l'ennemi et à la gloire.

Condé, était fort jeune, et son oncle Charolois était enfoncé dans la débauche la plus crapuleuse.

Les autres princes alliés au trône étaient assez séparés des affaires publiques. Ils ne venaient à Versailles que pour assister à quelque grand-conseil, ou pour se trouver au lever du roi.

Le cardinal de Tencin avait pris de l'ascendant à la cour. Le roi avait beaucoup de confiance en lui ; ils travaillaient souvent ensemble. Ce prince avait mis entre les mains de cet ecclésiastique les affaires les plus considérables de la couronne. Bien des gens l'ont fait passer pour un grand ministre. Quelle erreur (1) ! et

(1) Je parlerai plus tard de ce prêtre déhonté.

si je pense aux maux que Richelieu, Mazarin, Fleury ont causés à la France, je ne puis m'empêcher d'avoir de la répugnance, quand je vois de ces sortes de gens à la tête des affaires.

De tous les ministres qui gouvernaient alors la France, le comte de Maurepas était celui qui avait le plus de génie, d'activité et de pénétration; il était aussi ancien dans le ministère que Louis XV sur le trône. La monarchie lui était redevable de plusieurs grands établissemens; c'était lui qui avait donné une nouvelle splendeur à la marine, qui après la mort de Louis XIV se trouvait dans un désordre affreux; la branche du commerce du Levant est entièrement de lui; cette grande idée suffirait pour fonder sa réputation : jamais ministre n'a plus travaillé, ni autant expédié; sa correspondance est un chef-d'œuvre

de précision ; j'ai vu plusieurs de ses lettres, il est impossible, à mon gré, de dire tant de choses en si peu de mots.

Les d'Argenson, qui venaient d'être faits ministres, n'avaient pas encore de caractère décidé ; on disait d'eux, alors, qu'ils avaient du génie et de la probité ; mais cela ne suffit pas toujours pour bien remplir ce poste, il faut un assortiment de talens, et la privation du moindre empêche souvent de se distinguer dans la carrière ministérielle.

M. de Saint-Florentin, qui gouvernait les affaires ecclésiastiques, était sans conséquence à la cour et à la ville ; il passait pour neutre dans les intrigues de Versailles, ne se mêlait que de son département. Comme il ne faut pas un grand génie pour expédier des lettres de cachet et exiler des prêtres, il remplissait sa charge

avec toute la dignité d'un ministre qui n'a qu'à signer.

Le contrôleur-général Orry passait pour habile, parce qu'il savait imaginer beaucoup d'édits bursaux. Quelques mois après mon installation à Versailles il en produisit vingt-cinq, qui devaient faire rentrer deux cents millions dans les coffres du roi. On l'appelait le grand financier, parce qu'il trouvait des ressources pour le roi, en diminuant celles de l'état.

Le prince de Soubise avait des lumières et du discernement; il savait beaucoup de choses, mais ceux qui s'intéressaient à sa réputation, auraient voulu qu'il ne fît pas la guerre : le soldat n'avait pas de confiance en lui; peut-être avait-il tort, mais il faut qu'un grand homme qui veut se rendre utile à sa patrie, cède à la prévention publique.

Le maréchal de Noailles, descendant d'Anne de Noailles, avait encore plus de connaissances que le prince de Soubise; une belle ame, un esprit supérieur, une gaieté charmante, beaucoup d'amabilité, beaucoup de culture, l'amour du roi et de la patrie, le zèle du bien public, une ardeur prodigieuse pour le travail, une émulation vive pour tout ce qui était digne d'éloges, formaient son caractère. Il n'est pas donné à l'entendement humain de porter plus loin l'esprit de détail; la nature pour lui avait fait un effort; il possédait toutes les sciences qui entrent dans la composition du gouvernement politique, civil et militaire; mais sorti de son cabinet, toutes ces qualités perdaient de leur éclat; son ame timide, incertaine et chancelante dans un jour d'action, ôtait à son esprit les facultés d'agir; génie vaste et étendu, c'était un

des plus grands hommes de l'Europe pour le conseil (1).

M. de Belle-Isle était alors fort à la mode, on parlait de lui à la cour et à

(1) Ici, madame la marquise de Pompadour cesse de bien apprécier le maréchal de Noailles, en ne le présentant pas comme un grand général. Quelques faits militaires parlent assez pour lui, et sauvent sa mémoire du plus léger reproche. (*Note de l'Éditeur.*)

En approfondissant la politique, en pratiquant la morale, en cultivant la littérature, et en entretenant des correspondances suivies avec tous les beaux esprits de son siècle, le maréchal de Noailles ne négligeait pas la science militaire. Nommé général des armées du roi en Roussillon, il remporta, en 1708 et 1709, de nombreux avantages sur les ennemis. À la fin de 1710, et au milieu de l'hiver le plus rigoureux, il entra victorieux dans Gironne, une des places les plus importantes de la Catalogne. Cette ville, que des événemens fortuits avaient délivrée de plusieurs siéges, se croyait encore sauvée par le secours du ciel. En effet, dans des esprits superstitieux, la marche des

la ville; c'était l'homme de France qui s'était donné le plus de peine pour apprendre superficiellement une infinité de choses inutiles; il faisait semblant d'être au fait de tout, et il

---

choses, la situation des assiégeans pouvaient faire naître des idées bizarres et offrir une perspective heureuse. Quarante-sept escadrons et huit bataillons furent enfermés par les eaux pendant quatre jours, sans pain ni fourrage. Le duc de Noailles eut à lutter contre les élémens et contre les ennemis; on avait beau le conjurer de lever le siége, il le continuait avec la même ardeur. Un boulet de canon l'approcha de très-près, à l'instant où il visitait une batterie dressée contre la tour Gironelle, qui fatiguait la tranchée. Il dit à Rigolo, qui commandait l'artillerie et qui était sourd : *Entendez-vous cette musique? Je ne prends jamais garde*, répondit Rigolo, *à ceux qui viennent, je ne fais attention qu'à ceux qui vont.* Trois jours après la cessation des pluies, la ville haute et basse se rendit et força le reste de l'Arragon à se soumettre. (*Dict. Hist.*)

avait trouvé l'art de le persuader, de manière qu'on ignorait qu'il fût aussi mauvais général que médiocre négociateur.

Il avait beaucoup de douceur dans les mœurs et les manières, il s'exprimait avec beaucoup de facilité; courtisan enflé de ses connaissances, au travers d'une modestie étudiée son orgueil s'échappait toujours; je n'ai jamais connu de mortel plus vain.

Le chevalier son frère ne voulait point passer pour avoir tant d'esprit, ce qui faisait qu'il en avait davantage, mais il possédait comme lui une ambition démesurée; il périt en voulant forcer un retranchement.

Le duc de Richelieu était encore plus couru que M. de Belle-Isle. Le roi ne pouvait se passer de lui; il était des petits soupers et ménageait tous les plaisirs de Versailles; jamais homme n'a eu plus de goût pour ordonner une

fête et l'égayer par de petits riens ; il se donnait beaucoup de mouvement, et saisissait avec avidité toutes les occasions qui se présentaient pour divertir le monarque ; mais ce n'était pas pour le roi qu'il prenait toute cette peine : des motifs de fortune et d'agrandissement le faisaient agir. C'est l'homme le plus désireux de rangs et de grandeurs qu'il y ait dans l'univers.

Maurice de Saxe était le héros de la France : on le regardait comme l'ange tutélaire de la monarchie. Eh ! quels éloges ne méritait pas ce vaillant guerrier ! son nom est son titre à l'immortalité, et l'on peut dire qu'à lui seul il a cueilli tous les lauriers de son siècle.

M. D'Etrées avait la réputation d'être un grand général.

La plupart des autres courtisans étaient des bas-officiers du second

rang ; ils venaient de l'armée à Versailles, et de Versailles retournaient à l'armée. Léurs intrigues à la cour se bornaient aux promotions ; parmi ces officiers on distinguait les ducs de Grammont, de Piquegny, de Biron, de la Vallière, de Boufflers, de Luxembourg, le marquis de Putange, de Maubourg, de Bregé, de Langeron, d'Armentières, de Creil, de Renepont, les comtes de Coigny, de Lamotte-Houdancourt, de Clermont, d'Estrées, de Berenger, les messieurs d'Aumont, de Meuse, d'Ayou, de Cibert, de Chersey, de Buchley, de Segur, de Fénélon, de Saint-André, de Varennes, de Montal, de Balincourt, de La Fare, de Clermont-Tonnerre, et un grand nombre d'autres qui cherchaient à s'avancer par les armes.

Il n'y avait pas, ou fort peu de femmes alors à la cour, qui aspirassent au cœur du roi. Celles d'un rang dis-

tingué ne voulaient pas s'abaisser à devenir les objets d'un amour passager ; les autres, qui ambitionnaient cette faveur, n'avaient ni assez de beauté ni assez d'agrémens pour y parvenir, il n'y avait donc que les femmes de Paris qui s'intriguassent beaucoup ; plusieurs assistaient aux grands couverts et ne manquaient aucune partie de chasse ; elles couraient le roi depuis le matin jusqu'au soir ; c'était le moyen de ne pas atteindre son cœur.

Malgré tant de rivales, je cherchai à m'affermir sur le théâtre où la fortune m'avait élevée. Le roi passait avec moi tous les instans qu'il pouvait dérober aux soins de sa couronne ; il entrait chez moi sans ce faste imposant qui l'accompagne par-tout. Je m'appliquai donc d'abord à bien connaître ce prince.

Louis XV est naturellement fort

sombre ; son ame est enveloppée d'une épaisse nuit : un tempérament triste lui fait couler des jours malheureux dans le sein même des plaisirs ; il est des momens où sa mélancolie augmente au point que rien ne peut le tirer de cet état de langueur ; alors le poids de la vie lui devient insupportable : la jouissance d'une belle femme peut bien, pour quelque temps, dissiper ses ennuis ; mais elle ne les guérit pas ; au contraire, après la possession, ce monarque n'en est que plus disposé à la tristesse.

Il est un autre malheur attaché aux jours de ce prince : la religion en lui est continuellement aux prises avec les passions. Si d'un côté les plaisirs l'entraînent, d'un autre les remords le retiennent ; ces contrastes continuels le rendent l'homme le plus malheureux de son royaume.

Je compris que l'amour seul ne

pourrait pas changer le tempérament du roi. Je cherchai à me l'attacher par les charmes de l'habitude, lien plus fort chez les hommes que celui des passions ; l'histoire m'en fournissait un exemple dans la personne de son bisaïeul. Louis XIV s'était si fort accoutumé à madame de Maintenon, qu'aucune autre femme n'avait pu faire impression sur lui ; et quoique la cour alors fût remplie de beautés célèbres, la veuve du poète Scaron, déjà dans un âge où l'on n'inspire plus de passions aux hommes, sut si bien se l'attacher par les liens de l'habitude, que l'enchantement dura jusqu'au tombeau. Sa conduite fut mon guide.

Je formai un enchaînement de plaisirs qui, venant à se succéder, dérobaient le roi à lui-même. Je lui donnai du goût pour la musique, la danse, la comédie et les petits opéra, où je chan-

tais moi-même et représentais; les petits soupers finissaient la décoration de la scène joyeuse; le roi se couchait satisfait et se levait content; il accourait le lendemain à mon appartement, à moins qu'il n'y eût grand conseil, ou quelqu'autre cérémonie extraordinaire, pour y prendre, si j'ose me servir de cette expression, sa dose de bonne humeur pour toute la journée; il s'attacha à moi par cet instinct qui nous fait chérir ce qui contribue à notre bonheur. Toutes les favorites avant moi n'avaient songé qu'à se faire aimer du roi, aucune n'avait pensé à divertir Louis.

Je devins de plus en plus nécessaire au monarque; les chaînes de l'habitude se resserraient tous les jours davantage. J'aurais souhaité que l'amour seul eût formé notre union; mais avec un prince accoutumé au changement, il faut plier son carac-

tère et agir d'après les événemens.

Après les premières impressions qui suivent d'ordinaire un grand changement d'état, je me livrai à des réflexions qui troublèrent mon repos et me forcèrent à jeter un regard douloureux sur les scènes dont j'allais être témoin, et dans lesquelles je devais jouer un rôle si important. Malgré le goût que le roi prenait insensiblement pour moi, je craignais son inconstance, j'avais atteint mon but et regrettais d'y être arrivée. Mon élévation ne me rassurait pas : on encense l'idole tant que le prince l'adore; renverse-t-il l'autel, tout le monde la foule aux pieds. Si l'on dévoilait l'intérieur de la vie d'une favorite, on aurait pitié d'un état si envié. Mes craintes augmentèrent beaucoup quelques jours après, car le roi étant venu souper chez moi, je le trouvai plus rêveur qu'à l'ordinaire; au lieu de

cette gaieté qui commençait à lui devenir naturelle, une sombre tristesse se peignait dans tous ses traits; il me parla beaucoup politique, affaires de l'Europe, et d'un courrier qu'il devait expédier le lendemain pour l'armée, et après un court entretien il se retira : cette sortie précipitée m'inquiéta; il me fut impossible de fermer l'œil, et le lendemain matin je lui écrivis en ces termes, pour lui exposer l'état de mon ame.

« Sire,

» Votre politique hier soir m'a désolée. J'avais mille choses agréables » à vous dire, lorsque vos dépêches » vinrent troubler notre entretien. Je » n'en ai pas dormi de la nuit. Au nom » de Dieu, Sire, laissez l'Europe à » elle-même, et permettez-moi de » vous parler de l'état de mon cœur, » qui est dans une inquiétude mor-

» telle, lorsque vous m'ôtez une seule
» occasion de vous dire que je vous
» aime d'un amour qui ne finira qu'a-
» vec ma vie. »

Le roi, après avoir lu ma lettre, vint lui-même dans mon appartement pour me rassurer : il était plus gai qu'à son ordinaire ; je ne l'ai jamais vu si aimable. Comme le monarque m'avait déjà ouvert la carrière des grands événemens qui agitaient alors l'Europe, je voulus percer la vérité de ces grands mystères. Je ne savais pas un mot de politique. On dit que les dames anglaises trouvent tous les matins sur leur toilette un papier qui les instruit des affaires de l'Europe, tandis que nous autres françaises nous n'y trouvons que du blanc et du rouge.

Je m'adressai au vieux maréchal de Belle-Isle. « Monsieur, lui dis-je, je vous
» prie de m'expliquer ce que c'est que
» votre politique dont tout le monde

» parle ici depuis le matin jusqu'au
» soir. » « Je crains bien, madame, me
» répondit-il, en souriant, de vous
» apprendre une science qui devien-
» dra funeste à bien des gens. »

Cependant il me parla systêmes et m'entretint des moyens qu'un état doit employer pour s'agrandir.

Après l'avoir écouté assez long-temps, je conclus, quoique novice à la cour, que cette science ne peut être soumise ni à des principes, ni à des règles générales, puisqu'elle dépend entièrement du temps, des lieux, des circonstances, et que celles-ci tirent presque toujours elles-mêmes leur origine du hasard.

Je lus l'histoire de notre gouvernement pour me mettre au fait des administrations précédentes. Je ne puisai pas cette connaissance dans les livres ; ils sont trop souvent la source des erreurs. Je m'attachai à parcourir avec

attention les manuscrits originaux que le roi me fournissait lui-même ; ainsi je voyais les abus passés, et je les découvrais dans leur principe.

On n'ignorait pas à la cour que les amours de Louis XV étaient passagères ; souvent celle qu'il distinguait se couchait en faveur ; à son réveil on proclamait sa disgrace. On employait les favorites pour les emplois vacans, les graces de peu d'importance ; mais pour les grands coups de l'ambition, on faisait agir d'autres ressorts.

Je vécus presque seule pendant les premiers mois de ma faveur. Le duc de Richelieu était le seul qui pût me voir aux heures où le roi n'étoit pas dansmon appartement. Mais lorsque, par l'ordre du monarque, je parus dans le monde sous le nom de la marquise de Pompadour, et que ce prince me donna assidument des preuves publiques de son estime, les choses

changèrent de face ; deux partis se formèrent à la cour et à la ville, l'un fomenté par l'envie, l'autre excité par l'ambition : les uns me déchiraient, les autres m'accablaient d'éloges ; ceux-ci agissaient pour s'agrandir, ceux-là, par l'impuissance où ils croyaient être de devenir grands. Cependant ils se réunissaient tous pour me demander des graces.

J'agissais auprès du prince pour les uns et pour les autres : à mesure que j'élevais quelqu'un à une charge considérable, ou que je le comblais de biens, je faisais un ingrat, et m'attirais cent ennemis. A la fin, tout le monde se réunit pour me faire la cour, car Louis XV continuait ses assiduités près de moi. Ceux qui avaient le plus décrié ma naissance se déclarèrent alors mes parens. Je n'oublierai jamais la lettre que je reçus à Versailles, d'un gentilhomme d'une des

« Ma chère amie,

» Je vous prie de demander au roi
» un *bon* de fermier-général pour le
» sieur Armand M***., ancien com-
» mis dont je veux avancer la for-
» tune. Si vous m'accordez cette
» grace, je vous aurai une obligation
» qui ne finira qu'avec ma vie. Je suis,
» avec toute la considération pos-
» sible,

» Ma chère amie,

» Votre très-humble servante. »

Les plus grands seigneurs, les princes même me rendaient des hommages intéressés, il est vrai; mais la dignité de leur caractère ne fléchissait pas moins. J'en excepte cependant le prince de Soubise, qui conservait toujours sa fierté et même entrait chez moi sans se découvrir (1).

---

(1) Quand le prince de Soubise entrait chez

Cependant l'envie qui augmentait à mesure que le roi me distinguait des autres femmes de la cour, voulut me rendre responsable des événemens de ce temps-là. On a dit souvent depuis dans le monde que j'étais la cause des malheurs de la France : il eût fallu pour cela que la monarchie, dans le temps où le roi m'appella à Versailles, eût été dans un état florissant; mais en était-il ainsi? Non : le mal venait de loin. La France, en succombant à ses malheurs, ne faisait que remplir sa destinée. On doit regarder l'administration de ce règne comme une suite des malheurs que devait produire l'administration qui l'avait précédée.

Louis XIV avait laissé pour héritage, à un enfant de cinq ans, un nom célèbre dans toute l'Europe, des dettes

---

madame de Pompadour, il allait quelquefois s'asseoir sur son lit.

immenses, le rare exemple de la fermeté dans la décadence de la monarchie, le danger des prêtres admis dans les cours, la preuve de l'inutilité des guerres, de grands hommes dans presque toutes les parties, les lettres, les beaux-arts, la politesse, des calamités publiques et particulières. Le mal était si grand, que les remèdes passagers ne pouvaient le guérir. Louis XIV avait donné au trône un air de magnificence qui tendait à ruiner les peuples. Les rois ses prédécesseurs n'avaient été que les administrateurs des richesses générales, il s'en était rendu propriétaire. Le trésor de l'état lui appartenait, les finances étaient dans ses mains, il avait augmenté les revenus de la couronne au-delà de toute proportion relative. Dans trois ans, tout le numéraire de la France entrait dans ses coffres. Sa prodigalité avait appris à ses sujets la ma-

mière de s'appauvrir par des dépenses excessives.

Le duc d'Orléans, qui gouverna l'état après Louis XIV, imagina un systême de finances qui acheva de les détruire. Toutes les richesses de la monarchie changèrent de maître. On perdit la trace du numéraire. Les étrangers en enlevèrent une partie et les agioteurs du royaume cachèrent l'autre. Il ne fut pas possible d'imaginer une administration capable d'arrêter des maux inconnus depuis l'existence de la monarchie. Cette révolution en causa une dans toutes les branches du pouvoir général. L'agriculture, le commerce, les arts, l'industrie en souffrirent et en souffrent encore; car des gens très-habiles prétendent que le systême avait causé plusieurs systêmes d'impuissance dans l'état.

Le cardinal de Fleury acheva de

tout ruiner ; il fit, lui seul, plus de mal à la France que tous les partisans réunis ; ses qualités étaient l'ordre, l'économie, la modération, vertus admirables dans un particulier, mais qui souvent deviennent des vices dans l'homme d'état ; il accumulait écu sur écu, il s'imaginait que lorsque le roi serait riche, l'état cesserait d'être pauvre ; il augmentait les biens de la couronne aux dépens de la subsistance des peuples : cet homme, qui ne respirait qu'épargne, réforma la marine par économie ; c'est-à-dire, qu'il ôta à la France le seul moyen qui lui restait pour se rétablir.

A sa mort, les affaires ne prirent pas une meilleure tournure ; ceux qu'on mettait à la tête des affaires cherchaient par-tout l'administration et ne la trouvaient nulle part. J'ai oui dire à un très-habile homme qui venait quelquefois me voir à Versailles, que

quand même, après la mort du cardinal, on aurait employé un ange dans le ministère, il lui eût été impossible de rendre de grands services à l'État; il ajoutait que tout ce qu'aurait pu faire le plus adroit ministre, c'eût été de préparer les matériaux d'une meilleure administration; il trouvait six vices principaux dans le gouvernement, et il prétendait que pour les corriger il faudrait refondre la constitution.

On s'est plaint aussi que j'étais la source des grâces, que je disposais de tout à mon gré dans le royaume, et que l'habitude où j'avais mis le roi de me voir lui imposait la loi de ne me point refuser. Cela est vrai; mais on conviendra avec moi que c'est un mal nécessaire, sur-tout dans les gouvernemens absolus; il faut aux souverains un confident ou une maîtresse, et il est à remarquer que le favori fait toujours

gny, mon frère, n'eut d'abord ni rang ni dignités : je pouvais l'élever au ministère, aux premières charges de l'État; cependant il fut long-temps ignoré.

A peine nommée duchesse, elle avait pris un vol hardi; et pour se loger convenablement, elle avait consacré 60,000 livres à l'acquisition de l'hôtel d'Evreux. Un chevalier de Saint-Louis lui servait d'écuyer. Madame Duhausset, fille de condition, et veuve d'un homme de famille, lui servait de femme-de-chambre. Le besoin l'avait fait s'attacher à la favorite. Froide, discrète, sans intrigues, dévote même, depuis vingt ans elle la servait, et s'est retirée avec une fortune très-médiocre.

Madame de Pompadour ne négligeait aussi aucune occasion de placer les gens de sa famille.

On voit un Poisson de Malvoisin, en moins de vingt-cinq ans, devenu, de tambour, maréchal-de-camp, encore après avoir été retardé dans sa marche par le refus humiliant que fit le régiment du Roi de l'admettre dans son corps.

Ce Poisson de Malvoisin battait la caisse

Qu'il me soit un instant permis de faire connaître un frère que je chéris tendrement, et que ses talens rendront long-temps recommandable ;

---

dans le régiment de Piémont. Quand il sut l'élévation de sa cousine, il vint la trouver et la sollicita de l'avancer. Elle y consentit, mais à condition qu'il quitterait un état où il serait trop difficile de le faire percer. Il lui déclara qu'il avait un goût décidé pour le militaire, qu'il y voulait rester, et qu'elle était assez puissante pour l'y faire avancer comme ailleurs.

Le duc de Biron, alors colonel du régiment du Roi, était un des courtisans les plus assidus de la favorite. Elle profite de la circonstance, et lui témoigne le desir qu'elle avait de mettre son parent dans son corps. Il eut la bassesse de l'accepter, et les officiers eurent le courage de le refuser. Ils accueillirent gracieusement le tambour décrassé, mais en ne lui dissimulant pas que, tout brave homme qu'ils le croyaient, il succomberait à la fin, à moins qu'il ne tuât successivement tout le corps. Il se retira. La marquise, dont la vanité était humiliée, vou-

tous les arts lui doivent leurs triomphes, et l'on conviendra qu'en élevant un sujet aussi distingué je faisais un noble emploi de mon crédit. Favoriser les gens à talens, c'est servir l'État et son roi.

Ce fut donc à moi seule que mon frère dut son élévation : trop modeste pour solliciter, trop peu confiant dans ses moyens, moi seule l'arrachai à sa paisible obscurité pour en faire un personnage important ; je n'eus pas à m'en repentir. Marigny se montra digne des bontés du roi, par son

---

lut persister et faire punir le régiment. On était en temps de guerre, cela devenait embarrassant. On l'appaisa ; son parent fut lieutenant de dragons, puis capitaine, et ensuite passa au corps des carabiniers, et les carabiniers le reçurent sans le moindre murmure. Par une telle conduite, une telle complaisance, ce corps conserva-t-il sa dignité ?

(*Note de l'Éditeur.*)

mérite et son zèle pour les arts.

Cherchant à l'illustrer, sans offusquer l'amour-propre des grands seigneurs (1), je le fis donc adjoindre au sieur Lenormand de Tournehen dans la place de directeur et ordonnateur-général des bâtimens, jardins, arts et manufactures du roi; et afin de lui attirer plus de considération de la part de ceux qui allaient être soumis à ses ordres, et des étrangers, il fut nommé

---

(1) Quoique la marquise ne voulût offusquer personne, elle n'essayait pas moins de rapprocher d'elle ce frère qu'elle aimait, et témoigna le desir de le faire *cordon bleu*. Le roi, qui n'avait rien à lui refuser, y était disposé; mais un seigneur qu'il consulta n'ayant répondu à son maître que par un persifflage, en disant *que le poisson n'était pas assez gros pour être mis au bleu*, Louis XV, qui était plein de bon sens, en comprit le sens exquis, et n'y songea que quelques années après.

(*Note de l'Editeur.*)

marquis de Vandières ; ce premier nom prêtait à un quolibet (1), et on ne manqua pas de le saisir, mais je fis cesser cette plaisanterie en engageant le roi à l'investir du marquisat de Marigny.

Jaloux d'acquérir des qualités personnelles qui le rendissent digne de sa place plus qu'un vain titre, mon frère s'était initié dans la géométrie, qu'il possédait assez bien, et avait étudié les élémens de l'architecture ; il perfectionna ces dispositions par un voyage en Italie.

Afin de rendre ses études plus faciles et plus fructueuses, Marigny avait amené avec lui Soufflot, architecte célèbre, Cochin, dessinateur estimé, l'abbé Leblanc, homme de lettres, à qui l'on accordait des connaissances dans les arts ; il partit en

(1) Le marquis d'avant-hier.

1749, et après avoir parcouru avec attention toutes les villes qui contenaient quelques curiosités, avoir étudié ce beau pays des merveilles de l'art, il revint à Paris en 1751.

A son retour, les artistes convinrent qu'il avait utilement employé son temps. Il dissertait avec goût et avait approfondi ce qui constitue l'excellence des arts ; mais naturellement timide et modeste, il n'avait pas ce ton tranchant qu'affectent beaucoup de grands seigneurs, moins éclairés dans les choses essentielles. Il ne porta jamais de décision, sans avoir consulté plusieurs artistes, et particulièrement ses compagnons de voyage, qu'il appelait *ses yeux*.

A la mort de M. de Tournehen le marquis se trouva en état de déployer son zèle pour les arts. Il mit en honneur les deux académies dont il était protecteur sous le roi, celle d'archi-

tecture qui datait de 1671 et depuis plusieurs années s'assemblait au Louvre, sans avoir été autorisée jusque-là, quoiqu'en 1717 elle eût obtenu des lettres-patentes qui la confirmaient. Il fonda des prix qui excitèrent l'émulation des élèves, et les vainqueurs furent envoyés à Rome, aux dépens de S. M. Il conçut le vaste projet d'achever le Louvre; déjà il en avait fait nétoyer l'intérieur et les entours; il avait fait élever à grands frais un échafaudage immense; déjà les travaux étaient repris; déjà les poètes avaient chanté cette restauration, lorsque la guerre obligea de suspendre cette entreprise hardie qu'on ne put reprendre même à la paix, à cause de la situation déplorable des finances.

Il eut la douleur de voir tant de préparatifs perdus; mais une secousse salutaire était imprimée à l'architecture, et elle prit un essor plus brillant,

plus rapide sous ce nouveau Mécène.

En 1740 avait commencé l'usage d'exposer chaque année dans la grande salle du Louvre, aux regards, aux éloges et à la critique du public, tous les ouvrages de peinture, de sculpture et de gravure, composés par les membres de l'académie, où se réunissent ces talens divers. Marigny encouragea cette exposition; mais pour la rendre plus considérable, il voulut qu'elle n'eût lieu qu'aux années impaires, afin d'exciter l'émulation des artistes qui n'auraient pas voyagé, et de leur offrir de bons modèles à imiter. Il fit ordonner par le roi que l'immense collection de ses tableaux serait successivement exposée dans le même emplacement.

C'est là qu'on vit en 1751 ce tableau d'*André de Sarte*, usé de vétusté, revivre par l'industrie du sieur Picot, inventeur du secret de transporter la

peinture, sans l'altérer d'une toile sur une autre, et de perpétuer ainsi son existence. Il tenta depuis la même opération sur le *Saint-Michel* peint sur bois par Raphaël, et termina si heureusement son ouvrage, qu'il causa l'admiration générale et que le roi et toute la cour en furent enchantés.

L'art d'appliquer l'émail sur l'or fut perfectionné.

La savonnerie enfanta des prodiges dans les superbes tapis que la mollesse foule aux pieds.

Les récompenses pécuniaires et honorifiques ne furent jamais tant prodiguées aux artistes. Mon frère aime les lettres et en fait preuves dans le choix de son secrétaire, M. de Marmontel (1). Avec un caractère droit,

---

(1) Ecoutons parler M. de Marmontel : voici comme il s'exprime sur le caractère du mar-

un esprit judicieux, un amour particulier du bien public, mon frère est la gloire de son ministère, et l'on me par-

---

quis, dont il fut long-temps l'ami et le secrétaire.

Madame de Pompadour, en me plaçant auprès de monsieur le marquis, me dit : « Les » gens de lettres ont dans la tête un système » d'égalité qui les fait quelquefois manquer » aux convenances ; j'espère, Marmontel, » qu'à l'égard de mon frère vous ne les » oublierez jamais.

» Je profitai de cet avis fort sage, et me con- » duisis avec le marquis de manière à ne ja- » mais mériter aucuns reproches.

» M. de Marigny était inquiet, ombrageux, » susceptible à l'excès de méfiance et de soup- » çons. A un grand fond d'amour-propre il » joignait la faiblesse de craindre qu'on ne l'es- » timât pas assez, et qu'on ne dît de lui mali- » gnement et par ironie ce qu'il y avait à dire » de sa naissance et de sa fortune. Cette inquié- » tude était telle, que si en sa présence on » se parlait à l'oreille, il en était effarouché.

donnera cette digression nécessaire à mon cœur.

On a prétendu que j'avais donné à la France des ministres dont le génie

---

» Attentif à guetter l'opinion qu'on avait de
» lui, il lui arrivait souvent de parler de lui-
» même avec une humilité feinte, pour éprou-
» ver si l'on se plaisait à l'entendre se dépriser;
» et alors, au moindre sourire, au moindre mot
» équivoque, la blessure était profonde et sans
» remède. Il était railleur et ne pouvait souf-
» frir la raillerie.[4]

» Avec les qualités essentielles de l'honnête
» homme, et quelques-unes même de
» l'homme aimable, de l'esprit, assez de
» culture, un goût éclairé dans les arts, dont
» il avait fait une étude approfondie, et dans
» les mœurs, une droiture, une franchise, une
» probité rares, il pouvait être aussi intéres-
» sant qu'estimable, mais en lui l'humeur gâ-
» tait tout, et cette humeur était quelquefois
» hérissée de rudesse et de brusquerie.

» Sa sœur, elle-même, lui reprochait sou-
» vent sa dureté dans les réponses négatives

mince et superficiel n'était pas propre aux affaires ; mais où en prendre d'autres en France! On dirait que l'esprit humain s'est rétréci chez nous.

» qu'il faisait aux demandes qui lui étaient
» adressées.

» Il me souvient, ajoute Marmontel, d'une
» aventure qui fit grande impression sur lui.
» Etant assis au balcon du théâtre, et ne son-
» geant qu'à rire de la petite pièce qu'on repré-
» sentait, il avait tout-à-coup entendu l'un des
» personnages, un soldat ivre, qui disait :
» Quoi ! j'aurais une jolie sœur, et cela ne me
» vaudrait rien, lorsque tant d'autres font for-
» tune par leurs arrières-petites cousines? Qu'on
» se figure son embarras et sa confusion. »

Beaucoup de gens s'imaginaient que le marquis, ne tirant sa consistance que de sa sœur, à la mort de celle-ci il se verrait obligé de quitter le département des bâtimens ; lui-même craignait d'y être forcé ; mais S. M. l'aimait personnellement, et dit, dans une occasion où des courtisans qui n'auraient pas été fâchés de s'approprier ses dépouilles, agissaient sourdement contre lui : «*J'aime Marigny ;*» elle le

La noblesse française qui est la première intéressée à l'administration publique, ne s'applique à rien : elle passe sa vie dans l'oisiveté, la mollesse

---

combla même depuis de nouveaux honneurs. En 1771, à la retraite du comte De Baschi, il fut élevé à la dignité de conseiller-d'état-d'épée; mais avec le caractère de Louis XV il ne fallait que de la constance, et tôt ou tard on était sûr de culbuter ceux qui n'étaient soutenus que par lui. L'abbé Terray, qui était bien aise de réunir les bâtimens au contrôle-général, donna tant de dégoûts au marquis, qu'en 1773 il supplia le roi d'accepter sa démission. Il n'avait jamais aimé la cour; il n'était pas intriguant naturellement, et s'étant vu porter par les circonstances comme malgré lui; dès qu'il eut quitté la cour, il ne voulut pas y retourner; il détestait même d'en entendre parler..

Le marquis de Marigny aimait beaucoup sa liberté, ce qui l'engagea à résister à toutes les instances de sa sœur, qui aurait été fort aise de le marier. Il était homme à n'épouser que par inclination, ce qu'il fit après la mort de sa sœur.

Une demoiselle Fillot, fille d'un payeur des

et la dissipation; la politique lui est aussi inconnue que les finances et l'économie. Un gentilhomme chasse toute sa vie dans ses terres, ou il vient

---

rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et l'une des plus belles créatures de son temps, le séduisit, et il lui offrit sa main. Il ne tarda pas à avoir lieu de s'en repentir. Ne pouvant apporter à sa femme que les restes d'une jeunesse usée, les agréables eurent l'espoir de réussir auprès d'elle; il fut sur-tout question du prince Louis de Rohan, alors fort renommé par ses galanteries; ce seigneur, pour mieux cacher son jeu, s'était rendu l'ami du mari. Marigny, jaloux par caractère, témoigna de l'humeur à sa femme : il en résulta des scènes vives qui transpirèrent dans le public. Il y eut plusieurs raccommodemens qui ne durèrent pas. Chaque jour voyait de nouvelles querelles : la marquise n'y put résister.

Un beau matin elle sortit, et fit remettre à son mari une lettre où elle lui annonçait sa résolution.

Le marquis était dans le bain lorsqu'il lut cette lettre : il pleura comme un enfant. Mal-

à Paris se ruiner avec une fille de l'opéra. Ceux qui ont assez d'ambition pour percer dans le ministère, ne possèdent d'autre mérite que celui de l'intrigue et de la cabale. Si on leur croise le chemin, et qu'on en substitue d'autres en leur place, ils regardent ces mesures de rigueur et de justice, comme l'effet de la prévention du prince.

Il semble que le siècle d'habiles

---

heureusement la rupture avait trop éclaté ; il ne put jamais revenir sur cette démarche qui empoisonna le reste de sa vie ; car malgré ses écarts il aimait beaucoup sa femme et lui resta attaché jusqu'à sa mort.

Il termina sa carrière à l'âge de quarante-cinq ans, regretté des artistes qu'il avait toujours continué de voir, et dont il était plus l'ami que le supérieur.

Ce frère de la marquise était un personnage assez important pour que nous le suivissions jusqu'à sa mort. (*Note de l'Éditeur.*)

ministres en France soit passé. Où vous cherchez des Colbert, des Louvois, vous ne trouvez que des Chamillars et des Dubois. On est forcé de confier toutes les branches d'administration à des financiers de profession; gens sans capacité et qui ne savent que piller les trésors de l'état.

On m'a reproché aussi d'engager le roi à changer trop souvent de ministres; mais avant mon séjour à Versailles, les gens en place n'étaient pas plus affermis dans leurs postes, on en établissait, on en créait de nouveaux tous les jours. C'est peut-être encore un mal nécessaire en France : tant que ces messieurs ne sont pas placés, rien n'est si beau, si utile, si parfait que leurs plans d'administration; ils ont des moyens sûrs et prompts de réformer les abus; ils savent où est le mal, et en connaissent le remède; mais à peine ont-ils du pouvoir, à

peine leur confie-t-on les rênes du gouvernement, qu'ils portent par-tout leur incapacité et fatiguent de leur nullité ceux que le sort leur soumet. Ils s'occupent peu des malheurs publics, pour ne songer qu'à leur fortune particulière. L'ambition de devenir premiers ministres les gagne. Ce desir, qui les tourmente nuit et jour, remplit leur esprit et les empêche de penser à la monarchie qui réclame leurs soins et leurs talens. Dix ans d'administration en France rendent un ministre absolu : il devient pacha ; ses moindres volontés sont des ordres. Le Grand-Seigneur n'est pas plus despote à Constantinople, que ne l'est un secrétaire-d'état.

Le militaire est dans le même cas. La noblesse française, quoique brave et courageuse, est sans génie pour la guerre. La peine et les travaux qui en sont inséparables, l'en dégoûtent

d'abord. On devient colonel avant d'être officier, et de-là au généralat il n'y a d'autre différence que le temps. Si on choisit deux Français pour commander les armées en France ou en Allemagne, l'envie se mêle parmi eux ; ils désolent l'état par leurs piques et leurs divisions particulières ; les ennemis profitent de leurs querelles, et avancent leurs projets militaires. N'a-t-il pas fallu que le roi, dans la guerre qu'il vient d'éprouver, remît entre les mains de deux étrangers le salut de sa couronne? Sans les comtes de Saxe et de Lowendahl les ennemis auraient peut-être fait le siége de Paris.

On se trompe lorsqu'on croit qu'une femme qui a la faveur d'un prince, a besoin de ministres mal-adroits et de mauvais généraux pour se soutenir ; l'incapacité n'est bonne à rien. Les fautes d'état, en ternissant la gloire du

prince, diminuent l'éclat de la favorite. Je puis dire que la plupart des chagrins que j'ai essuyés depuis mon séjour à la cour, sont venus de cette source. A chaque conquête que faisaient nos ennemis, le roi était plusieurs jours triste et rêveur; et quoique ce prince soit extrêmement poli, et qu'aucune parole désobligeante ne sorte jamais de sa bouche, sa mauvaise humeur alors répandait de l'amertume sur mes jours.

Je n'ai jamais placé un ministre, ou porté le roi à donner le commandement de ses armées à aucun sujet, sans une conviction certaine de ses talens et de son mérite reconnu; les grands m'en faisaient compliment, et le roi lui-même, qui les avait placés, m'en félicitait. Il n'y avait alors qu'une voix sur leur capacité.

Me voici arrivée à l'époque la plus importante de ces Mémoires, au mo-

ment où j'aurai à parler des troubles qui agitaient la cour quand le roi me donna un appartement à Versailles. Sans cette foule d'incidens qui arrivèrent alors, et dont le roi me faisait part, peut-être ma faveur ne serait-elle jamais parvenue au point où elle est aujourd'hui; car ce sont toujours les causes secondes qui dirigent les plus grands événemens.

Mais pour donner plus de rapidité à mon récit, pour mieux faire connaître l'état de la France, l'origine de ses malheurs, je vais jeter un coup-d'œil sur son gouvernement depuis la mort de Louis-le-Grand. On verra les événemens se succéder, s'enchaîner, et l'on aura une idée exacte, une connaissance certaine du règne de Louis XV.

Louis XIV était dans un âge avancé, et chaque jour faisait un pas vers sa tombe. La duchesse de Berry, M. le

duc, mademoiselle de Conti, le prince de Conti et mademoiselle de Bourbon étaient une bien faible ressource pour distraire le monarque. Madame de Maintenon avait atteint sa soixante-dix-neuvième année, et prévoyant le vide où on allait se trouver, elle avait rappelé à la cour le maréchal de Villeroi, qui depuis son retour de Londres paraissait rarement à Versailles. A son âge, Villeroi aimait encore les fêtes et les divertissemens, parlait modes, spectacles, chasse, se passionnait pour la musique, et malgré l'éloignement du roi pour le maréchal, ce monarque le revit, graces aux soins de madame de Maintenon, sans lui témoigner la moindre humeur. Villeroi, élevé avec Louis XIV et confident de tous ses plaisirs, avait l'art de lui rappeler mille contes, mille aventures, mille intrigues, enfin ces souvenirs éloignés, mais qui amusent

encore l'imagination des vieillards.

Louis XIV ne pouvait envisager les événemens sinistres de son règne, sur-tout dans les derniers temps, sans être tourmenté de soupçons et d'inquiétudes : il ne pouvait guère douter que Henriette d'Angleterre sa belle-sœur n'eût été empoisonnée, et que sa fille n'eût subi le même sort. Tout ce qui s'était passé dans l'affaire de la Voisin avait dû lui laisser des souvenirs douloureux et des allarmes sans cesse renaissantes. En dernier lieu, la mort si prompte du dauphin, de la dauphine, d'un de leurs enfans, la maladie très-grave de l'autre, l'opinion des médecins, l'opinion publique, tout rendait nécessairement les premières impressions plus profondes, de sorte que si le roi n'était pas convaincu d'un noir complot tramé contre sa famille, il avait au moins bien des raisons de le soupçonner.

fendre si elles venaient à être attaquées; ce qu'on pouvait, ce qu'on devait prévoir. On ne trouva pas de meilleur expédient que d'engager le monarque à faire un testament qui donnât au duc du Maine une autorité capable de balancer celle du régent.

---

race, plusieurs de la seconde, quelques-uns même de la troisième, ont été bâtards souvent adultérins, et même doublement adultérins; que ce défaut, non-seulement ne les a pas exclus du trône, mais n'a jamais été considéré comme une raison qui pût et qui dût les en éloigner.

Sans doute ce droit attribué à la puissance royale fut assez généralement adopté à la cour, comme fondé sur l'histoire. A cette occasion, la princesse d'Harcourt écrivait à madame de Maintenon : *Malgré mon ignorance, je ne laisse pas de savoir que S. M. a suivi l'exemple du premier roi chrétien, le fondateur de la monarchie; Clovis ne le valait pas, et pourtant en pareil cas il a encore fait plus.*

(*Note de l'Éditeur.*)

La résistance du roi était opiniâtre, et malgré toutes les persécutions employées pour le subjuguer, il hésitait toujours de prendre un parti si contraire à sa façon de penser.

M. de Pontchartrain venait de se retirer; et sa place fut donnée à Voisin, personnage tout dévoué à madame de Maintenon et au duc du Maine : chargé de remontrer à Louis XIV la nécessité d'un testament qui tendît à assurer le bonheur de son petit-fils, il travailla avec autant d'efforts que de secret à entamer la place; mais la sape, quoiqu'habilement conduite, ne rencontrait qu'un roc vif qui émoussait tous ses outils.

Persuadés que la douceur et l'insinuation n'avaient aucun empire sur l'esprit du roi, et craignant chaque jour qu'il ne mourût sans avoir cédé à leurs desirs, madame de Maintenon et son pupille, qui jusqu'alors n'avaient

été occupés qu'à plaire au souverain, à le distraire, à faire naître pour lui de nouveaux plaisirs, changèrent leur marche : à la gaieté succéda la tristesse, la franchise fut remplacée par la dissimulation; à moins que le roi ne leur fît une question directe, ils ne répondaient pas, ou bien laissaient à peine échapper un monosyllabe. L'âge du roi, son caractère ne lui permettaient pas d'aller chercher loin de son palais des diversions à l'ennui. Chaque jour il devenait plus triste, plus mélancolique; mais enfin la sérénité reparut, et son retour sans doute fut dû à la conclusion du testament que Louis XIV consentit enfin à donner.

Il y établissait un conseil de régence composé de MM. le duc d'Orléans qui en était chef, de M. le duc De Bourbon, qui y devait assister quand il aurait vingt-quatre ans accomplis,

du duc du Maine, du comte de Toulouse, du chancelier, des maréchaux de Villeroi, de Villars, de Tallard, d'Harcourt, des quatre secrétaires-d'état et du contrôleur-général; dans ce conseil tout devait se régler à la pluralité des voix; l'avis du chef ne devait prévaloir que lorsque le nombre des suffrages serait égal. La personne du jeune roi était mise sous la tutelle et garde du conseil de régence, et le duc du Maine chargé de veiller à son éducation et à sa conservation, avec une autorité entière sur les officiers de la garde de Sa Majesté : le duc du Maine venant à manquer, le comte de Toulouse devait prendre sa place. Le maréchal de Villeroi était nommé gouverneur sous l'autorité du duc du Maine.

On creusa dans une tour du palais, derrière la grand'chambre, un trou dans lequel ce testament fut déposé,

enfermé par une porte de fer assujettie à trois clefs prohibitives, dont l'une fut donnée au premier président, l'autre au procureur-général, et la troisième au greffier. Il devait être ouvert en présence de tout le parlement, un an après la mort du roi.

En le remettant au premier président, Louis XIV lui dit : *Voici mon testament : l'exemple des rois mes prédécesseurs, et celui du roi mon père, ne me laissent pas ignorer ce que celui-ci pourra devenir ; mais on l'a voulu, on m'a tourmenté ; on ne m'a donné ni paix ni patience qu'il ne fût fait ; j'ai donc acheté mon repos. Prenez-le, emportez-le, il deviendra ce qu'il pourra, mais au moins je serai tranquille et je n'en entendrai plus parler.*

Il répéta les mêmes choses, et presque dans les mêmes termes, à la reine d'Angleterre, devant madame de

Maintenon, en la regardant d'un air sévère et chagrin.

Il envoya ensuite au parlement deux codiciles, qui contenaient, entr'autres dispositions, la nomination d'un précepteur. Graces aux piéges qu'on tendait au monarque, aux intrigues dont on étourdissait sa faiblesse, cette place fut donnée à André-Hercule de Fleury, évêque de Fréjus, pour lequel cependant Louis XIV avait toujours eu beaucoup d'éloignement.

Fleury était plus courtisan que prêtre zélé ; il laissait les jansénistes en paix dans son diocèse ; quelquefois même il blâmait la conduite sévère qu'on tenait à leur égard.

Madame de Maintenon et le maréchal de Villeroy ne les aimaient pas non plus, et le duc du Maine ne voulait pas d'un précepteur nourri dans leurs maximes, aidé de leurs conseils, et dans l'occasion soutenu

par eux. Comme pour un tel choix le confesseur du roi disposait de la volonté du monarque, et que Le Tellier était adroit et difficile à tromper, il fallait offrir un homme qui au moins ne serait pas soupçonné l'ami des jansénistes. Mesdames Dangeau et de Levy, que Fleury avait subjuguées par les agrémens de sa conversation, ses manières douces et flatteuses, le produisirent à la duchesse du Maine. Il fut agréé, et demanda sur-le-champ à quitter son évêché, dont l'air était contraire à sa santé. Tellier, si fin ordinairement, n'aperçut pas le but de cette démarche; il consentit, et Fleury fut enfin nommé.

L'affaire de la constitution occupait alors tout le monde; c'était la matière de toutes les conversations. Comme soutiens du parti anti-constitutionnaire, on citait, après le P. Tellier, les cardinaux de Rohan et de Bissy.

Ce dernier avait des vues, dit-on, sur l'archevêché de Paris, et Rohan sur la feuille des bénéfices.

Ces principaux personnages, et quelques autres non moins importans, se rassemblaient souvent, et le résultat de leurs conférences se rapportait chez madame de Ventadour, alors gouvernante du dauphin. Là, on ne se contraignait en rien; on concevait les projets, on raisonnait de la manière de les exécuter; il était surtout question d'obtenir un ordre pour faire arrêter le cardinal de Noailles quand il irait à Conflans, et de l'envoyer de suite à Rome, le pape n'attendant que cela pour le déposer et le priver de la pourpre.

Tout cela se disait devant mademoiselle de la Chausseraye, espèce de subalterne qu'on regardait comme sans conséquence; mais cette demoiselle, remplie d'esprit et de sens,

était, on ne sait trop comment, intimement liée avec le roi, et même dans une familiarité qui lui eût fait bien des ennemis, si elle eût été connue. Elle feignait l'ingénuité et l'indifférence avec un art infini : c'est ainsi qu'elle avait accoutumé le roi à lui parler de tout avec confiance, et même en quelque sorte à suivre ses conseils. Aimée du cardinal de Noailles, elle l'avait déjà prévenu de ne pas sortir de Paris.

Cependant le Père Tellier ne perdait pas de vue les projets de ses partisans sur l'archevêque de Paris; il venait d'en parler au roi, quand, par bonheur pour le cardinal, mademoiselle de Lachausseray fut appelée auprès du monarque : elle affecta de lui trouver mauvais visage et d'être inquiète de sa santé. Le roi, sans lui parler de l'enlèvement proposé, lui dit : *il est vrai que je me trouve ex-*

trémement tracassé de cette affaire de la constitution. On me propose des choses sur lesquelles j'ai peine à me résoudre ; j'ai disputé tout le matin là-dessus ; ils se relayent, pour m'étourdir sur les mêmes matières, et je n'ai pas de repos. — Vous êtes bien bon, lui dit adroitement mademoiselle de Lachausseray, *de vous laisser tourmenter de la sorte, il paraît que ces messieurs ne se soucient que de faire réussir leur affaire, et nullement de votre santé : à votre place, Sire, je m'en tiendrais à ce que j'ai fait; je ne songerais plus qu'à vivre en repos, et je les laisserais disputer tant que bon leur semblerait, sans m'en mêler davantage, ni en prendre de souci, y perdre ma tranquillité et altérer ma santé, comme il n'y paraît que trop à votre visage. Moi je n'entends, ni ne veux entendre rien à toutes ces questions*

d'école ; je ne me soucie pas plus d'un parti que de l'autre ; je ne me soucie que de votre vie que vous abrégez ; et que vous ne conserverez jamais qu'en les laissant s'entrebattre tant qu'ils voudront, sans vous en embarrasser, ni vous en mêler davantage.

Oui, vous avez raison, lui répondit le roi, *je suivrai vos conseils ; à la fin, ces gens-là me feraient mourir, et pour commencer, dès demain je leur défendrai de me parler d'une chose qu'ils m'ont proposée, et qui me peine au dernier point. J'ai été sur le point de me laisser entraîner, mais dès demain je leur ferme la bouche là-dessus pour toujours.*

Mademoiselle De Lachausseray, sans paraître pénétrer le secret du roi, qu'elle savait aussi bien que lui, le confirme dans sa résolution en lui assurant qu'il est dupe et victime de

gens qui ne travaillent que pour eux, et le roi lui renouvelle sa promesse en ces termes: *Regardez la chose comme rompue, je parlerai si net, qu'ils n'oseront plus m'en importuner.*

Elle sort, rentre chez madame de Ventadour, le lendemain de grand matin monte en chaise de poste, se fait conduire à Paris, descend à l'archevêché, rend compte au cardinal de son aventure de la veille, remonte en chaise, arrive à Versailles, paraît chez madame de Ventadour, y passe l'après-midi, afin de lire sur les visages ou de découvrir dans la contenance des gens si le roi lui a tenu parole. — L'incertitude était cruelle; le prince de Rohan entre, mademoiselle de Lachausseray triomphe en lui voyant un air consterné; il dit deux mots à la duchesse et se retire dans un coin pour rêver.

Lachausseray, qui remarquait tout

cela avec une joie inexprimable, s'approche du prince d'un air flatteur. *Je viens*, lui dit-elle, *vous tenir compagnie; qu'avez-vous donc? êtes-vous malade? peut-être sont-ce des vapeurs? On a quelquefois de ces mélancolies involontaires dont on ignore la cause. Sans doute*, répond le prince, *je suis triste et n'en ai que trop de raison : vous savez que le roi nous avait laissé espérer qu'il pourrait consentir à l'enlèvement du cardinal. Hier matin encore, tout en résistant au père Tellier, il a été dix fois prêt à lâcher la parole : et voilà que tout-à-coup il s'est ravisé; il a pris ce matin à part le père Tellier et mon frère, l'un après l'autre, leur a dit qu'il avait pensé et repensé à l'enlèvement dont ils le pressaient, et a ajouté d'un ton de maître : je veux bien vous dire que jamais je n'y consentirai; je vous défends de*

m'en parler davantage : et leur a tourné le dos.

Mais, lui dit mademoiselle de Lachausseray, n'y a-t-il pas encore quelque ressource?... Voyez, renoncez-vous à votre projet? Votre imagination ne vous fournit-elle pas quelqu'expédient pour redresser cette affaire? Eh non, dit-il, il n'y faut plus penser; après le ton absolu du roi, ce serait se perdre inutilement que de rien tenter davantage.

Ainsi échoua cet odieux projet.

Il est facile, d'après tout cela, de juger des peines intérieures qu'éprouva Louis XIV; il n'en tint pas moins d'une main ferme, jusqu'à la fin de sa vie, le timon du gouvernement.

Il parut encore avec éclat dans une audience qu'il donna à un ambassadeur de Perse (le 4 août). Jamais on n'avait remarqué en lui plus de grandeur et de majesté. — Enfin il croyait

encore convoquer un concile pour rétablir la paix dans l'église de France, lorsque, le 22 août, la gangrène se manifesta à une de ses jambes avec des signes effrayans.

Il consacra à la religion les jours qui lui restaient, car on ne put lui dissimuler son danger. — On prétend que le père Tellier l'avait agrégé *à la Compagnie de Jésus*, que le roi fit en secret ses vœux entre les mains de ce confesseur, et en reçut une espèce de scapulaire qu'on trouva sur lui après sa mort (1).

(1) Ce fait est hasardé et démenti par Saint-Simon, qui s'exprime ainsi, tom. VI, p. 383. Je m'en suis curieusement informé à Maréchal, chirurgien du roi, et qui jouissait auprès de lui de la plus grande privauté.

Maréchal, qui était très-véridique, et qui n'aimait pas le P. Tellier, m'a assuré qu'il ne s'était jamais aperçu de rien qui eût trait à cela, ni de formules de prières, ni de bénédiction

Il mourut le premier septembre, et avant d'expirer demanda pardon du scandale qu'il avait causé ; dit qu'il

---

particulière, et qu'il était faux qu'on eût trouvé sur le roi aucun scapulaire ou autre marque, sinon des reliques qu'il portait habituellement.

Le P. Tellier, dit encore Saint-Simon, lui avait vanté les priviléges et les indulgences plénières, et l'avait assuré que, quelque crime qu'on eût commis, la profession religieuse faite dans *la Compagnie de Jésus* en lavait. Nous ne pouvons cesser de parler de Louis XIV, sans citer un passage du discours du cardinal Maury, lors de sa réception à l'Académie française en 1785. Aucun panégyrique n'a loué plus noblement Louis XIV, et en aussi peu de mots. *Ce monarque*, dit-il, *eut à la tête de ses armées Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars; Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin commandaient ses escadres; Colbert, Louvois, Torey étaient appelés à ses conseils; Bossuet, Bourdaloue, Massillon lui annonçaient ses devoirs. Son pre-*

avait trop aimé la guerre, exhorta son successeur à ne pas suivre son exemple, à diminuer les impôts et à aimer ses sujets.

---

mier sénat avait Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et d'Aguesseau pour organes; Vauban fortifiait ses citadelles; Riquet creusait ses canaux; Perrault et Mansard construisaient ses palais; Pujet, Girardon, Le Poussin, Le Sueur et Le Brun les embellissaient; Le Nôtre dessinait ses jardins; Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs; Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénélon, Huet, Fléchier, l'abbé De Fleury élevaient ses enfans.

C'est avec cet auguste cortége de génies immortels, que Louis XIV, appuyé sur tous ces grands hommes qu'il sut mettre et conserver à leur place, se présente aux regards de la postérité.

Quel plus bel éloge peut-on faire et du monarque et de son règne! Ce passage est un des plus beaux d'éloquence.

Le lendemain de sa mort, le duc d'Orléans se rendit à dix heures du matin au parlement.

Le point essentiel était de s'assurer de ce corps redoutable; son opposition à la doctrine des jésuites, qui lui paraissait trop favorable aux prétentions de la cour de Rome, la haine qu'on avait conçue contre le père Tellier, les liaisons du cardinal de Noailles avec les principaux membres de ce sénat, tout fit qu'on en vint à bout, il fallut cependant faire un traité en forme. Les conférences se tinrent au Palais-Royal. Son Eminence, le président de Maisons, M. d'Aguesseau, MM. de Fortia, Joly de Fleury, l'abbé Pucelles, et Caumont se rendaient exactement à l'archevêché, où son Altesse Royale se faisait conduire au milieu de la nuit dans une chaise à porteurs. Là on convint de tous ses faits, sur-tout que le

testament de Louis XIV serait cassé avant d'avoir été lu.

Ce fut donc lorsque toutes ces mesures furent bien prises, que le duc d'Orléans se rendit, comme je viens de le dire, au sein du parlement. Les avenues du palais étaient gardées par des troupes nombreuses, ayant à leur tête le duc de Guiche. La grand'-salle se trouva pleine d'officiers armés sous leurs habits; ils s'y étaient rendus de tous les côtés, soit qu'on les y eût mandés, soit qu'ils y fussent venus d'eux-mêmes offrir leurs services à leurs amis. Plusieurs étaient pour le duc du Maine.

Lorsque l'assemblée fut formée, le duc d'Orléans parla en ces termes:

« Messieurs,

» Après les malheurs qui ont ac-
» cablé la France, et la perte que
» nous venons de faire d'un grand

» roi, notre unique espérance est celui
» que Dieu nous a donné ; c'est à lui
» maintenant que nous devons nos
» hommages et une fidèle obéissance ;
» c'est moi, le premier de ses
» sujets, qui dois donner l'exemple
» de cette fidélité inviolable pour sa
» personne, et d'un attachement en-
» core plus particulier que les autres
» aux intérêts de son état.

» Ces sentimens connus du feu roi
» m'ont attiré sans doute un discours
» plein de bonté qu'il m'a tenu dans
» les derniers instans de sa vie et
» dont je crois vous devoir rendre
» compte.

» Après avoir reçu le viatique, il
» m'appela et me dit : *Mon neveu*,
» j'ai fait un testament où je vous
» conserve tous les droits que vous
» donne votre naissance : je vous re-
» commande le dauphin ; servez-le
» aussi fidèlement que vous m'avez

» servi, et travaillez à maintenir son
» royaume ; s'il vient à vous man-
» quer, vous serez le maître, et la
» couronne vous appartient.

» A ces paroles, il en ajouta d'autres
» qui me sont trop avantageuses
» pour pouvoir les rappeler ; il finit,
» en me disant : *J'ai fait les disposi-*
» *tions que j'avais cru les plus sages ;*
» *mais comme on ne saurait tout*
» *prévoir, s'il y a quelque chose qui*
» *ne soit pas bien, on le changera.*
» Ce sont ses propres termes.

» Je suis donc persuadé que, sui-
» vant les lois du royaume et suivant
» les exemples de ce qui s'est fait en
» pareilles conjectures, la régence
» m'appartient ; mais je ne serais pas
» satisfait, si à tant de titres qui se
» réunissent en ma faveur, vous ne
» joigniez vos suffrages et votre ap-
» probation, dont je ne serai pas moins
» flatté que de la régence même.

» Je vous demande donc, lorsque
» vous aurez lu le testament que le
» feu roi a déposé entre vos mains, et
» le codicile que je vous apporte, de
» ne pas confondre mes différens
» titres, et de délibérer également
» sur l'un et sur l'autre ; c'est-à-dire,
» sur le droit que ma naissance me
» donne, et sur celui que le testament
» pourra y ajouter. Je suis même
» persuadé que vous jugerez à propos
» de commencer par délibérer sur le
» premier.

» Mais, à quelque titre que j'aie
» droit d'espérer la régence, j'ose vous
» assurer, Messieurs, que je la méri-
» terai par mon zèle pour le service du
» roi et par mon amour pour le bien
» public, sur-tout étant aidé par vos
» conseils et par vos sages remon-
» trances.

» Je vous les demande par avance,
» en protestant dans cette auguste

» assemblée que je n'aurai d'autres
» desseins que de soulager les peu-
» ples, de rétablir le bon ordre dans
» les finances, de retrancher les dé-
» penses superflues, d'entretenir la
» paix au-dedans et au-dehors du
» royaume, de rétablir sur-tout l'union
» et la tranquillité de l'église, de tra-
» vailler enfin, avec toute l'applica-
» tion qui me sera possible, à tout ce
» qui peut rendre un état heureux.

» Ce que je demande à présent,
» Messieurs, c'est que les gens du roi
» donnent leurs conclusions sur la
» proposition que je viens de faire et
» que vous délibériez, aussitôt que le
» testament aura été lu, sur les titres
» que j'ai pour parvenir à la régence,
» en commençant par le premier,
» c'est-à-dire celui que je tire de ma
» naissance et des lois du royaume. »

Le duc du Maine garda le silence quoiqu'il eût cependant bien des

choses à dire. Il pouvait représenter qu'il n'y avait aucune loi qui eût statué que pendant une minorité il y aurait un régent ; qu'un père en mourant avait droit de nommer un tuteur ou des tuteurs à ses enfans ; que la qualité du plus proche héritier donnait droit à la succession, non à la tutelle ; qu'il ne convenait pas qu'un pupille fût entre les mains et à la disposition de son héritier présomptif; que la coutume était contraire à cette conduite ; que depuis l'établissement de la monarchie, ce qu'on prétendait être un droit incontestable n'était jamais arrivé ; que les mères des rois mineurs avaient toujours eu la régence ; que la garde et la tutelle de Philippe-Auguste avaient été confiées au comte de Flandre ; que celle de Charles VIII l'avait été à la comtesse de Beaujeu et non à Louis d'Orléans ; que les circonstances elles-mêmes mettaient une

grande différence entre le testament de Louis XIII et de Louis XIV ; que dans le premier il s'agissait d'une mère, et dans le second d'un héritier présomptif.

Un pareil discours eût fait, je crois, beaucoup d'honneur au duc du Maine, mais il n'osa ouvrir la bouche.

A peine le duc d'Orléans eût-il fini son discours, qu'un particulier, confondu dans la foule, lui fit parvenir un billet où étaient ces mots : *Vous êtes perdu, si vous ne rompez la séance.* Il le crut, continua l'assemblée à l'après-midi, et dans cette dernière séance fut proclamé régent en France pendant la minorité du monarque.

Cette espèce de révolution fut reçue des peuples, et sur-tout des Parisiens, avec les plus grands applaudissemens. On était fatigué du gouvernement qui venait de s'éteindre ; ce long règne avait paru tout de fer : on avait be-

soin de repos; on commençait à respirer. En faut-il davantage pour faire chérir le pouvoir?

En effet, rien n'était plus consolant pour ceux qui aimaient leur patrie, que les premières dispositions du régent. Il créa des conseils, et les noms seuls de ceux qui étaient appelés à en faire partie, annonçaient le plus doux avenir. Le conseil de régence fut composé du duc de bourbon, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du chancelier, du duc de Saint-Simon, des maréchaux de Villeroi, d'Harcourt, de Bezon, et du marquis de Torcy, secrétaire-d'état et ayant voix délibérative.

Le maréchal de Villars fut fait président du Conseil de guerre; tous ceux qui le composaient sous lui eurent chacun leur département. On citait M. le duc de Guiche, MM. de Puységur, de Joffreville-de-Renolds, Saint-Hi-

laire, Le Blanc et de Saint-Contest; le duc de Biron et le marquis de Lévy seuls n'eurent point d'emploi particulier. Tous ces messieurs étaient fort estimés des gens de guerre. Le conseil des finances était composé de M. le maréchal de Villeroi pour chef, pour président le duc de Noailles, pour conseillers MM. Pelletier-des-Forts, Rouillé, du Coudrai, Fagon, de Beaudri, d'Ormesson, Gilbert-de-Voisin, de Gaumont et le président Dodun.

Le maréchal d'Étrées, le maréchal de Tessé, les intendans de Toulon et de Bretagne, et trois chefs d'escadre, composèrent le conseil de marine. Le maréchal d'Uxelles, l'abbé d'Etrées, le marquis de Canillac, MM. de Chivorny et de Torcy furent chargés des affaires étrangères. Celles de l'intérieur du royaume furent confiées au duc d'Antin, au marquis de Brancas,

à MM. de Beringhen, Goissard et d'Argenson.

Le régent rendit au parlement le droit de remontrances que Louis XIV lui avait enlevé, pourvut au paiement des troupes, assura celui des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, et fixa le prix des espèces d'or et d'argent. Il ordonna des visites dans les prisons royales, pour écouter les plaintes de ceux qui y étaient retenus. Beaucoup furent élargis. Des évêques, des prêtres, jusqu'à des laïcs exilés pour des opinions religieuses, rentrèrent en triomphe dans leurs maisons.

Il y eut une réforme très-grande dans les dépenses de la cour, et le régent combla de joie les Parisiens, en leur promettant de ramener au plutôt le jeune monarque dans le sein de la capitale.

Par tant de soins et de sages mesures, le duc d'Orléans devait se con-

cilier tous les suffrages. Son cœur était bon et ses vues honorables.

L'administration du royaume fut déférée, pendant la minorité du monarque, à Philippe, duc d'Orléans, petit-fils de France, prince dont la calomnie et l'envie ont fait les portraits les plus affreux, mais que l'estime publique (en fait d'administration) a assez vengé.

En vain, pour entacher sa grande ame, une plume infernale, critique, avoua qu'il se faisait un jeu de l'art des Circés et des Médées; que son dessein détestable était de détrôner le petit-fils de Louis XIV, Philippe V, roi d'Espagne; de l'empoisonner, lui et ses enfans. En vain, après la perte de l'espoir simulé d'une couronne, on lui impute la mort précipitée des ducs de Berry, de Bourgogne et de Bretagne; Louis XV, pâle et délicat, a survécu : c'est assez pour la mémoire de Philippe.

Qu'on voue à l'exécration de la postérité un Voisin, un Desmarets et d'Argenson, mais qu'on révère le Caton d'Aguesseau, et qu'on n'assimile pas Philippe aux Nérons, aux Tibères, aux Solimans, aux Bajazets, qui ne montèrent sur le trône que par l'assassinat.

On fit dans le temps sur ce prince les caricatures les plus indécentes; une, entr'autres, inventée au sujet du prétendu commerce du régent avec sa fille. On y voit ce prince folâtrant avec elle et baisant ses divines mains; la princesse les lui applique sur les yeux et l'empêche de voir ce qui se passe. Pendant ce temps, le comte de Riom, amant de la duchesse, derrière elle, *t*...... son altesse royale et dans la posture la plus effrénée....... En un coin éloigné, et dans l'ombre, on remarque l'abbé Dubois qui observe tout ce qui se fait, et sourit. Au bas

sont ces mots latins : *Regens stultus abbas ridet, rideamus quoque ;* et l'on vendait publiquement de pareilles monstruosités (1) !

L'ambition de Louis XIV, comme je l'ai déjà dit, avait réduit la France à l'état le plus déplorable (2), la dette publique était immense et se portait à

---

(1) A ce tableau, opposons celui qu'en a tracé M. de Voltaire. C'était un prince, dit-il, à qui on ne pouvait reprocher que son goût ardent pour les plaisirs et pour les nouveautés. De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus. Il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé.

(2) On avait vu Louis XIV, peu de temps avant sa mort, sachant bien que la France se trouvait dans la détresse la plus absolue, négocier trente-deux millions de billets ou de rescriptions, pour en avoir huit, c'est-à-dire donner quatre cent en obligations, pour avoir cent en argent.

soixante-deux millions cent trente-huit mille livres. Jusqu'à la fin de 1717, on ne pouvait compter sur les revenus de l'état, et certes, dans des circonstances aussi fâcheuses, aussi pénibles, la régence devait être agitée, et se ressentir des calamités publiques.

A peine Louis XIV eut-il fermé les yeux, que toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique changèrent. La France et l'Espagne rompirent cette intelligence, cette union déjà tant redoutées ; une alliance avec l'Angleterre fut conclue. Le régent, de concert avec les Anglais, arma contre l'Espagne ; et la première guerre entreprise par Louis XV fut contre son oncle, que Louis-le-Grand avait établi au prix de tant de trésors et de sang.

Louis XV était faible et délicat en sortant du berceau ; plus ses jours étaient précieux pour ses sujets, plus

ils concevaient d'alarmes; en le perdant, le sort de l'état devenait incertain; la France aurait peut-être été plongée dans des malheurs aussi terribles que ceux qu'elle venait d'éprouver et dont elle était encore accablée; les principales puissances de l'Europe craignaient de voir troubler une paix dont elles se plaignaient; cependant tous les soins, tous les calculs politiques se réunirent pour prévenir les querelles entre la France et l'Espagne.

En vertu des actes passés à Utrecht, le duc d'Orléans, régent du royaume, en était l'héritier présomptif; mais on soupçonnait que l'Espagne, soit qu'elle crût ses renonciations invalides, soit qu'elle se flattât de les interpréter d'une manière favorable à ses intérêts, ferait valoir ses droits, si la France avait le malheur de perdre son roi avant qu'il eût un fils. Cette crainte

était d'autant mieux fondée, que l'Espagne sortait de cet état de langueur où elle avait été sous les derniers princes autrichiens, et que, pleine des plus hautes prétentions, elle n'attendait que des circonstances favorables pour recouvrer les pays qu'on lui avait injustement enlevés, et qu'elle n'avait cédés que par nécessité.

Un génie vaste, ambitieux, remuant, plein de ressources, mais plus audacieux que prudent, Albéroni, qui, de simple curé de village, était devenu cardinal, se trouvait placé à la tête d'une nation qu'une longue guerre au sein de ses provinces avait tirée de sa léthargie ordinaire ; il avait rétabli les finances et les forces de la monarchie espagnole, imprimé aux ressorts du gouvernement l'activité inquiète de son caractère.

La cour de Madrid n'était plus cette puissance qui obéissait avec pesanteur

aux impressions étrangères, elle tenait tous les états en branle, et était devenue tout-à-coup, par une espèce de prodige, l'ame de tous leurs mouvemens. L'ordre était rétabli dans le fisc, ses troupes étaient nombreuses, aguerries et bien disciplinées; ses forces de mer la mettaient en état de recouvrer une partie de son ancienne réputation. La politique de l'Europe ne pouvait être oisive dans ces circonstances, et le régent profita des soupçons et des inquiétudes que l'Espagne inspirait, pour affermir la paix dont la France avait besoin; il crut qu'il était même de l'intérêt des Français d'assurer les droits de sa maison d'une manière qui prévînt toute guerre civile et étrangère, si le roi mourait sans postérité.

L'année 1716 fut employée en négociations entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies; et, dans

la suivante, ces puissances signèrent à La Haye le traité de triple alliance.

Ce n'était que par cette sage politique qu'il était possible de rendre inutiles les projets d'Albéroni, qui consultant plus son ambition que les moyens qu'il avait de la satisfaire, s'était mis en tête de bouleverser l'Europe et de lui donner une face nouvelle. Sous prétexte de faire des préparatifs pour secourir les Vénitiens attaqués par la Porte, Albéroni ne méditait rien moins que la conquête de l'Italie. Suivant son projet, l'Espagne devait s'emparer de la Sardaigne et des Deux-Siciles ; mais pour exécuter son dessein, il ne suffisait pas que la cour de Vienne fût occupée en Hongrie à faire la guerre aux Turcs, il imagina de causer une guerre civile en France, de s'emparer de la personne du jeune roi et de celle du duc d'Orléans, d'ôter à ce dernier la régence et de la donner au roi

d'Espagne, Philippe V. Albéroni négociait à-la-fois avec la Porte, avec le czar Pierre I, et avec Charles XII ; il allait changer la constitution de l'Angleterre, et rétablir le prétendant sur le trône de ses pères. Une partie de l'Italie allait repasser sous la domination de l'Espagne ; Philippe V était déclaré régent du royaume de France, et la maison Stuart remontait sur le trône de la Grande-Bretagne. La fortune fit évanouir tous ces vastes projets ; Albéroni fut sacrifié, et devint presque la seule victime de tant d'intrigues, de complots et de troubles dont il voulait agiter l'Europe.

Albéroni, qui, six mois auparavant, passait pour le plus grand homme d'état qui eût jamais existé, ne fut plus regardé que comme un téméraire, un factieux, un brouillon : sa disgrace fut le sceau de la paix.

Albéroni avait commencé les hos-

tilités en 1717, par l'invasion de la Sardaigne; bientôt après, en 1718, la flotte qu'il avait armée s'empara de presque toute la Sicile. Il était aisé de prévoir que la cour de Madrid ne se rendrait qu'à la force : l'Angleterre envoya une flotte dans la Méditerranée au secours de l'empereur; la France fit des préparatifs de guerre. Ces deux puissances, s'érigeant en arbitres de l'Europe, signèrent à Londres, le 2 août 1718, le traité de la *quadruple alliance*.

La fermeté d'Albéroni n'en fut pas ébranlée : l'Angleterre déclara la guerre; la France fit une diversion du côté des Pyrénées, et ce ministre entreprenant espéra encore réussir, en employant la force. Il appela le prétendant en Espagne, mais sans succès; succombant enfin sous le poids de ses vastes entreprises, il fut disgracié; et le roi d'Espagne pressé

par les sollicitations des Provinces-Unies, signa son accession à la quadruple alliance le 17 février 1720. Il parut céder aux demandes de la Hollande. Ce fut à cette occasion qu'on fit frapper une médaille qui parut fort ingénieuse : d'un côté on voyait un char à trois roues, portant les hérauts d'Autriche, d'Orléans et d'Angleterre, tous trois tendant la main à la Hollande, assise sur son lion, tenant d'une main le symbole de la liberté, et de l'autre la quatrième roue, qu'elle refuse constamment de joindre aux trois autres. On y lisait ces mots : *Sistit ad hoc quartâ deficiente rotâ.* Au revers étaient ces paroles : *Fœdus quadruplex imperfectum republicâ Batavâ fortiter prudenterque cunctante.*

Sous une régence aussi orageuse, où tous les partis étaient mécontens, il eût été surprenant qu'il n'y eût pas quelque complot formé contre le chef

de l'état. Aussi la conspiration de Cellamare se tramait-elle en secret; il m'a toujours semblé étonnant que ce projet téméraire vînt d'un monarque qui lui-même assis sur un trône étranger dont son concurrent le regardait comme usurpateur, loin de chercher à s'y affermir, vouloit monter sur un autre auquel il avait renoncé (1).

Le régent avait bien reçu les premiers avis de Londres, mais ils étaient si vagues, que jusques-là ils n'avaient servi qu'à l'inquiéter, sans que M. d'Argenson son confident, malgré toute sa dextérité, eût pu rien découvrir de cette trame odieuse; enfin tout était prêt et l'on n'attendait plus que les derniers ordres de la cour de Madrid.

L'abbé de Porto Carrero allait les chercher; il courait la poste en chaise;

(1) Traité de la triple alliance.

ayant versé près de Poitiers en passant un gué, il craint tellement de perdre sa malle, que, pour la sauver, il expose sa vie. Cette crainte si peu dissimulée fait naître des soupçons.... Les autorités pensent que cette valise peut contenir des papiers importans et qu'on voudrait dérober à l'œil du gouvernement. On s'assure du voyageur et l'on envoie la valise au régent. Elle renfermait tous les papiers relatifs à la conspiration.

Le duc d'Orléans frémit, M. d'Argenson est prévenu, les ordres les plus précis sont donnés pour arrêter, dans la journée, l'ambassadeur de S. M. Catholique, le duc et la duchesse du Maine, le prince de Dombes, le comte d'Eu, leurs enfans et leurs principaux officiers; plusieurs autres conjurés prennent la fuite. On trouve sur la liste des évêques, des magistrats, des seigneurs, des gens de tout

état, dont on n'a jamais bien su le total, parce que l'abbé Dubois ayant commencé, dans un conseil de régence, à lire les noms des conspirateurs, S. A. R. s'y opposa et poussa la générosité jusqu'à dire qu'elle voulait leur épargner la honte de demander grace, persuadée que cette conduite les ferait rentrer dans le devoir. Le chevalier de Menilles, qui avait été impliqué dans la conjuration, fut mis en prison, mais tout son crime était de n'avoir pas trahi ceux qui lui avaient donné leur confiance. Un marquis de Menilles, d'une autre famille, alla trouver le duc d'Orléans, pour l'assurer qu'il n'était ni parent ni ami du chevalier. *Tant pis pour vous*, répondit le régent; *le chevalier de Menilles est un fort galant homme.*

Cependant, comme il s'agissait de prévenir les suites funestes d'un projet dont on ne connoissait pas encore

bien toute l'étendue, les ordres les plus précis furent donnés, l'on prit de si justes mesures, que tout resta tranquille, et l'on ne connut la conspiration que par ce que le régent jugea à propos d'en publier pour se justifier aux yeux du peuple. Tous les ordres de l'état se hâtèrent de le féliciter de cette heureuse découverte. Le cardinal de Noailles se présenta un des premiers : Monseigneur, lui dit-il, je viens offrir à Votre Altesse Royale *deux épées, ma famille et mon clergé* (1).

Il paraît que l'objet principal était de se rendre maître de la personne du jeune roi et de celle du duc d'Orléans, sous le prétexte insidieux et perfide que les jours de S. M. étaient en danger tant qu'ils dépendraient d'un

---

(1) Elles étaient aussi bonnes l'une que l'autre.

prince intéressé à en abréger le cours, et capable de cet attentat ; de convoquer ensuite les états-généraux afin d'y annuller tout ce qui avait été fait depuis la mort de Louis XIV ; sur-tout la cassation de son testament, le traité de la triple alliance, et celui de la quadruple, trop contraires aux intérêts de l'Espagne.

L'agent de la conspiration pour lequel Cellamare craignait davantage, était un abbé Brigaut, qui était comme le colporteur du parti, intrigant avéré et bien connu pour tel, déjà employé dans d'autres affaires, notamment dans celle du prétendant, et par-là devant fixer plus particulièrement les regards du gouvernement. L'ambassadeur lui fit parvenir cent louis et son meilleur cheval. L'abbé part et est arrêté à Nemours. Plusieurs autres auxquels on n'avait pas laissé comme à lui le temps de fuir, sont saisis. La Bas-

tille se remplissait; chaque jour y voyait entrer de nouveaux complices; et les agens de l'Espagne ayant été obligés de mettre beaucoup de monde dans leur secret, tous ceux auxquels ils n'avaient fait que parler se croyaient inscrits sur les listes fatales, et la terreur devint générale.

Les craintes de la duchesse du Maine étaient plus grandes encore; au sein de son palais, environnée d'une cour nombreuse, elle se voyait forcée de se contraindre; redoutant tout, il fallait faire bonne contenance, elle ne pouvait douter que les soupçons les plus violens ne s'élevassent contre elle; son caractère ambitieux, son orgueil démesuré étaient connus du régent, et il savait de quoi elle était capable. Une aventure d'ailleurs peu remarquable nous donne une idée de la situation de la duchesse pendant ces momens difficiles. Elle jouait au biribi, comme

à son ordinaire. Un monsieur de Châtillon qui tenait la banque, homme froid qui ne s'avisait jamais de parler, dit tout d'un coup, et cependant sans aucune intention marquée : *Vraiment il y a une nouvelle fort plaisante, on a arrêté et mis à la Bastille, pour cette affaire de l'ambassadeur d'Espagne, un certain abbé Bri....Bri....* Il ne pouvait trouver son nom. Ceux qui le savaient se gardaient bien de l'aider, enfin il acheva *Brigaut*, et ajouta : *Ce qui est fort plaisant, c'est qu'il a tout dit, et voilà bien des gens fort embarrassés*. Alors il éclate de rire pour la première fois de sa vie. Madame la duchesse du Maine, qui n'en avait pas la moindre envie, dit : *Oui, cela est fort plaisant.* — *Oh ! cela est à faire mourir de rire*, reprit-il ; *figurez-vous ces gens qui croyent leur affaire bien secrette, en voilà un qui dit plus qu'on ne lui demande, et nomme chacun*

par son nom. Ce dernier trait jeta la duchesse dans la plus cruelle inquiétude, sur-tout d'après l'avis qu'on lui avait donné de la fuite de Brigaut. Mais, calme en apparence et assez maîtresse d'elle-même, elle dissimula son trouble et soutint jusqu'au bout la pénible conversation de M. de Châtillon; mais elle dut passer une nuit agitée, trop persuadée du sort qui l'attendait.

A chaque instant ses craintes devenaient plus vives, des dépositions formidables s'élevaient contre elle. Il était difficile de se soustraire aux aveux multipliés des conspirateurs. La fuite était devenue impossible, ou changeait en certitude les moindres soupçons. Ainsi après plusieurs jours et plusieurs nuits passés dans les transes d'une captivité prochaine, la duchesse du Maine fut arrêtée à Paris le 29 décembre, et le duc à

Seaux, et aussitôt envoyés, elle dans la citadelle de Dijon, et lui dans le château de Dourlens. On mit à la Bastille plusieurs de leurs domestiques ou affidés, entre autres mademoiselle de Launay : le prince de Dombes et le comte d'Eu, leurs fils, furent relégués à la ville d'Eu, mademoiselle du Maine, leur sœur, au couvent de la Visitation de Chaillot, et le cardinal de Polignac à son abbaye d'Anchin en Flandre.

Pour justifier aux yeux de la nation ces coups d'autorité, le duc d'Orléans fit imprimer les trois lettres qui s'étaient trouvées dans les papiers de Portó Carrero, destinées à être adressées par le roi d'Espagne, l'une au roi de France, l'autre au parlement, la troisième aux états-généraux, quand ils seraient assemblés, et une quatrième intitulée : *Requête des états à Sa Majesté Catholique*, pour l'engager à

venir prendre la régence du royaume ou à y pourvoir s'il ne venait pas lui-même. Cependant il y avait, je crois, dans ces pièces, des choses inutiles à rendre publiques. En parlant du parlement, les écrivains disaient : « Cette compagnie, dans laquelle on a reconnu le pouvoir de décerner la régence, à qui on s'est adressé pour la recevoir, avec laquelle on a stipulé en la recevant de ses mains, à laquelle on a promis publiquement et avec serment que l'on ne voulait être maître que des seules graces, et que la résolution des affaires serait prise à la pluralité des voix, dans le conseil de régence, non seulement on ne l'écoute pas dans ses plus sages remontrances, mais on exclut des conseils des sujets plus dignes, d'abord qu'ils représentent la vérité ; non seulement on ne l'écoute pas, mais la pudeur empêche de répéter à Votre Majesté les

termes également honteux et injurieux dans lesquels on a répondu, lorsqu'on a parlé aux gens du roi en particulier; les registres du parlement en feront foi jusqu'à la postérité la plus reculée (1). » Ces écrivains disaient encore : Le public n'a ressenti aucun fruit, ni de l'augmentation des monnoies, ni de la taxe des gens d'affaires. On exige cependant les mêmes tributs que le feu roi exigeait pendant le fort des plus longues guerres; mais dans le temps que le roi tirait d'une main, il répandait de l'autre, et cette circulation faisait subsister les grands et les peuples; aujourd'hui les étrangers qui savent flatter la passion do-

(1) Le régent pressé un jour par les gens du roi sur une matière importante, leur répondit : allez-vous faire f..... L'un d'eux lui dit : *Votre altesse royale veut-elle qu'on fasse registré de sa réponse* ? Remontrance indirecte, dont le duc d'Orléans ne fit que rire.

minante consument tout le patrimoine des enfans. » Enfin, on ajoutait en termes assez amers : « Il semble que le premier soin du duc d'Orléans ait été de se faire honneur de l'irréligion. Cette irréligion l'a plongé dans des excès de licence, dont les siècles les plus corrompus n'ont point eu d'exemple, ce qui, en lui attirant le mépris et l'indignation des peuples, nous fait craindre à tout moment, pour le royaume, les châtimens les plus terribles de la vengeance divine. »

Ces écrits imprudemment publiés étaient précédés d'un avis qui portait « que quand le service du roi et les précautions nécessaires pour la sûreté et le repos de l'état, permettraient de rendre publics les autres projets, manifestes et mémoires, on y verrait toutes les circonstances *de cette détestable conjuration.* »

Mais quand on eut interrogé les prisonniers, au lieu de crimes d'état énormes, comme seraient de noirs complots, des projets de dévastation et d'assassinats, que ces expressions semblaient indiquer, on n'entrevit que le dessein de faire assembler les états-généraux; encore ce dessein répréhensible par la raison que ceux qui le formaient n'avaient aucun droit pour cela, punissable même à cause des liaisons avec un prince étranger, quoique parent, ce dessein se trouva dénué de preuves concluantes contre les soupçonnés. A la vérité, les papiers enlevés à Porto Carrero inculpaient fortement l'ambassadeur d'Espagne, comme ayant abusé de son ministère, pour exciter des troubles en France, mais l'inculpaient seul, car ces papiers n'étant que des copies, les personnes nommées ou désignées pouvaient nier, et nièrent

en effet qu'elles y eussent aucune part.

Les commissaires chargés de l'instruction étaient : M. d'Argenson, garde-des-sceaux, M. le Blanc, secrétaire-d'état de la guerre, et l'abbé Dubois. Ils étaient fort embarrassés à faire sortir des dépositions qu'ils obtenaient la preuve de la conjuration. M. le président de Malezieu et le cardinal de Polignac pouvaient seuls être traduits en justice réglée, comme coupables, parce qu'il leur était presqu'impossible de se défendre d'être les auteurs de la lettre qui devait être envoyée par le roi d'Espagne pour demander la tenue des états.

L'original de cette pièce, écrit et corrigé de la main de l'un et de l'autre, devait être brûlé; et le cardinal, pressé de se rendre à la messe du roi, au moment que la copie venait d'être achevée, recommanda à la duchesse du Maine de ne pas manquer de le jeter au feu. Ma-

lezieu le prit danscette intention; mais comme il ne l'exécuta pas sur-le-champ, quand il voulut le brûler ensuite il l'avait si bien caché, que tous ses efforts pour se rappeler où il était, furent inutiles. Après avoir été longtemps inquiet, il se tranquillisa et prit le parti de se persuader que ce papier n'existait plus; mais quand il fut arrêté, ce fatal brouillon se retrouva dans son carton, sous le repli du contrat de mariage de son fils. Aussitôt qu'il l'aperçut, il se jeta dessus et le déchira; mais on en ramassa précieusement les morceaux, pour servir de pièces de conviction au procès.

Sans l'action généreuse du chevalier de Menille, on en aurait eu à produire bien davantage.

Il faut avouer que toutes les personnes arrêtées pour cette affaire furent traitées avec douceur. Le comte de L....... pour entretenir des relations

au-dehors, s'aidait du chirurgien qui faisait aussi la fonction d'apothicaire; il prétendit, afin de le voir plus souvent, qu'il lui fallait deux lavemens par jour. Le régent, qui entrait dans les derniers détails de ce qui regardait la maison de la duchesse, examinant avec ses ministres les mémoires de la pharmacie, l'abbé Dubois se récria beaucoup sur cette quantité de lavemens. Le duc d'Orléans lui répondit : *L'abbé, puisqu'ils n'ont que ce divertissement, ne le leur ôtons pas*. Malgré cette modération, le régent jetait toujours un regard sévère sur le duc et la duchesse du Maine : celle-ci, conduite à la citadelle de Dijon dans un carrosse de louage, eut le désagrément d'attendre, en arrivant, que l'on construisît sa prison sous ses yeux, parce qu'il ne se trouvait aucun appartement logeable. Le gardien, ou plutôt le geolier du château de Dourlens, fit éprouver

au duc tout ce que la brutalité et l'impolitesse peuvent réunir. Son rang, son malheur, rien n'en imposa à son farouche surveillant. Le duc tomba sérieusement malade. Depuis six mois les murmures devenaient tous les jours plus violens. Cette malheureuse affaire inquiétait tant de personnes dont plusieurs tenaient aux premières maisons du royaume, que le régent résolut de la faire finir.

Mais on avait promis au public des preuves de la conspiration ; on avait fait fulminer tous les parlemens du royaume contre les écrits de Cellamare ; on les annonçait comme séditieux, insolens, calomnieux, il fallait justifier tant d'accusations ; c'était le plus embarrassant.

Il paraît certain que les conseillers du régent, ceux qui l'avaient excité à ces éclats, desiraient trouver le duc du Maine coupable ; on poussa ce

desir jusqu'à l'injustice, je dirai même jusqu'à la cruauté, car un des prisonniers ayant écrit dans sa déposition, que lorsqu'il traitait d'affaires avec la duchesse du Maine, elle rompait la conversation sitôt que le duc paraissait, le commissaire blessé de cette réponse, parce qu'elle tendait à justifier le prince, lui dit : *Ce n'est pas l'apologie du duc du Maine qu'on vous demande : rayez cet article*. Ce magistrat ne sentait donc pas qu'il commettait lui-même un crime, en ne recevant pas également ce qui était à charge et à décharge. Ce commissaire était, dit-on, M. d'Argenson. Avait-il besoin de ce nouvel oubli de ses devoirs, pour flétrir sa mémoire!

Malgré cette partialité révoltante, l'innocence du duc du Maine se manifestait à chaque moment. Il n'y avait pas d'accusé, non seulement qui ne la reconnût, mais encore qui ne la pré-

conisât sans en être requis. Dans l'écrit qu'on exigea de madame de Staal, condition sans laquelle elle ne pouvait espérer sa liberté, après avoir rendu compte des relations presque toutes indifférentes, formées et entretenues avec quelques intrigans par ordre de la princesse, et après avoir dit : voilà les seules choses que j'aie à déclarer ; elle ajouta : au surplus, j'ai entrevu que madame la duchesse du Maine se donnait des mouvemens et qu'elle était embarrassée dans quelques affaires dont je n'ai pas su le détail. *J'ai seulement remarqué l'extrême frayeur où elle était, que M. le duc du Maine en eût la moindre connaissance.*

Le régent était décidé à ne relâcher ni les chefs ni leurs partisans, sans un aveu de leur part, qui servît d'apologie à sa conduite ; ainsi, la duchesse du Maine en fit un, et tous

les autres prisonniers suivirent son exemple.

La duchesse du Maine revint à Seaux, elle espérait y trouver son époux ; mais il refusa d'abord de s'y rendre, irrité de la captivité qu'elle lui avait attirée par son imprudence ; mais dans la suite il se laissa fléchir, et se rendit aux desirs de la duchesse. On ménagea aussi un raccommodement entre la duchesse du Maine et le régent. Celle-ci voulut entrer en explication, le duc d'Orléans l'interrompit, en lui disant : Tout est oublié. En effet ce prince tint parole, et ne rappela jamais le souvenir de cette mauvaise affaire dans laquelle la duchesse avait bien des torts, plus graves qu'on ne l'imaginait.

On a reproché au ministre d'Espagne que son projet était vague et mal combiné ; mais peut-être n'a-t-il manqué, que parce qu'il fut conçu

trop tard. Qu'il l'eût fait éclater, lorsque le duc du Maine était encore surintendant de l'éducation du roi; que ce prince eût conduit au parlement ce jeune monarque, escorté des principaux seigneurs partisans de l'ancien gouvernement, ou froissés par le nouveau; qu'en même temps une flotte espagnole eût paru sur nos côtes, une armée sur nos frontières, et que la fermentation de la capitale eût été habilement propagée dans les provinces, et le triomphe d'Albéroni eût été certain.

Quand ce grand projet eut échoué, ce fut, entre le cardinal et le régent, ce qu'on peut appeler un combat à outrance. Albéroni continua à inquiéter la France par des préparatifs d'invasion en Angleterre, et il forma des liaisons avec des seigneurs de notre Bretagne qui devaient lui livrer des places au moyen desquelles, et des

fortes garnisons qu'il y mettrait, il comptait tenir toutes les côtes le long de l'Océan en respect, et empêcher le régent de porter des secours à ses alliés. Celui-ci envoya une armée dans le Roussillon, avec ordre de pénétrer en Espagne, et déclara en même temps, dans un manifeste, *que c'était au seul ministre ennemi du repos de l'Europe qu'il en voulait.*

Le commandement fut proposé au maréchal de Villars, qui n'en voulut pas, et accepté par le maréchal de Berwick.

Berwick était un des plus affligés de cette guerre, quelque juste et forcée qu'elle fût de la part de la France. Outre les raisons communes à toute la France, il s'en trouvait pour lui de particulières. Deux fois il avait sauvé l'Espagne, et les bienfaits qu'il avait reçus de Philippe V l'attachaient à ce prince; mais toutes ces considé-

rations cédèrent au devoir : il obéit.

La guerre eut pour nous des succès heureux et rapides. Ce fut à cette époque que le régent éprouva un chagrin cuisant. La duchesse de Berry, sa fille chérie, fut frappée d'apoplexie le 15 juillet, et le mal se montra d'abord si dangereux, qu'il laissa peu d'espoir (1). Elle fit approcher son père, et lui parla de manière à n'être entendue que de lui. Le régent s'écria : *Que me dites-vous-là, ma fille !* Ensuite il se promena dans son appartement avec la plus grande agitation. On a toujours présumé que la dernière confidence de la duchesse à son père eut pour objet une maternité clandestine, qu'elle lui avoua, sans avoir le temps ni la force de lui ap-

(1) Les désordres trop publics de cette princesse l'avaient conduite au tombeau. On connaît sa maxime favorite : *courte et bonne.*

prendre ce que l'enfant était devenu. C'était, suppose-t-on encore, une fille qui, remise d'abord à des inconnus, se perdit, se retrouva, et fut élevée dans un couvent en Flandres, où elle prit le voile, et termina ses jours, ignorée du monde entier.

Albéroni ne continuait pas moins à donner de violentes inquiétudes au régent. Tous les jours on découvrait des mines qui auraient produit de grands bouleversemens, si elles n'avaient été éventées. Le régent établit à Nantes une Chambre de Justice, chargée de faire le procès à plusieurs seigneurs excités par Albéroni à soulever la Bretagne. Quatre d'entre eux eurent la tête tranchée, les autres se sauvèrent. On observa dans l'un d'eux, nommé Poncaleo, cette fatalité qui semble nous pousser malgré nous à notre destinée. Trente-trois des conjurés, tous gens de condition, s'étaient

sauvés : celui-là, déjà embarqué sur le vaisseau espagnol, eut peur de la mer, se fit ramener à terre, fut pris, et déclara lâchement ses complices. Le ministre de France, à force de négociations dans le nord, réussit à détacher de l'Espagne les rois de Suède, de Danemarck, et la Russie, qu'Albéroni avait gagnés. Il s'était même étayé du Turc, qui devait envoyer une flotte dans la Méditerranée. Le duc d'Orléans ne trouva pas de meilleur moyen de détruire ces trames, que d'en couper le fil en remontant à la main qui le dirigeait ; et pour cela, de pousser vivement la guerre en Espagne, et de forcer ainsi la reine à abandonner son ministre.

Ce moyen réussit au-delà de toute espérance. Leurs majestés catholiques ne virent pas plutôt que la guerre se faisait sérieusement ; que déjà Fontarabie et Saint-Sébastien étaient pris

et la Catalogne menacée, qu'elles prêtèrent l'oreille à des propositions de paix.

Une des principales conditions de la paix fut la disgrace d'Albéroni. Ce prélat, doué des vrais talens de ministre, qui semblaient devoir être si étrangers à son éducation et à sa naissance, fit pendant long-temps ce qu'on devait attendre de l'Espagne bien gouvernée; sa hauteur, son orgueil lui attirèrent de mauvais traitemens de la part de plusieurs seigneurs espagnols, qui finirent par devenir ses plus vrais partisans. Albéroni ayant voulu empêcher le duc d'Escalone, majordome, d'entrer dans la chambre du roi lorsqu'il était malade, ce seigneur franchit un jour la porte malgré ses ordres, et outré de ce que le cardinal le prit par le bras pour le faire sortir, il lui donna des coups de canne en présence du roi et de la

reine, et en fut quitte pour quelques mois d'exil. Ce fut à ce même cardinal que le pape fit une réponse assez plaisante, au moins devons-nous la regarder comme telle : Albéroni venait de se faire pourvoir de l'évêché de Malaga, un des meilleurs de l'Espagne, et demandait au souverain pontife dispense de résider. *Tout ce que je puis faire*, dit le pape, à celui que le cardinal avait chargé de la requête, *c'est de lui accorder la permission de s'absenter six mois ; les conciles lui permettent encore six autres mois d'absence : par cet expédient, s'il veut s'en servir, il aura moyen de n'y pas aller du tout.*

La reine ne rendit pas à Albéroni malheureux et disgracié tout ce qu'elle devait à un serviteur fidèle, plutôt sacrifié que puni. L'abbé Dubois, instruit par ses espions de l'ascendant que Laura avait sur l'esprit de cette

princesse, fit offrir à cette femme tout l'argent qu'elle voudrait : l'intérêt réuni à la haine détermina la nourrice de la reine. Albéroni, qui nous gênait trop en Espagne, reçut, par un billet de Philippe V, ordre de sortir en vingt-quatre heures de Madrid, et dans quinze jours des terres de sa domination. Il fut livré par le roi d'Espagne aux troupes françaises qui le conduisirent sur les frontières.

Albéroni partit avec des richesses immenses. Il y avait déjà deux jours qu'il était en marche, lorsque l'on s'aperçut qu'il emportait le testament de Charles II, qui instituait Philippe V héritier de la couronne.

Il fallut user de violence pour l'obliger à rendre ce testament. Il avait sans doute envie de gagner la protection de l'empereur, en lui remettant ce titre précieux.

Albéroni devant traverser la France,

le chevalier de Marcion eut ordre d'aller le prendre à la frontière, de ne le quitter qu'à l'embarquement, et de ne pas souffrir qu'il lui fût rendu aucun honneur sur son passage.

Le cardinal se rendit à Parme, n'osant s'exposer au ressentiment du pape : ce ne fut qu'en 1721, à la mort de Clément XI, qu'il fut à Rome, pour le conclave.

En passant par la France, il eut l'audace d'écrire au régent et de lui offrir de faire à l'Espagne la guerre la plus dangereuse. Le duc d'Orléans montra sa lettre et ne l'honora pas même d'une réponse.

Appelé plusieurs années après à la légation de la Romagne, et ne pouvant plus entreprendre de bouleverser les royaumes, il trouva encore moyen de faire parler de lui dans le monde, en entreprenant, pour le Saint-Siége, la conquête de la petite république de

Saint-Morin, village situé à la vue de Remini. Cette entreprise eut tout l'air de la parodie des comédies héroïques qu'il avait jouées en Espagne vingt ans auparavant. Tant il est vrai que le desir de dominer ne fait que s'assoupir dans un repos forcé, et qu'à la moindre occasion il se réveille (1).

---

(1) Madame de Pompadour est sévère à l'égard d'Albéroni. Soyons justes, et voyons avec quel éclat il parut en Espagne, et quels obstacles son mérite eut à vaincre.

L'Espagne était dans un état voisin de l'apathie ; un étranger, Albéroni, se présente, entreprend de la revivifier, de rétablir ses forces abattues, de rendre à la nation son ancienne énergie, et au royaume son antique splendeur ; mais, pour arriver à ce but, il eut à combattre et la paresse du roi, et quelquefois la reine elle-même, pour laquelle il travaillait.

Il n'y a pas d'exemple d'une vie semblable à celle de Philippe V ; plus isolé dans sa cour qu'un anachorète dans son désert, marié à Louise de Savoie, il ne voyait qu'elle et la

C'était alors en Espagne le règne des aventuriers, car alors on parlait beau-

---

princesse des Ursins ; remarié à Élisabeth Farnèse, il ne vit non plus que son épouse et le cardinal Albéroni : toutes celles de ses actions qu'on peut appeler *royales*, portaient l'empreinte de l'indifférence et de la contrainte. Il était froid et presqu'immobile dans les audiences publiques. On l'approchait, il écoutait ; on lui présentait un placet, il le prenait ; on se retirait, à peine vous honorait-il d'un geste, et presque jamais d'une parole. Avec ses ministres il était rare que Philippe déterminât quelque chose dans le premier travail. Il fallait attendre la décision dont il convenait avec la reine dans le particulier. Quelquefois il la laissait s'expliquer avec le ministre, pendant que, retiré à l'autre extrémité de la chambre, et couché sur un sopha, il rêvait mélancoliquement.

Eh bien, malgré cette indolence si contraire à l'exécution de ses grands projets, Albéroni trouva des ressources dans le caractère même de Philippe V, qui avait du bon sens, comprenait bien les choses quand il voulait se donner la peine de les entendre, et il était opi-

coup d'un autre cardinal espagnol, comme un exemple de ce que peut l'en-

---

niâtre dans ses résolutions ; il aimait les entreprises glorieuses, et sa passion était de figurer grandement en Europe. Avec cette façon de penser de son souverain, Albéroni, devenu premier ministre, rétablit l'autorité du monarque dans le gouvernement. Il s'en servit pour corriger beaucoup d'abus et commencer des établissemens utiles à la population. Il réforma le militaire, s'occupa heureusement de l'administration des finances, et prit des mesures qui ne tendaient à rien moins, qu'à rendre l'Espagne l'arbitre de l'Europe entière.

Quoique la reine eût beaucoup d'esprit, comme elle n'avait qu'une teinture très-superficielle des affaires, le ministre se trouvait quelquefois arrêté par la crainte qu'elle ressentait que la vaste entreprise formée pour procurer des états à ses enfans ne lui fût préjudiciable à elle-même ; quelquefois aussi il se voyait traversé par les desirs peu réfléchis de la princesse. Un jour, dans le temps des dépenses les plus urgentes de la guerre, elle lui demanda avec instance de l'argent pour

thousiasme secondé par un génie ar-
dent. Il se nommait *Sala;* né en Catalo-

---

continuer ses bâtimens de Saint-Idelfonse. Il lui répondit brusquement, comme par prophétie: *Vous avez donc grande envie de n'être que comtesse de Saint-Idelfonse* (*)?

(*) Le roi d'Espagne céda la couronne au prince des Asturies, son fils, qui mourut dans l'année, et Philippe la reprit.

Albéroni rencontra aussi de nombreux obstacles dans la mauvaise volonté des Espagnols, qui n'aimaient pas la reine parce qu'elle n'était pas de leur nation; aussi disait-elle librement: *Les Espagnols ne m'aiment pas, mais je les hais bien aussi.*

Malgré tant de difficultés, Albéroni soutint seul tout le fardeau politique, et gouverna l'Espagne en maître plutôt qu'en ministre; et s'il eût réussi dans sa grande entreprise, il eût passé pour un des plus grands hommes de son siècle. Il échoua, et l'on oublia son mérite pour rire de son malheur.

Cependant il donna à l'Espagne l'attitude la plus imposante: d'un royaume épuisé, il fit sortir un armement qui étonna l'Europe; la Sardaigne fut envahie; trente mille Espagnols descendirent en Sicile; des vaisseaux s'armèrent; une escadre formidable se préparait à Cadix; il se fit des alliés dans le nord, s'assura les secours du Turc, et trouva moyen d'occuper les Anglais, etc., etc. Berwick. Saint-Simon. Villars.

gne dans la dernière classe du peuple, il se fit bénédictin : quand l'archiduc Charles vint à Barcelone soutenir en personne les droits qu'il croyait avoir sur l'Espagne, le hasard voulut que son écuyer prît le père de Sala pour cocher du prince. Le fils chercha à mettre à profit ce bonheur fortuit; il se fit remarquer par l'archiduc et ses ministres comme un esprit tout-à-fait tourné à l'intrigue. Il sema la révolte dans tous les monastères de la ville et de la province, et parut par-tout comme le chef des plus acharnés contre Philippe V. *Sala* rendit de grands services à l'archiduc par son audace et son adresse, tellement qu'il parut convenable à ce prince de l'élever, pour le mettre plus en état de servir en grand. Cette considération le fit nommer à l'évêché de Gironne. Ses projets séditieux furent tels à l'aide de cette dignité, que l'archiduc le fit

passer sur le siége de Barcelone, où il se rendit si important à l'archiduc lui-même, qu'il en obtint la nomination au cardinalat, malgré le pape qui répugnait à introduire dans le sacré collége un pareil sujet, mais qui n'osa refuser l'empereur, qui alors avait des succès nombreux en Espagne.

Philippe V, chagrin de cette promotion, proscrivit *Sala* comme également indigne de la mitre et du chapeau. Quand, après la paix de Bade, la Catalogne abandonnée à elle-même, se trouva hors d'état de soutenir la rebellion, Barcelone étant menacée d'un siége, *Sala* et les autres chefs de la rebellion se sauvèrent, l'évêque s'embarqua et gagna Avignon. Il y fut attaqué par des maladies qui affaiblirent son corps, mais sans amortir l'esprit d'intrigue qui était chez lui une seconde nature. Il n'oublia rien pour tâcher de retourner à Barcelone,

Jamais homme ne posséda mieux l'esprit de calcul et de combinaison : entraîné par son goût et son activité vers les grandes spéculations, il étudia profondément tout ce qui concernait

---

beaucoup d'esprit, d'une politesse distinguée; il avait de la hauteur, sans insolence. Sa femme, ou plutôt celle qui passait pour l'être, était une anglaise de qualité, d'un caractère altier, que les bassesses de nos grandes dames rendirent bientôt impertinente.

Les mémoires du temps ont prétendu que Law avait présenté son système à Louis XIV, qui, sur la seule exposition, le rejeta avec indignation. Il l'avait proposé de même au duc de Savoie, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il vint le proposer au contrôleur-général Desmarets, mais c'était dans le temps d'une crise malheureuse. Law le reproduisit sous le duc d'Orléans; plus entreprenant, plus décidé, le régent l'envisagea comme très-utile à l'État.

Law naquit à Édimbourg, et mourut à Venise, âgé de 60 ans, et presque dans la misère.

les banques, les loteries, les compagnies de commerce de Londres, les moyens de les soutenir. Il en pénétra les secrets les plus intimes ; il tira encore plus de connaissances de la nouvelle compagnie établie par M. Harley, comte Oxford, pour acquitter les dettes de l'état. Ayant ensuite obtenu un emploi de secrétaire auprès de quelque agent du résident en Hollande, il étudia sur les lieux la fameuse banque d'Amsterdam, son capital, son produit, ses ressources, les comptes que les particuliers avaient sur elle, les variations, l'intérêt, la manière de le faire hausser et baisser, pour retirer ses fonds, pour les distribuer et les répandre; l'ordre qu'elle tenait dans ses registres et dans ses bureaux, ses dépenses même, et la forme de son administration. A force de réfléchir sur ces renseignemens acquis, et de combiner tant d'idées différentes, il en

forma un système admirable par l'ordre et l'enchaînement de la multitude des opérations qui le composaient, système qui était fondé, pour le moins, autant sur la connaissance du cœur humain que sur la science des nombres, mais dont la bonne foi, l'équité, l'humanité étaient absolument exclues, pour y substituer la perfidie, l'injustice, la violence et la cruauté. Aussi ce malheureux était-il sans mœurs et sans religion ; il était d'une avidité insatiable, et ses vastes combinaisons ne concoururent qu'à le satisfaire. Dans l'état où toutes les puissances se trouvaient réduites par la guerre, il prévit bien que leurs premiers soins se tourneraient vers les finances, et conçut plus que jamais l'espoir de faire adopter son système, qui devait naturellement séduire l'État qui, pour se libérer, préférerait les moyens les plus prompts aux plus honnêtes.

Ce plan n'avait donc pour objet ni le commerce, ni la facilité de lever des impôts, sans les diminuer, ni le retranchement des dépenses, ni la culture des terres, ni la consommation des denrées, ni même la circulation des espèces. Law l'avait dressé, pour qu'un souverain pût payer ses dettes, non seulement sans que ses prodigalités et son luxe en souffrissent, mais encore en attirant à lui l'or et l'argent de ses sujets; l'illusion devait être telle, que ceux-ci le donnassent volontiers, le portassent avec empressement, demandant avec fureur qu'on le reçût, regardassent comme une grâce d'être préférés, et qu'à leur réveil ils ne pussent s'en prendre qu'à leur avidité quand ils se verraient dépouillés. Projet effrayant pour l'esprit humain, et que tout autre que ce génie intrépide eût rejeté comme une chimère, s'il s'était présenté à lui. Il consistait en

une banque dont le fonds réel serait les revenus de l'état, et le fonds accessoire quelque commerce inconnu : ce bénéfice pouvant croître suivant l'imagination, devait merveilleusement exciter les joueurs qui voudraient y participer au moyen d'actions qu'on créerait successivement en proportion de leur ardeur.

En effet ces actions, d'abord en petit nombre, ne pouvaient, par leur rareté et la rapidité de leur circulation, manquer d'acquérir un prix énorme, ce qui donnerait la facilité, et produirait même la nécessité d'en fabriquer d'autres à un taux plus élevé.

Ce nouveau papier décréditant l'ancien, ce serait un excellent véhicule pour son débit, puisqu'on prendrait l'ancien au pair, mais toujours à certaine mesure avec de l'argent.

Afin d'engager à se défaire de celui-ci, on rendrait par de fréquens chan-

gemens sa valeur incertaine : on ferait ainsi craindre aux possesseurs qu'il ne dépérît entre leurs mains ; quand il serait haut, on voudrait, pour s'en assurer le bénéfice, le convertir en actions ; quand il baisserait, on appréhenderait qu'il ne baissât encore plus.

La banque, au contraire, effectuerait tous ses paiemens en billets, dont la valeur invariable perpétuerait la confiance, les rendrait plus commerciables et préférables aux espèces.

Le décri de l'argent en ferait réduire l'intérêt : le prince profiterait de cette réduction, pour faire des emprunts et s'acquitter ainsi d'une partie de ses dettes, sans rien débourser ; car les particuliers ne sachant qu'en faire le lui reporteraient.

Si l'on cherche à l'employer à des acquisitions plus solides, les terres, les denrées, les marchandises augmenteront, et conséquemment la

recette des impôts et des droits.

Par ce fantôme de fortune éblouissant tous les yeux, les différentes classes des citoyens, dans le desir d'y participer, s'intéresseront à la conservation de la banque, d'autant plus que nombre de particuliers plus heureux ou plus adroits, faisant nécessairement des gains énormes, irriteront la cupidité générale : Or, quelle concurrence ne serait-ce pas ici, où chacun aurait la certitude de gagner par des dividendes augmentés à propos?

Que cette erreur s'entretienne seulement quelques années, et le souverain aura éteint toutes ses créances, et attiré dans ses coffres la plus grande partie du numéraire de son royaume.

Tels étaient les axiomes et les corollaires du système de Law : théorie infernale, sans doute, déduite d'après les faits, et qu'il n'avait pas osé envisager de sang-froid dans toute son

horreur; disons tout, qui n'était pas même concevable; mais M. le régent et lui, entraînés malgré eux par la rapidité du mouvement de cette machine politique, furent obligés de se laisser aller à son impulsion, jusqu'à ce qu'elle se brisât de ses propres efforts.

Quoi qu'il en soit, l'auteur de ce plan, plus ou moins approfondi relativement à ses suites, sentant qu'il ne pouvait s'exécuter que dans un État où le souverain aurait une autorité absolue, regarda La France comme le royaume le plus propre à l'exercer. D'ailleurs, il connaissait le peuple, ami des nouveautés, les adoptant aveuglement et s'y livrant avec fureur. Le régent, pressé par les circonstances, et voulant profiter du peu de temps qu'il avait à gouverner, ou remédier aux maux de l'État qui exigeaient une crise nécessaire, se résolut à adopter celle-ci. Il s'étourdit sur la violence de

la convulsion qu'il préparait, et crut que son génie en arrêterait l'effet dès qu'il deviendrait trop funeste. Cependant, comme il n'était pas le maître absolu, et qu'il avait beaucoup de ménagemens à garder, il ne l'adopta que lentement et par degrés.

Il se contenta d'abord de permettre à Law d'établir une banque, afin d'accoutumer peu-à-peu les peuples à ce nom et à cet établissement. Il fut présenté sous un point de vue d'utilité publique, et il aurait eu réellement des avantages très-grands s'il eût été borné aux fonctions de son édit de création.

L'année suivante, pour donner à la banque un crédit qui répondît aux entreprises plus étendues qu'elle devait former, arrêt du conseil qui ordonne à tous ceux qui ont le maniement des deniers royaux, de recevoir et même d'acquitter sans escompte les billets : par cet arrêt plein d'artifice,

sous une apparence de simplicité, on faisait de la banque le dépôt de tous les revenus du roi. C'était le premier pas vers la fortune idéale qu'elle devait faire; elle assigna sur-le-champ sept et demi pour cent d'intérêt.

Quelque temps après, création d'une compagnie de commerce sous le nom d'occident; son objet était la plantation et culture des colonies françaises de l'Amérique septentrionale. Le roi donnait à cette compagnie toutes les terres de la Louisiane, et permettait aux Français comme aux étrangers de s'y intéresser, en prenant des actions dont on pourrait fournir partie de la valeur en billets de l'État qui perdaient jusqu'à 50 et 60 pour cent sur la place. Le moyen de résister à cette amorce; d'autant mieux qu'on peignait ce pays comme un Pérou plus fécond en or que celui des Espagnols! Le parlement lui-même y fut pris, et

enregistra sans difficultés. Il ne voyait encore dans tout cela rien qui pût être utile à l'État.

La banque se remplissait paisiblement de l'argent des Français, et payait avec cet argent les billets d'État et autres engagemens royaux qu'elle retirait, lorsqu'à force d'en acquitter, ils commencèrent à disparaître. Quand le ministère voulait empêcher une chûte trop rapide de l'argent, il en haussait la valeur; alors on le resserrait comme un effet qui allait devenir précieux, et il restait immobile jusqu'à ce qu'un nouveau décri le fît encore couler vers la banque.

Il serait difficile de dépeindre l'espèce de frénésie qui s'empara de tous les esprits, à la vue des fortunes aussi énormes que rapides qui se firent alors. Tel qui avait commencé avec un billet d'État, à force de trocs contre de l'argent, des actions et d'autres billets,

se trouvait des millions au bout de quelques semaines. La rue Quincampoix était le rendez-vous des actionnaires et le théâtre de l'agiot. Heureux ceux qui y avaient des maisons! une chambre s'y louait jusqu'à deux louis par jour. Mais la grande multitude n'avait pas besoin d'asile. Dès la pointe du jour le passage de cette rue étroite était engorgé de joueurs ; leur fureur ne faisait que s'accroître pendant la journée. On sonnait le soir une cloche ; il fallait les expulser de force.—Il fut dans le temps frappé une estampe en forme de carricature, qui, sous une allégorie grossière, mais juste, peint au naturel les ravages de cette frénésie épidémique. Je la conserve comme un monument historique précieux. Elle a pour titre : *Véritable portrait du seigneur Quincampoix*. On voit en effet au centre le tableau en buste de ce seigneur, qui a pour devise : *Aut Cesar, aut nihil.*

Il est surmonté d'une couronne de plumes de paon et de chardons, que lui offre la Sottise, avec cette autre inscription : *Je suis le jouet du sage et du fou.* Au-dessous du portrait fume une chaudière qu'un diable chauffe avec du papier. Un agioteur jette dans la chaudière, à pleines mains, son or et son argent, qui se fondent et ne rendent que des papiers nouveaux. Le Désespoir, derrière ce malheureux, semble l'attendre, pour s'en emparer après cette opération.

Une satyre en vers contenait l'explication et le commentaire de ce portrait symbolique et de tous ses accompagnemens. Je la rapporte :

Certain Diogène moderne,
Cherchant dans tout le genre humain
Quelqu'un que la raison gouverne,
Vint à Paris un beau matin ;
Il portait en main sa lanterne.
Quel spectacle s'offre à ses yeux !
Quincampoix, un fourbe odieux,

Qui mérite qu'un coup de berne
Lui montre le faubourg des cieux.
Je trouve, dit-il, dans ces lieux,
Des fous de plus d'une manière.
Il fut surpris de ma chaudière ;
Elle bouillait sur un foyer ;
Un diable y brûlait du papier ;
Billets d'État et de monnoie,
Primes du West, primes du Sud,
Papiers plus faux que le Talmud,
Il en faisait un feu de joie.
Dans la chaudière, à pleine main,
Un fou jetait, sur l'espérance
D'une ambitieuse opulence,
Son or et l'argent du prochain.
Quand la matière était fondue,
Qu'en sortait-il ? papiers nouveaux,
Billets de banque des plus beaux ;
Marchandise bien cher vendue.
L'extravagante Vanité
Montrait, pour devise, un Icare,
Vrai symbole du sort bizarre
D'un Quincampoix décrédité.
Derrière elle un monstre barbare,
L'Envie, avec sa noire dent,
Grugeait la tête d'un serpent.
La flamme d'un bateau de paille
Représentait naïvement,
Le court éclat de la canaille.

Armé de torche et d'un poignard,
Le Désespoir, d'une autre part,

Attendait, pour saisir un homme,
Qu'il eût fondu toute sa somme.
Sur une truie, un faquin nu
Criait : hélas ! j'ai tout perdu !
Me revoilà donc dans la crasse !
Un satire, à laide grimace,
Pestait contre les actions,
Qui, comme d'affreux scorpions,
Ont une queue envenimée.
Troupe digne d'être enfermée,
Cria Diogène en courroux,
Un âne est moins bête que vous :
Vous recherchez une couronne
En plumes de paons, de chardons ;
C'est la Bêtise qui la donne.
C'est par elle qu'en vos maisons
Vous introduisez la famine ;
Vos ustensiles de cuisine
Sont des meubles à retrancher :
Vous méritez qu'on vous assomme ;
Et loin de vous je vais chercher
Où je pourrai trouver un homme.

Cette rue Quincampoix était si remplie, la foule s'y pressait au point, que plusieurs personnes y furent étouffées.

Il n'y avait plus dans Paris ni commerce ni société. L'artisan quittait sa

boutique, le marchand son comptoir, le magistrat ses affaires, l'homme de lettres son cabinet, pour s'occuper de la hausse et de la baisse des actions.

A l'exemple des joueurs, on était cruel, impitoyable. Celui qui venait d'être ruiné par la baisse subite des papiers dont il était porteur, ne craignait pas d'égorger son ami, en l'engageant à les prendre avant qu'il en connût la défaveur. Aussi tous les crimes, enfans de la cupidité, se répandirent-ils par torrens dans la capitale. Les suicides et les assassinats se multiplièrent d'une manière effrayante ; chaque jour une famille avait un frère, un ami dont il fallait pleurer la ruine ou calmer le désespoir.

Paris n'était pas la seule ville où l'agiot fît ses ravages : le délire de la cupidité s'étendit jusque dans les provinces ; et pour céder aux desirs des amateurs on créa par arrêt du

conseil des bureaux particuliers de banque dans les villes de Lyon, La Rochelle, Tours, Orléans et Amiens; on n'osa en établir dans les villes de parlement, parce qu'on prévit l'opposition de ces compagnies. On en pressentit d'autres; comme elles parurent ne pas s'en soucier, on craignit de les mécontenter et d'occasionner de leur part une réclamation capable de dissiper l'erreur générale. Lille, Marseille, Nantes, Saint-Malo, Bayonne, se distinguèrent par cette sage exclusion.

Le même arrêt du conseil portait défense de faire aucun paiement en argent au-dessus de 600 liv.; et par une autre clause qui gênait le commerce jusque dans ses détails, les espèces de billon et monnaies de cuivre ne pouvaient être données et reçues dans les marchés au-dessus de 6 liv., si ce n'était pour des appoints.

Il fut bientôt ordonné une fabrication de billets de banque, lesquels, portait l'arrêt du conseil, ne pourront être sujets à aucune diminution, comme les espèces, *attendu que la circulation des billets de banque est plus utile aux sujets du roi, que celle des espèces d'or et d'argent*, *et qu'ils méritent une protection particulière, par préférence aux monnaies faites des matières apportées des pays étrangers.*

Quelques mois après, il y eut défense de faire des paiemens au-dessus de 10 livres en argent, et au-dessus de 300 livres en or; ainsi l'or et l'argent avilis étaient en quelque sorte proscrits et hors du commerce: par cet arrêt, on était donc forcé de porter son numéraire à la banque et de l'échanger pour du papier. On y courait en foule, on conjurait, on suppliait les commis de recevoir ses es-

pèces, et l'on se croyait heureux quand ils vous écoutaient (1). Des particuliers moins craintifs ou plus adroits, et prévoyant bien sans doute la chûte funeste de la banque, établissaient des bureaux pour suppléer à la distribution des billets, et les citoyens préféraient, pour être expédiés promptement, perdre trois et quatre pour cent.

Tant de trésors versés dans ce dépôt public semblaient devoir le rendre inépuisable. Cependant il tarissait; l'argent devenait chaque jour plus rare: peu confians dans un systême dont ils apercevaient depuis long-temps les vices sans nombre, beaucoup de personnes ne pouvaient se persuader

---

(1) Un plaisant cria spirituellement aux plus pressés: *Eh! messieurs, ne craignez pas que votre argent vous reste: on vous le prendra tout.*

que le papier valût mieux que l'argent.
Le régent les appelait des opiniâtres.
Pour donner le change à leur façon de penser, on réduisit l'intérêt de l'argent jusqu'à trois et demi, à deux et demi, à deux pour cent : on tint les monnaies dans une variation continuelle ; on rendait arrêts sur arrêts, qui tous se contredisaient soit dans leurs causes, soit dans leurs dispositions. Ce délire du pouvoir produisit l'effet qu'on attendait. Il renversait tellement les principes, offusquait toutes les lumières, changeait tellement toutes les notions, que, ne sachant plus que penser, on suivait l'impulsion que le gouvernement voulait vous donner.

Ce fut dans cette anxiété générale des esprits que l'on mit le comble à l'abus de l'autorité. On poussa la frénésie jusqu'à défendre à toute personne, et même à toute communauté séculière ou régulière, de garder plus de

500 livres en argent monnaie. Le motif d'une telle défense était la supposition de douze cent millions d'espèces dans le royaume, en stagnation par l'avidité des gens qui ayant fait de grandes fortunes accumulaient sans relâche. La peine n'était pas celle de mort, comme Law l'aurait voulu, mais outre une amende forte, la confiscation des sommes trouvées; on encourageait la délation, en promettant au dénonciateur le tiers de la confiscation; on autorisait des perquisitions odieuses, en enjoignant aux officiers de justice de faire toutes les visites qu'exigeraient d'eux les directeurs de la banque.

On voulait effrayer par ces mesures rigoureuses; afin de mieux réussir, des gens affidés et vrais compères de la banque, se laissèrent prendre dans le cas des défenses; on sévit contre eux, on les emprisonna, et en secret on les récompensa de leur connivence.

Ces exemples intimidèrent en effet les dupes; c'est ainsi qu'on les appelait. Ils se hâtèrent de porter dans les caisses désignées tout leur argent, qui fut sur-le-champ converti en papier. Les courtisans obéirent à cette loi et avec plus d'empressement que les autres: soit crainte, soit desir de plaire au régent, ils se soumirent à ses volontés (1).

---

(1) Le chancelier de Pontchartrain envoya à la Banque cinquante-sept mille louis, valant alors soixante-douze livres pièce. Cette capture divertit autant S. A. R., que la conduite d'un autre magistrat dut la chagriner.

Le président Lambert de Vermon se présente au régent, et lui dit qu'*il vient nommer un homme ayant cinq cent mille livres en or. S. A.* recule *de surprise et d'horreur. Ah! M. le président, s'écrie-t-elle, avec son énergie ordinaire, quel f.... métier vous faites là! Il répliqua: Mais, monseigneur, j'obéis à la loi. C'est elle que vous qualifiez de la sorte indirectement: au surplus, que V. A. R. se ras-*

Ce fut au milieu de ces circonstances difficiles, lorsque le gouvernement n'inspirait plus de confiance, quand le désordre et la crainte régnaient de toutes parts, quand l'État marchait à grands pas vers une ruine totale, qu'on

---

sure, et me rende plus de justice ; c'est moi-même que je viens dénoncer, dans l'espoir d'avoir la liberté de conserver au moins une partie de cette somme, que je préfère à tous les billets de banque.

On aimera sans doute mieux la conduite du premier président de la chambre des comptes, qui répondit aux inquisiteurs : *Je vous déclare que j'ai cinq cent mille livres en or, qui sont pour le service du roi ; et je n'ai de comptes à rendre qu'à S. M., lorsqu'elle sera majeure.*

Toutes ces précautions ne tendirent qu'à faire resserrer l'argent plus soigneusement encore ; beaucoup de gens convertirent leur or en perles et en diamans. Le régent fut informé de cette nouvelle manière de se soustraire à la loi. Cette adresse fut défendue, mais inutilement. On voulut rendre aux billets leur première valeur : personne ne s'y laissa plus prendre,

vit paraître un édit, réduisant les actions à moitié. Cette mesure était devenue nécessaire, parce que Law n'avait pas hésité à mettre sur la place beaucoup plus de papier que tout l'argent de la Banque n'en pouvait payer. On m'a assuré qu'il avait émis pour plus de huit milliards de papier.

Ce coup terrible et inattendu dissipa les rêves de l'illusion ; les réflexions les plus douloureuses remplacèrent les espérances si long-temps caressées, et auxquelles il fallait renoncer.

Le parlement fit des remontrances ; le régent parut les accueillir, et accepta la démission des charges de Law, qui était devenu en ce moment l'objet de l'exécration publique ; mais dès le lendemain il fut rétabli à la tête des finances et de la banque (1).

(1) Villars prétend que l'exécrable Law avait répandu plus de huit milliards de papiers dans le public.

Cette démarche du parlement fit une plaie mortelle au systême. Law se servit en vain de toutes les ressources que put lui suggérer son génie ; en vain le régent employa-t-il son autorité; tant d'efforts réunis furent impuissans. En finances, une opération attaquée, soupçonnée, devint funeste à ceux qui l'entreprirent. On fit frapper de nouvelles espèces plus légères, auxquelles seules on donna cours.

Les particuliers dont la fortune dépérissait tous les jours, tous les jours faisaient entendre de nouvelles clameurs ; l'illusion était dissipée ; le bandeau de l'erreur se détachait ; une réalité désespérante succédait aux rêves de la cupidité ; le parlement refusait d'enregistrer les édits que l'on présentait à l'appui du systême. Law, irrité de tous ces obstacles, et regardant le parlement comme son ennemi le plus

dangereux (1), obtint qu'il seroit exilé.

Le parlement fut en effet envoyé à Pontoise le 2 juillet. Alors on vit paraître une multitude d'édits et d'arrêts du conseil : enfin, en huit mois, on compte trente-trois édits sur le taux de l'or et de l'argent, sur les moyens de borner l'argenterie, la bijouterie, de partager les actions, de les transmettre, de tenir les registres, etc.; et tous ces édits, souvent destructifs les uns des

(1) Le parlement voulait instruire secrettement le procès de Law. Des commissaires nommés d'office avaient déjà entendu des témoins, et l'on ne se proposait pas moins, que de se saisir du coupable, de terminer son procès en deux heures de temps, de le faire pendre dans la cour du palais, les portes fermées, et de les ouvrir ensuite, pour donner au public le spectacle du cadavre. Mais Law était adroit, attentif, bien servi, le régent fut instruit à temps, et Law échappa à tous les périls.

autres, en un mot (s'il m'est permis de me servir de cette expression), de vrais tours de force.

Law, triomphant et tranquille, à la tête des finances, voyait tout le monde se ruiner autour de lui, et chaque jour grossissait sa fortune des dépouilles des malheureux que leur crédulité entraînait dans un abîme dont ils n'avaient pas encore osé sonder la profondeur. En moins d'un mois ce nouveau ministre avait acheté du comte d'Évreux, pour huit cent mille livres, le comté de Tancarville en Normandie. Il offrit au prince de Carignan quatorze cent mille livres pour son hôtel de Soissons. Il présenta, peu de jours après, à la marquise de Beuvron la somme de cinq cent mille livres pour une terre; presqu'en même temps il était en marché avec le duc de Sully pour le marquisat de Rosny. Des sommes aussi considérables, amassées et

dépensées avec autant de facilité, firent présumer qu'il en avait bien d'autres qu'on ne connaissait pas. Mais tandis que leur chef prospérait ainsi, les actionnaires, moins confians dans le système, et craignant un changement subit, dirigèrent leurs pas vers la Hollande et l'Angleterre, soit pour mettre leur fortune en sûreté, soit dans la crainte d'être recherchés. L'avenir les inquiétait, et ils prirent le moyen le plus sûr pour échapper au désastre général qui semblait déjà menacer les partisans du systême.

Ce fut à cette époque que M. d'Argenson remit les sceaux au régent, qui les rendit à M. d'Aguesseau.

Ce ministre, qui d'abord avait maintenu et protégé le crédit de la banque, ayant reconnu l'abus que Law avait fait de ses billets, se démit des places qui le forçaient d'être à la tête de ces opérations, et alla s'enfermer dans une

maison attenant au couvent de la Madelaine de Traisnel (1).

Ce qui étonnait le plus, c'était l'impudence de Law, qui attribuait la rapidité de sa fortune à la bonté de son systême.

Le régent voulait confirmer cette assertion par des libéralités immenses qu'il attribuait à la même cause : il donna un million à l'Hôtel-Dieu, autant à l'hôpital-général, autant aux Enfans-Trouvés ; il employa quinze cent mille livres à acquitter les dettes de plusieurs prisonniers.

Entre les princes du sang, M. le duc de Bourbon profita le plus heu-

---

(1) La prieure était une dame de Veyni ; elle avait été belle, l'était encore et avait beaucoup d'esprit ; une porte de communication avait été pratiquée ; et par ce moyen, l'ex-ministre passait des jours entiers dans un couvent de filles, et auprès de madame la prieure, pour laquelle il avait une amitié des plus fortes.

reusement des actions que Law leur donnait pour le soutenir. Ce prince acheta des terres immenses ; il fit rebâtir Chantilly avec une magnificence royale ; il fit venir d'Angoulême, en une seule fois, cent cinquante courreurs, dont chacun, sur le pied où était alors l'argent en France, lui revenait à quinze ou dix-huit cents francs : enfin, pour faire sa cour au régent, qui aimait passionnément sa fille, madame la duchesse de Berry, il donna à cette princesse, ardente pour tous les plaisirs, une fête superbe qui dura quatre ou cinq jours, et coûta immensément.

Il semblait aussi que le hasard voulût favoriser les particuliers les plus obscurs. On parla beaucoup, dans le temps, d'une certaine veuve Namur nommée la Caumont, qui avoit fourni aux armées des tentes. Par des reviremens heureux, elle se trouva entre

les mains pour soixante-dix millions de billets de banque.

Mais tous les excès ont leur terme; celui de cet infâme agiot était arrivé: le timon de l'État échappait aux mains du régent; et dans cette affreuse situation, Law se trouva heureux qu'on lui fournît un moyen de sortir du labyrinthe où il s'était jeté, et il fut le premier à détruire son ouvrage. Les haînes, les rivalités, les jalousies, la mauvaise foi se montrèrent dans tout leur jour; les débiteurs infidèles ruinèrent leurs créanciers les plus sérieux.

Le président de Novion fit à cette époque un tour qui, s'il n'est pas honnête, peut du moins passer pour plaisant. Il avait vendu à Law une de ses terres, et, malgré les défenses, il en avait stipulé le prix en or; l'Écossais consentit volontiers. Il s'agissait d'une somme de huit à neuf cent mille francs. Le fils aîné du magistrat se

servit du droit de retrait, et remboursa l'acquéreur en billets.

Pour arrêter le désordre, après avoir vainement essayé de nouveaux systêmes de finances, on fut obligé de retirer les billets de banque et de remettre l'argent dans le commerce. Ainsi s'évanouit cette opération malheureuse, dont le résultat fut de doubler les dettes de l'État. Indépendamment de celles du règne de Louis XIV, il restait encore à acquitter pour dix-huit cents millions de ce papier.

L'auteur de cet abominable systême éprouva bientôt le sort réservé à ses semblables. Il fut hué du peuple qui voulait le mettre en pièces; son carrosse fut brisé; il ne dut son salut qu'à la vivacité de ses chevaux et à l'adresse de son cocher. Il remit aussitôt sa charge de contrôleur-général entre les mains du régent.

Ainsi ce fléau de la France, qu'on

vit en peu de temps d'Écossais devenir Français, de protestant, catholique, (car il avoit fait abjuration par les soins de l'abbé de Tencin) (1); d'aventurier, seigneur des plus belles terres (2), et de banquier, ministre d'état (3) chargé de l'exécration pu-

---

(1) Ce fut à cette occasion qu'on fit l'épigramme suivante :

> Foin de ton zèle séraphique,
> Malheureux abbé de Tencin ;
> Depuis que Law est catholique,
> Tout le monde est capucin.

(2) On prétend qu'il en avait quatorze de titrées.

(3) Je l'ai vu, dit Voltaire, arriver dans les salles du palais-royal, suivi de ducs et pairs, de maréchaux de France et d'évêques.

Le maréchal de Villeroy, gouverneur de Louis XV, disait : Il faut tenir le pot-de-chambre aux ministres tant qu'ils sont en place, et le leur verser sur la tête quand ils n'y sont plus. Quelque ministre des finances qui vienne en place, je déclare d'avance que je suis son ami, et même un peu son parent.

blique, fut obligé de fuir d'un pays qu'il avait bouleversé, passa en Flandres, de-là à Venise avec sa famille, qui, comme lui, ne s'était préparé qu'une faible ressource pour le malheur, et termina, dit-on, sa vie dans la misère, occupé de paris, de chances, de loteries, et de tous les jeux auxquels préside le hasard. Mais ses richesses immenses, qu'étaient-elles donc devenues ?

Des maux sans cesse renaissans accablèrent la France. Le peste venait de ravager Marseille et une partie de la Provence. Un incendie affreux venait de dévorer la moitié de la ville de Rennes.

On avait encore présente à la pensée la fin tragique du jeune comte Antoine-Joseph de Horn, seigneur flamand, âgé de vingt-deux ans; celle de Laurent de Mille, Piémontais, capitaine réformé dans la Cornette

blanche, et de Lestang, fils d'un banquier flamand, âgé de vingt ans.

Ayant complotté d'assassiner un riche agioteur, ils le conduisirent dans une auberge de la rue de Venise, afin de lui voler son portefeuille, et le poignardèrent. Le comte de Horn et Mille furent arrêtés; Lestang se sauva. Le procès ne fut pas long, et dès le mardi suivant (26 mars), l'un et l'autre furent roués vifs.

Le comte de Horn était allié de plusieurs maisons souveraines, et même parent du duc d'Orléans. Ce prince fut assiégé de toutes parts pour accorder la grâce, ou du moins une commutation de peine.

On n'insista pas sur le premier article, mais on redoubla de sollicitations sur l'autre : on représenta que le supplice de la roue était si infamant, qu'une fille de la maison de Horn ne

pourrait, jusqu'à la troisième génération, entrer dans aucun chapitre ; on essaya de le toucher par l'honneur que le coupable avait de lui être allié. Il répondit aux plus proches parens du comte : *Quand j'ai du mauvais sang dans les veines, je me le fais tirer. Ce ne sera pas le supplice, mais l'action qui l'a mérité qui déshonorera votre famille. J'en partagerai la honte, cela doit consoler les autres parens.*

Cependant le régent fut près d'accorder la commutation de peine ; mais Law et l'abbé Dubois l'en détournèrent, et lui firent sentir la nécessité de maintenir la sûreté publique, et que le peuple crierait contre cette distinction de supplice pour un crime si noir, si vulgairement connu.

Lorsque les parens et alliés eurent perdu toute espérance de fléchir le régent, le prince de Robecq et le prince Disenghien, que le coupable

touchait de plus près que d'autres, trouvèrent le moyen de pénétrer jusque dans le cachot du criminel, et l'exhortèrent à se soustraire à la honte du supplice, en prenant un poison qu'ils lui portaient; mais le coupable les ayant obstinément refusés : « Va,
» malheureux, lui dirent-ils en le
» quittant, tu n'es digne de périr que
» par la main du bourreau. »

Le régent ayant adjugé la confiscation des biens du comte de Horn au prince son frère, celui-ci lui écrivit la lettre suivante :

« Je ne me plains pas, monsei-
» gneur, de la mort de mon frère;
» mais je me plains de ce que votre
» altesse ait violé en sa personne les
» droits du royaume, de la noblesse
» et de la nation. Je vous remercie
» de la confiscation de ses biens; je
» me croirais aussi infâme que lui,
» si je recevais jamais aucune grâce

» de vous : j'espère que Dieu et le roi
» vous rendront un jour une justice
» aussi exacte que vous l'avez rendue
» à mon malheureux frère. »

A la suite des maux produits par le systême, maux plus grands que la misère qui passe, on vit naître un luxe effréné qui gagna toutes les classes de la société. On déserta les campagnes ; le prix des denrées fut excessif, et la passion des richesses remplaça dans tous les cœurs les sentimens les plus honorables dont se compose l'humanité.

Sans doute, long-temps avant, Louis XIV avait inspiré un goût de magnificence aux Français ; mais les nobles seuls cédaient à ces prestiges enchanteurs, et pour briller anéantissaient leurs fortunes ; au lieu que l'exemple des nouveaux enrichis, leur facilité à prodiguer l'or comme ils l'avaient gagné, la somptuosité de

leur table, leurs équipages, leurs ameublemens, leur prodigalité à payer les plaisirs, communiquèrent à toute la nation une espèce de frénésie de parure, de bonne chère, de jeu et de bâtimens.

Tandis que la misère publique était au plus haut degré et la France ruinée, il y avait des gens qui faisaient abattre, comme insuffisans, des palais où le plus magnifique des rois s'était trouvé bien logé avec toute sa cour, pour en construire de plus beaux. L'appât d'une fortune idéale et prodigieuse attira dans les murs des cités des citoyens sages et modestes qu'une économie, une frugalité héréditaires rendaient l'espoir et la ressource des pauvres cultivateurs ; enfin, les villes engloutirent les campagnes.

L'épidémie de l'agiotage gangrenait aussi d'autres contrées, et sa maligne influence paralysait l'industrie. La

Compagnie de la mer du Sud et l'allée du Change à Londres, valaient bien la rue Quincampoix de Paris. La Hollande n'avait pu échapper à la contagion générale ; les projets en idées se multipliaient par-tout. Qu'il passât dans la tête d'un homme d'en proposer un au hasard, les meilleures bourses s'y livraient, l'adoptaient avec transport. On a vu, sur un simple exposé de cette nature, souscrire pour plus de douze millions en deux heures, et la foule de ceux qui couraient à l'endroit indiqué avec autant d'ardeur que si on y eût distribué des trésors, était telle, qu'on aurait trouvé cent millions dans la journée avec autant de facilité.

Le système échoué, il fallut remettre les choses dans l'état où elles se trouvaient. On eut recours à la fameuse opération du *visa*. On voulait que les propriétaires fussent tenus

de déclarer l'origine de leurs effets et du prix auquel ils les avaient acquis. Il y eut jusqu'à huit cents commis employés à ce travail. On découvrit que la fortune de M. Leblanc montait à dix-sept millions ; celle de M. de la Faye à autant ; celle de M. de Fargès à vingt millions ; celle de M. de Vertue à vingt-huit, et celle de madame Chaumont à cent vingt-sept. Des débris de combien de milliers de fortunes particulières celles-là ne devaient-elles pas être accrues ! On établit un tribunal désigné sous le nom de Chambre de l'Arsenal, qui connut de toutes les malversations. Talhouet (1) et Clément furent convaincus d'avoir détourné à leur profit plus de trente millions, et condamnés à avoir la tête tranchée. Mais en ce temps-là, comme depuis, la justice

---

(1) Maître des requêtes.

n'atteignait pas les fripons insignes. Parmi les coupables, on citait encore le premier pair de France, membre du conseil de régence et à la tête du conseil des finances (1); M. Leblanc (2), M. de la Jonchère (3) et plusieurs trésoriers provinciaux; des majors de troupes, et un grand nombre d'autres accusés de friponneries. Le régent employait tous les moyens de rétablir l'ordre, mais l'entreprise était difficile.

Tandis qu'on respirait à peine échappé aux calamités, résultats affreux du système, une nouvelle désespérante vint affliger la France entière. Louis XV tomba malade : le mal parut d'abord dangereux : les alarmes furent grandes, les soupçons

(1) Le duc de la Force.

(2) Ministre.

(3) Trésorier-général de l'extraordinaire des guerres.

violens; mais par bonheur la convalescence fut aussi prompte que la maladie avait été vive. Le duc d'Orléans se conduisit d'une manière si simple et si sage, qu'il y gagna beaucoup d'estime. Des soins et une inquiétude raisonnable, une grande réserve dans ses discours, une attention soutenue à ne point laisser apercevoir dans ses paroles et sa contenance qu'il sentait qu'il était le successeur immédiat du malade; et comme, dans la vérité, il ne souhaita jamais la couronne, quelque peu raisonnable que cela paraisse, il n'eut le soin que de s'observer et pas du tout de se contraindre.

Peu de temps après sa convalescence, Louis XV donna la calotte rouge à l'archevêque de Cambrai que le pape venait de nommer cardinal. Dans la lettre que le souverain pontife écrivait au roi, il mandait « qu'il

avait honoré ce prélat de la pourpre, à cause des grands services qu'il avait rendus à l'église, à la paix de laquelle il était un de ceux qui avaient le plus contribué. » C'était sous ce point de vue qu'on le voyait à Rome ; mais en France, où ses défauts et ses vices étaient généralement connus, parce qu'il ne se donnait pas même la peine de les cacher, on disait que le sacré Collége n'avait pu, sans se couvrir de honte, admettre un pareil membre. Il parut alors des estampes, des chansons, dans lesquelles on reprochait à la nouvelle éminence ses excès en tout genre. Dubois n'en fut pas ému ; et loin de se corriger, il ne songea seulement pas à se contraindre, car depuis son cardinalat il continua à jurer, à blasphêmer, même dans ses audiences publiques, et à se permettre tous les emportemens de la fougue la plus insensée.

On l'a vu non pas une fois, mais plusieurs, lorsque les choses ne tournaient pas à son gré, faire le tour entier et redoublé d'une chambre, courant sur les tables et sur les chaises, sans toucher du pied à terre.

Mais rien dans ce genre n'approche de ce qui arriva à une femme de qualité.

La duchesse d'Orléans ayant choisi madame de Conflans pour être gouvernante des princesses ses filles, lui dit qu'il convenait qu'elle allât saluer le cardinal. Après s'en être défendue, sur ce que c'était un fou qui insultait tout le monde, pressée par la princesse, madame de Conflans se détermina.

La voilà donc partie. Elle arrive dans un grand cabinet où il y avait huit ou dix personnes, lesquelles attendaient le cardinal, qui était auprès de la cheminée avec une femme

qu'il galvaudait. La peur en prit à madame de Conflans : toutefois elle s'approcha comme cette dame se retirait. La voyant s'avancer, le cardinal lui demanda vivement : *Que voulez-vous ?* — *Monseigneur* ... dit-elle. — *Ah ! monseigneur, monseigneur,* interrompit-il, *cela ne se peut pas.* — *Mais, monseigneur....* reprit-elle. — *Quand je vous le dis encore,* ajoute le cardinal, en jurant, *quand je vous le dis que cela ne se peut pas.* — *Monseigneur....* veut encore dire la dame, pour lui expliquer qu'elle ne lui demandait rien. Mais, sans la laisser continuer, il lui saisit les deux pointes des épaules, la revire, la pousse du poing par le dos : *Et allez à tous les diables,* lui dit-il, *et me laissez en repos.* Madame de Conflans s'en fut toute en larmes chez la princesse, à qui elle fit part de son aventure.

Mais puisque j'ai tracé le portrait

d'Albéroni et fait connaître ce personnage important, il ne sera pas inutile que je donne en quelques lignes le précis de la vie du cardinal Dubois. Ces deux ministres eurent entr'eux plus d'un rapport, et coururent, pour ainsi dire, la même carrière que le sort avait semblé leur interdire également.

L'abbé Dubois était un homme de la plus obscure naissance, d'une taille ordinaire, d'une physionomie rude et basse, d'un abord dur, sans autre esprit que celui d'intrigue, et qui n'avait d'autre mérite que de savoir déterrer chaque jour des femmes de toutes conditions, pour les plaisirs de son maître, emploi que la difficulté de trouver ce que le régent desirait de jeunesse, d'agrémens et d'esprit dans une femme, et son inconstance extrême rendaient difficile. Un excès de bonté ferma les yeux du

duc d'Orléans sur l'impertinente conduite d'un favori que sans doute il méprisait, mais que des talens peu communs, pour servir sa luxure, lui faisaient estimer (1).

Nommé précepteur du duc de Chartres, il l'accompagna dans ses premières campagnes, lui suggéra une belle action. Après la bataille de Steinkerque, en 1692, le champ de bataille était couvert de blessés, dont les gémissemens émurent le prince : *Envoyez vos équipages enlever ces malheureux*, lui dit Dubois.

Adroit à diriger sa faveur, elle sembla souvent l'abandonner. Se

(1) En le nommant conseiller-d'état, le régent lui dit : *L'abbé, un peu de droiture, je t'en prie.*

Mme. de Hautefort, chez laquelle il avait demeuré, disait : *Quand il sortira une vérité de la bouche de ce petit abbé, je la ferai enchâsser.*

trouvant en disgrace quand Philippe eut le commandement de l'armée d'Italie, il accourut, pour se faire nommer secrétaire. Il ne peut réussir, mais ne se rebute pas, suit le prince, et un mois après il parvient à son but. Il n'était ni embarrassé, ni alarmé de ces alternatives de faveur et de disgrace ; il parlait des grandes fortunes, en homme qui se croyait fait pour elles. On lui aurait dit, quand il fut, chez le duc de Chartres, chargé des dernières fonctions de l'éducation, qu'il deviendrait archevêque de Cambrai, cardinal et premier ministre, qu'il n'en aurait pas été surpris.

Entré dans les affaires par sa nomination au conseil-d'état, il se voua entièrement à la politique.

On le vit donc successivement passer de simple instituteur du régent, plénipotentiaire et premier

ministre. Il est vrai que le duc d'Orléans se jouait de lui, mais cependant il suivait ses conseils (1).

Il signa à La Haye le traité de la triple alliance, à Londres celui de la pacification de l'Europe. A son retour, il eut le département des affaires étrangères, et fut fait archevêque en 1720.

Le cardinal de la Trémouille étant mort à Rome, et laissant l'archevêché de Cambrai vacant, Dubois eut l'effronterie de le demander au régent.

Monseigneur, lui dit-il, j'ai rêvé cette nuit que j'étais archevêque de Cambrai. Sur quoi le régent regardant Dubois avec mépris : — Tu fais des rêves bien ridicules. — Eh! pour-

(1) Voltaire prétend que le régent ressemblait en cela à ce pape qui fit son porte-singe cardinal.

quoi ne me feriez-vous pas archevêque tout comme un autre? — Toi, archevêque ! miséricorde !

Alors Dubois lui cita tous les mauvais garnemens que lui et Le Tellier avaient donnés à l'église.

Le régent ennuyé de la liste et fatigué de la persécution, lui dit : — Mais tu es un sacre ; eh ! quel autre sacre voudra te sacrer? — Oh ! s'il ne tient qu'à cela, monseigneur, mon affaire est bonne ; j'ai mon sacre tout prêt, votre premier aumônier, l'archevêque de Rheims ; il est dans votre antichambre, et sera charmé de la préférence. Je vais vous l'amener.

Il vole à l'instant même à l'antichambre, dit à Tressan la grâce que lui, Dubois, vient d'obtenir, et le desir qu'a le régent que Tressan soit le *conservateur*. Celui-ci y consent. Dubois le prend par la main, le

présente au régent et redouble de remercîmens. Le duc d'Orléans ne répond rien. Dubois sort et publie par-tout qu'il était archevêque de Cambrai. Il écrit à Néricault Destouches, qu'il avait laissé à Londres chargé des affaires à sa place, d'engager le roi George à demander au régent l'archevêché de Cambrai pour le ministre auteur de l'alliance.

A cette proposition, le roi d'Angleterre, partant d'un éclat de rire : Eh ! comment voulez-vous, dit-il à Destouches, qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque en France ? Le régent en rira et sûrement n'en fera rien. Pardonnez-moi, Sire, dit Destouches, il en rira, mais il le fera ; et de suite il lui présente une lettre fort pressante et toute écrite. Donne, puisque cela te fait plaisir, dit le monarque, et il signa la lettre.

Le prétendant, alors réfugié à Rome, était dans une telle détresse, qu'il avait offert sa nomination à Dubois, s'il le faisait payer de sa pension promise par le régent; mais l'abbé refusa.

Enfin, Dubois ayant obtenu d'être nommé à l'archevêché de Cambrai, et n'étant que tonsuré, il s'agissait de prendre les ordres; mais il était arrêté dans son dessein par un obstacle qui eût paru insurmontable à tout autre. Il s'agissait d'un mariage qu'il avait contracté, étant encore jeune, dans un village du Limousin: cela passait les libertés de l'église gallicane. Dubois imagina, pour se tirer de ce mauvais pas, un expédient hardi, mais qui eut tout le succès qu'il pouvait desirer. L'intendant du Limousin était un petit-maître de robe, qui s'occupait plus de ses plaisirs que de ses devoirs,

plus propre à s'élever par des services obscurs que par son mérite personnel, tel, en un mot, qu'il le fallait à l'abbé pour la commission dont il voulait le charger, et pour laquelle il l'appela à Paris.

Revenu dans sa province et bien endoctriné, l'intendant, sous prétexte d'une tournée d'affaires, part de Limoges, suivi seulement de deux valets, ajuste son voyage, de façon qu'il arrive le soir dans le village où le mariage avait été célébré, va descendre chez le curé, faute d'hôtellerie, lui demande l'hospitalité, comme un homme que la nuit a surpris, et qui, mourant de faim et de soif, ne peut aller plus loin.

Le bon curé, transporté d'aise de recevoir M. l'intendant, prépare à la hâte tout ce qu'il peut trouver. Pendant qu'ils soupaient, la servante régalait les deux valets, dont le maître

s'était adroitement défait pour demeurer seul avec le curé. L'intendant, expert à boire, faisait semblant de trouver le souper bon et le vin encore meilleur ; on s'en versait tour-à-tour avec une familiarité qui charmait le curé. Tout en buvant, l'intendant fait tomber la conversation sur ses registres : comment il les tenait ? s'ils étaient en règle ? où il les serrait de crainte des voleurs ? Et quand il se trouve assez instruit, en trois ou quatre verres de vin coup sur coup, il achève le bonhomme, au point de ne pouvoir plus faire usage de ses sens, lui prend ses clefs, ouvre l'armoire des registres, détache le feuillet dont il avait besoin, remet tout en place et part au point du jour ; de-là il se rend à Brive-la-Gaillarde, où avait été passé le contrat. Moitié force, moitié gré, et, par l'appât d'une bonne récompense, il tire

la minute du notaire, va ensuite trouver la femme, lui promet monts et merveilles, si elle veut se taire sur son mariage, et la menace de la prison, d'un cachot pour toute sa vie, si elle en dit le moindre mot. Elle se soumit, et on lui fit, dans sa province, un sort capable d'effacer ses regrets.

Elle vint à Paris après la mort de son mari. On lui donna beaucoup sur ce qu'il laissait. Elle est morte plus de vingt ans après le cardinal, dont elle n'avait pas eu d'enfans.

Cette grande difficulté surmontée, libre de toutes craintes, de toutes récriminations, Dubois ne songea plus qu'à se faire conférer les ordres. Il ne doutait pas que le cardinal de Noailles ne fût flatté de rendre ce service à un homme puissant. Il se trompa; le cardinal refusa, ne voulant pas se

déshonorer par une complaisance coupable.

Muni d'un bref pour recevoir tous les ordres à-la-fois, et d'une permission de l'archevêque de Rouen, Dubois se rendit avec l'évêque de Nantes dans une paroisse du grand Vicariat de Pontoise, et y reçut les ordres à une messe basse.

Le sacre se fit au Val-de-Grâce avec la plus grande magnificence. Toute la cour y fut invitée et s'y trouva. Les ambassadeurs et les ministres des princes protestans y assistèrent dans une lanterne opposée à celle où était le régent, dont les grands-officiers faisaient les honneurs de la cérémonie. Le scandale ecclésiastique fut le superbe spectacle.

Le duc de Saint-Simon, qui se vantait d'être le seul homme titré que Dubois eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au régent de

s'y trouver, si ce prince voulait se respecter assez lui-même pour s'en abstenir : le régent y avait consenti ; mais la comtesse de Parabère, maîtresse alors régnante, ayant passé la nuit avec lui, le fit changer de résolution. Le cardinal de Rohan voulut être le *conservateur*, et l'évêque de Nantes le premier assistant. Le régent pria Massillon nouvellement évêque de Clermont, d'être le second ; soit timidité bourgeoise, soit nécessité, il accepta.

Ce fut alors que demandant à celui qui le sacrait, la prêtrise, le diaconat, le sous-diaconat les quatre mineurs la tonsure, le célébrant, impatienté, s'écria : Ne vous faudra-t-il pas aussi le baptême ? On prétend au moins que c'était le premier jour de sa communion.

Ardent à rechercher tout ce qui pouvait le conduire à son but, bientôt on vit Dubois faire solliciter le cha-

peau de cardinal. Pour donner plus de poids à sa sollicitation, il envoie à Rome le jésuite Lafiteau, évêque de Sisteron. Dubois le connaissait bien pour un fripon, mais il ne l'en estimait pas moins. Lafiteau avait le caractère d'un vrai valet de comédie, fripon effronté, libertin, nullement hypocrite, mais très-scandaleux. Comme on ne doit pas s'expliquer ainsi sans preuves, voici ce que l'on lit dans une lettre du cardinal Dubois au cardinal de Rohan : « En suivant le chemin que *l'évêque de Sisteron m'a marqué avoir fait faire à des montres et à des diamans, j'ai trouvé des détours bien obscurs et d'autres plus clairs* (1). Dans une lettre de l'abbé de Tencin à sa sœur : » L'évêque de Sisteron est parti d'ici avec la V....

(1) Dubois l'avait chargé de faire des présens aux gens de la maison du pape.

C'est apparemment pour se faire guérir qu'il va à la campagne. Qu'on juge le personnage.

Le cardinal de Rohan, que Dubois pressait aussi d'aller à Rome parler en sa faveur, ayant appris la mort du pape, se rendit au conclave, prit pour conclaviste le fameux abbé de Tencin, et laissa en dehors Lafiteau, pour recevoir les lettres de Dubois qu'il venait régulièrement leur lire.

Il écrivait à Dubois que malgré la prétendue impénétrabilité du conclave, il y entrait toutes les nuits à l'aide d'une fausse clef à travers de cinq corps-de-garde. Tencin, de son côté, prit des mesures dignes de lui et de son commettant. Il offrit au cardinal Conti de lui procurer la tiare par la faction de France et des autres partisans bien payés, si Conti voulait s'engager par écrit de donner, après

sa nomination, le chapeau à l'abbé Dubois. Le marché fait et signé, Tencin intrigua si efficacement, que Conti fut élu pape.

Après l'exaltation, Tencin somma le pape de sa parole. Le pontife répondit qu'il se reprocherait éternellement de n'être parvenu au pontificat que par une espèce de simonie, mais qu'il n'aggraverait pas sa faute par la prostitution du cardinalat à un sujet indigne. Tencin voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, menace le S. P. de rendre son écrit public, sur quoi le pape effrayé crut qu'il valait mieux éviter ce scandale à l'église. Il balançait pourtant encore, lorsque Seglione, son secrétaire, vint dire à Tencin que son maître avait grande envie d'une bibliothèque, mais qu'on en demandait douze mille écus, et qu'il ne les avait pas : la somme fut comptée, et Dubois nommé cardinal.

Non content de cette éminente dignité, il intrigua encore pour être premier ministre. Eh! que fera-t-il de cette place, disait le régent? celui qui l'a visité m'a assuré qu'il ne vivrait pas six mois.

Cela est vrai, répondit Tencin; mais c'est une raison de plus, monseigneur, pour le nommer premier ministre. Nous approchons de la majorité du roi; vous conserverez sans doute la confiance de S. M., mais vous n'aurez plus d'autorité propre; vous aurez des ennemis qui chercheront à vous aliéner l'esprit du monarque. Vous ne pouvez, à la fin de votre régence, vous faire nommer premier ministre. Que le cardinal le soit.... à sa mort vous succéderez au titre qui n'aura pas été établi pour vous, et auquel le peuple sera accoutumé. Les raisons de Tencin persuadèrent le régent, et Dubois fut nommé.

Excepté ses fougues et ses emportemens dont il ne put se corriger, Dubois montra d'assez bonnes dispositions pour le reste. Non pas que je prétende ici faire son éloge; des écrivains ont soutenu que Dubois était un véritable homme d'état (1).

(1) Ceux qui ont l'impudeur de hasarder de pareilles idées, ne donnent aucun prix à leur opinion, en comptant étrangement sur l'ignorance de leurs lecteurs. Un homme livré aux plaisirs, victime des excès qui les accompagnent, familiarisé avec la honte qui suit certaines complaisances, ne mêle pas à tant de bassesse les qualités d'un homme d'état. Il n'a pas encore rencontré l'écrivain qui ait cru pouvoir diminuer l'opprobre de sa mémoire, sans qu'il rejaillît sur lui.

L'abbé de Saint-Pierre, qui avait observé la conduite du cardinal, ne veut pas qu'on soit surpris de sa fortune: Ceux qui en sont étonnés, ne font pas réflexion, dit-il, qu'il connaissait le faible des hommes, qu'il savait les flatter pour les faire craindre, pour les intéresser,

Six mois après sa nomination, un ancien mal, long-temps caché, se dé-

---

qu'il ne dormait pas, ne lisait pas, n'aimait ni la table, ni la conversation; que par conséquent il avait plus de temps que les autres pour penser à sa fortune; qu'un esprit ardent qui n'a qu'un but en vue, trouve mille expédiens pour y arriver; que celui qui n'a ni amitié, ni gratitude, ni probité, n'est point arrêté dans ses projets; qu'un homme qui par sa fortune n'en a qu'un seul à gouverner, qu'il entoure et qu'il fait entourer par ses espions, qui ne se rebute jamais de rien, qui souffre avec patience, qui veut fortement et avec constance arriver à son but, y arrive nécessairement, et écarte facilement tous ceux qui se trouvent sur son passage.

Il était impossible, selon les lois ordinaires de la Providence, que Dubois ne réussît pas.

Albéroni fut son rival en fortune: pareille naissance, pareils talens; mais Albéroni connaissait mieux les affaires que les hommes, et Dubois connaissait mieux les hommes que les affaires. Aussi Albéroni fut chassé, Dubois constamment maintenu dans la faveur, et mourut comblé de richesses et de dignités. Fâcheux souvenirs.......

clara avec violence. Le danger fut si pressant, qu'il fallut se déterminer à faire l'opération ; mais on ne répondait pas de la vie, c'est ce qui faisait hésiter le malade. On lui proposa le Saint-Viatique. Pour se dispenser de le recevoir, il prétendit qu'il y avait un cérémonial pour les cardinaux. Pendant que le curé de Versailles allait aux informations, le cardinal mourut dans les douleurs de l'opération, le 10 août, âgé de soixante-six ans. Ainsi la fortune l'avait amené par tant de peines et de travaux à la place de premier ministre, pour en jouir si peu !

On lui trouva des richesses immenses, une extrême quantité de vaisselle d'argent et de vermeil, les meubles les plus précieux, les bijoux les plus rares, des attelages de tout pays et les plus somptueux équipages. Il laissa onze cent mille livres d'argent comp-

tant ; c'était une année de son revenu.

Avec lui expira la régence.

Les Français rirent de sa mort comme de son ministère, et l'on proposa de mettre sur son mausolée l'épitaphe suivant :

> Rome rougit d'avoir rougi
> Le maq...... qui gît ici.

J'ai souvent pensé que sa mort fut un bonheur pour le régent ; car si ce prince avait voulu le contrarier quand il fut premier ministre, Dubois aurait fort bien pu s'emparer de l'esprit du jeune monarque, et nuire au duc d'Orléans lui-même.

FIN DU PREMIER VOLUME.











